



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 25
Voix favorables : 25
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 25/03/2025

DELIBERATION n° CEVE – 2025 – 13 – DRT- 001

*relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du
contrôle des connaissances et des compétences des diplômes
de l'École de Droit de Toulouse*

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole , notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2025-13-DEVE-001 du CEVE du 25 mars 2025 relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu les avis du Conseil exécutif de l'École de Droit de Toulouse en date des 24 février et 4 mars 2025,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations de l'École de Droit de Toulouse pour 2025-2026 ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

**Le président du conseil des études et de
la vie étudiante,**

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Diplômes nationaux

Licences

MCC_PLD LICENCE DROIT-PT TOULOUSE-2025-2026
MCC_PLD LICENCE DROIT-PT TOULOUSE ACCES SANTE-2025-2026
MCC_PLD LICENCE DROIT-PT MONTAUBAN-2025-2026
MCC_PLD LICENCE DROIT-PT MONTAUBAN ACCES SANTE-2025-2026
MCC_PLD LICENCE DROIT-PT Juriste de copropriété-Toulouse-2025-2026
MCC_PLD LICENCE DROIT-PT Droit et science politique-2025-2026
MCC_PLD LICENCE DROIT-PT Droit double diplôme Droit et gestion-2025-2026

MCC_PLD LICENCE DROIT-PT Juriste d'entreprise-L3-2025-2026
--

Licence professionnelle

MCC_PLD LICENCE PRO METIERS DU NOTARIAT-PT Rédacteur d'actes-2025-2026
--

Masters

MCC-MASTER-MENTION-ALED-M1-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DA-DFA-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DA-DGEAA-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DA-DPI FE-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DA-DPI-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DA-DTA-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DA-JA-DJCE-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DA-JE-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DA-SF-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DDN-PT IA-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DDN-PT DMC-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DF-PT DFE-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT DCEAI-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT DICA-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT DIC-M1-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT DL FQ -M2 -2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT DL-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JAI-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JE DEG - M2 -2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JE ELSJ - M2 -2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JE PDESE - M2 -2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT JE-M1- 2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DI-FI-M1M2-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DI-PT-GE-FA-M2-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DN-PT FN-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPA-PT IP-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPE-PT DPAPP-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPE-PT DPSC FQ - M2 - 2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPE-PT DPSC-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT CA-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT CRP-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT DPFAM-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPR-PT DPFON-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DCT-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DE-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DPA-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT DPG-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT DMSE-M2-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT DSTE-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT-DTEPS-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-ETHIQUE-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-HDI-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-SANTE-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-SP-PT PS-M1 et M2-2025-2026
MCC-MASTER-MENTION-SP-PT-RIPS-M1 et M2-2025-2026

Diplômes d'université

MCC DU-DESN-Diplôme Etudes Supérieures de Notariat-2025-2026
MCC-DU-CCSP-Certificat de Criminologie et de Sciences Pénales-2025-2026_vf(1)
MCC-DU-COSF-Compliance Officer et sécurité financière-2025-2026(1)
MCC-DU-CSD-Collège Supérieur de droit-2025-2026
MCC-DU-DJCE-Juriste conseil d'entreprises-2025-2026
MCC-DU-DSN-Diplôme Supérieur de Notariat-2025-2026(1)
MCC-DU-MEST-Master Européen en Science du Travail-2025-2026 - V4

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	DROIT - TOULOUSE	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Seuls deux redoublements sont autorisés sur la licence. A partir de la 3ème inscription sur un même niveau, la réinscription sera conditionnée par un entretien obligatoire avec le SUIO-IP au cours du semestre pair de l'année précédant l'inscription. MESURES TRANSITOIRES: En 2023/2024 7 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2024/2025 6 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2025-2026 5 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stage obligatoire		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Pour valider le diplôme il faut valider la 3ème année. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			198	45		30		Oui	Oui								
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES JURIDIQUES																	
UE	S2	DROIT CIVIL (personnes et famille)						7	7	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit civil CM	Porteur		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit civil TD				13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT CIVIL (personne et familles) (sans TD)	Porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H	
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL						7	7	Oui	Oui				Écrit				
Matière	S2	Droit constitutionnel CM	Porteur		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit constitutionnel TD	Porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL (sans TD)	Porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H	
UE	S2	HISTOIRES DES INSTITUTIONS						7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit		Écrit	1H	
Matière	S2	Histoire des institutions CM	Porteur		33				4	Non	Oui								
Matière	S2	Histoire des institutions TD	Porteur			13,5			3	Non	Oui								
UE	S2	HISTOIRES DES INSTITUTIONS (sans TD)	Porté					5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H	
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES	Porteur					7	7	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit		Écrit	1H	
Matière	S2	Institutions européennes CM	Porteur		33				4	Non	Oui								
Matière	S2	Institutions européennes TD	Porteur			13,5			3	Non	Oui								
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES (sans TD)	Porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES D'OUVERTURE																	
UE	S2	OPTION						3	3										
Matière	S2	Introduction à la science politique	Porteur		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S2	Ethnologie juridique	Porteur		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S2	Histoire des institutions de l'antiquité	Porteur		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S2	Grands problèmes économiques contemporains			33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit andorran (réservé aux résidents andorrans *)	Porteur		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	ANNUEL	Compétences informationnelles	Porteur			4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							

LICENCE 1		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT												Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S2	LANGUES						2	2	Oui	Oui								
Matière	S2	Anglais (auto-formation en ligne)	Porteur			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Espagnol (auto-formation en ligne)	Porteur			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Allemand (en présentiel)	Porteur			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Italien (en présentiel)	Porteur			13,5						CCI (CC Intégral)							
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)																	

choix de TD : le choix du semestre 1 impose le choix du semestre 2

	Semestre 1	Semestre 2
Choix n°1	Introduction au droit privé	Droit civil
	ET Introduction au droit public	ET Droit constitutionnel
Choix n°2	Introduction au droit privé	Droit civil
	ET Introduction historique à l'étude du droit	ET Histoire des institutions
Choix n°3	Introduction au droit public	Droit constitutionnel
	ET Introduction historique à l'étude du droit	ET Histoire des institutions
Choix n°4	Introduction au droit privé	Droit civil
	ET Institutions internationales	ET Institutions européennes
Choix n°5	Introduction au droit public	Droit constitutionnel
	ET Institutions internationales	ET Institutions européennes

LICENCE 2		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT												Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal			
Semestre	S2	SEMESTRE 4			198	45		30		Oui	Oui								
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT COMMUN																	
UE	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile)						5,5	5,5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit civil 2 CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit civil 2 TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	DROIT CIVIL 2 (responsabilité civile) (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2						5,5	5,5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit administratif 2 TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2 (sans TD)			33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h	
Matière	S2	PROCEDURE PENALE						5,5	5,5	Oui	Oui								
Matière	S2	Procédure pénale CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
UE	S2	Procédure pénale TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	PROCEDURE PENALE (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h			
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES						5,5	5,5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit général des sociétés CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit général des sociétés TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT GENERAL DES SOCIETES (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT FISCAL						5,5	5,5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit fiscal CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit fiscal TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT FISCAL (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT SPECIAL																	
UE	S2	OPTION						4	4	Oui	Oui								
Matière	S2	Histoire du droit privé	porteur		33					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1h	
Matière	S2	Histoire des institutions publiques	porteur		33					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1h	
Matière	S2	Private and public law fundamentals	porteur		33					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
Matière	S2	LANGUES						2	2	Oui	Oui								
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Espagnol	porteur			13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Allemand	porteur			13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Italien	porteur			13,5				Non	Non	CCI (CC Intégral)							

LICENCE 2		DROIT												1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		DROIT												Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal			
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	S2	Compétences informationnelles	porteur			4,5		1	1	Oui	Oui								
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)																	

CHOIX DE TD : le choix de la série TD au semestre 3 impose le choix au semestre 4

	Semestre 3		Semestre 4
Choix n°1	Droit civil 1 et Droit administratif 1	»	Droit civil 2 et Droit administratif 2
Choix n°2	Droit civil 1 et Droit des affaires 1	»	Droit civil 2 Et Droit général des sociétés
Choix n°3	Droit civil 1 et droit pénal	»	Droit civil 2 et Procédure pénale
Choix n°4	Droit civil 1 et droit européen	»	Droit fiscal et droit général des sociétés
Choix n°5	Droit administratif 1 et Droit européen	»	Droit administratif 2 et Droit fiscal
Choix n°6	Droit administratif 1 et Droit pénal	»	Droit administratif 2 et Procédure pénale

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	DROIT-LAS	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.		
"Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Doyen. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit."		
Tout étudiant inscrit en Licence Accès santé peut présenter 2 fois sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique (L2MMOP) sous réserve d'avoir validé au moins 60 CTS supplémentaires correspondant à la validation du niveau supérieur lors de sa seconde candidature.		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement.		
Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Pour valider le diplôme il faut valider la 3ème année.		
Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
Mineure santé		
Une épreuve écrite et une épreuve orale seront organisées. Tous les étudiants en LAS passeront l'épreuve écrite.		
En fonction des résultats appréciés par le jury spécialement constitué à cette fin, certains étudiants seront convoqués pour l'oral.		
L'admission dans chacune des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique (L2MMOP) est placée sous la responsabilité d'un jury qui examine les candidatures.		
Les étudiants en LAS d'UT1 seront classés en fonction de leurs résultats au sein de leur groupe de licence LAS d'UT1. Ces résultats prendront en compte à la fois les résultats aux examens de la licence et de la mineure santé		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT										1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		DROIT-LAS										Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal				
Semestre	S1	SEMESTRE 1				165	45		30		Oui	Oui						
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES JURIDIQUES																
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE						7	7	Oui	Oui							
Matière	S1	Introduction au droit privé CM		porté		33			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit privé TD		porté			13,5		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC						7	7	Oui	Oui							
Matière	S1	Introduction au droit public CM		porté		33			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S1	Introduction au droit public TD		porté			13,5		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT (sans TD)		porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h	Écrit	1H
UE	S1	INSTITUTIONS INTERNATIONALES (sans TD)		porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h	Écrit	1H
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES D'OUVREURE																
UE	S1	OPTION : une matière au choix		porté				4	4	Oui	Oui							
Matière	S1	Grands procès et représentations judiciaires		porté		33						CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	Initiation à la gestion		porté		33						CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	Histoire économique et sociale		porté		33						CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H
Matière	S1	Droit andorran (réservé aux résidents andorrans*)		porté		33						CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles		porté			4,5											
Bloc	S1	COMPETENCES LINGUISTIQUES																
UE	S1	LANGUES : une langue au choix						2	2	Oui	Oui							
Matière	S1	Anglais (auto-formation en ligne)		porté			13,5					CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Espagnol (auto-formation en ligne)		porté			13,5					CCI (CC Intégral)						
	S1	BONIFICATIONS (voir annexe)																
Semestre	S2	SEMESTRE 2				198	45		30		Oui	Oui						
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES																
UE	S2	DROIT CIVIL (personne et familles)						7	7	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit civil CM		porté		33			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit civil TD		porté			13,5		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL						7	7	Oui	Oui				Écrit			
Matière	S2	Droit constitutionnel CM		porté		33			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H
Matière	S2	Droit constitutionnel TD		porté			13,5		3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	HISTOIRES DES INSTITUTIONS (sans TD)		porté				5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES (sans TD)		porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral			

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LICENCE 3		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT-LAS												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
PARCOURS AFFAIRES																			
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S1	DROIT SPECIAL DES SOCIETES						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit spécial des sociétés CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit spécial des sociétés TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit civil des biens CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Droit civil des biens TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	BLOC DES CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S1	LANGUES : une langue au choix						2	2	Oui	Oui								
Matière	S1	Anglais	porté			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Espagnol	porté			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Allemand	porté			13,5						CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Italien	porté			13,5						CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles	porté			4,5													
		BONIFICATIONS (voir annexe)																	
Semestre	S2	SEMESTRE 6			198	45		30											

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Type Diplôme : LICENCE		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	DROIT - MONTAUBAN	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Le redoublement est autorisé		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stage obligatoire		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Pour valider le diplôme il faut valider la 3ème année. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

[illegible]

LICENCE 1		DROIT											1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Droit - Montauban											Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal				
Semestre	S2	SEMESTRE 2			149	69		30		Oui	Oui								
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES JURIDIQUES																	
UE	S2	DROIT CIVIL - Droit des personnes et de la famille					6	6	Oui	Oui									
Matière	S2	Droit civil CM	porteur		33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H			
Matière	S2	Droit civil TD	porteur		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL					6	6	Oui	Oui									
Matière	S2	Droit constitutionnel CM	porteur		33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H			
Matière	S2	Droit constitutionnel TD	porteur		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS					6	6	Oui	Oui									
Matière	S2	Histoire des institutions CM	porteur		33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	Écrit	1H			
Matière	S2	Histoire des institutions TD	porteur		13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES	porteur		20		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h30 min	Écrit	1H			
UE	S2	ECONOMIE	porteur		30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral ou Écrit	1h30 min	Écrit	1H			
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	S2	Compétences informationnelles	porteur		4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S2	LV1 : ANGLAIS	porteur		12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S2	LV2 : une langue au choix					2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Espagnol	porteur		12				Non	Non									
Matière	S2	Allemand	porteur		12				Non	Non									
Matière	S2	Italien	porteur		12				Non	Non									
Matière	S2	Grec	porteur		12				Non	Non									
Matière	S2	Latin	porteur		12				Non	Non									
Matière	S2	Chinois	porteur		12				Non	Non									
	S2	BONIFICATION (voir annexe)																	

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LICENCE 3		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		Droit - Montauban												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
	S1	PARCOURS DROIT PRIVE (1 parcours de TD au choix)																	
	S1	CHOIX TD : Droit civil des biens et Droit du travail 1																	
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit civil des biens CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit civil des biens TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit du travail 1 TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	DROIT DES GROUPEMENTS ET SOCIETES (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	OPTION : une matière au choix						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales	porteur		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Matière	S1	Initiation aux contrats civil et commerciaux	porteur		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
Matière	S1	Compétences informationnelles	porteur			4,5													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S1	LV1 : Anglais	porteur			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	LV2 : un langue au choix						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Espagnol	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Allemand	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Italien	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Grec	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Latin	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Chinois	porteur			12				Non	Non								
	S1	BONIFICATIONS (voir annexe)																	

[illegible]

LICENCE 3		DROIT											1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		Droit - Montauban											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		Nature	Durée
	S1	PARCOURS PUBLIC (1 parcours de TD au choix)																	
	S1	CHOIX TD : Droit administratif et Droit européen matériel																	
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit administratif des biens TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit européen matériel CM	porteur		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit européen matériel TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S1	DROIT DES GROUPEMENTS ET SOCIETES (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	porteur		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	OPTION : une matière au choix						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales	porteur		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Matière	S1	Initiation aux contrats civil et commerciaux	porteur		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
Matière	S1	Compétences informationnelles				4,5													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S1	LV1 : Anglais	porteur			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	LV2 : un langue au choix						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Espagnol	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Allemand	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Italien	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Grec	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Latin	porteur			12				Non	Non								
Matière	S1	Chinois	porteur			12				Non	Non								
	S1	BONIFICATIONS (voir annexe)																	

[illegible]

LICENCE 3		DROIT												1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Droit - Montauban												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée
Semestre	S2	SEMESTRE 6			231	55,5		30											
	S2	PARCOURS PRIVE (1 couple de TD au choix)																	
	S2	CHOIX TD : Droit civil et Droit du travail																	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S2	DROIT CIVIL - Droit patrimonial de la famille						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit civil CM	porteur		33				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit civil TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL (relations collectives)						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit du travail CM	porteur		33				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit du travail TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S2	DROIT JUDICIAIRE PRIVE (sans TD)	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF (sans TD)	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	S2	Compétences informationnelles				4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S2	LV1 : Anglais	porteur			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	LV2 : un langue au choix						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Espagnol				12				Non	Non								
Matière	S2	Allemand	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Italien	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Grec	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Latin	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Chinois	porteur			12				Non	Non								
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)																	

LICENCE 3		DROIT												1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		Droit - Montauban												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature		Durée
	S2	CHOIX TD : Droit civil et Droit judiciaire privé																	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S2	DROIT CIVIL - Droit patrimonial de la famille						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit civil CM	porteur		33				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit civil TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT JUDICIAIRE PRIVE						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit judiciaire privé CM	porteur		33				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit judiciaire privé TD	porteur			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF (sans TD)	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL (relations collectives) (sans TD)	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES	porteur		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	S2	Compétences informationnelles	porteur			4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S2	LV1 : Anglais	porteur			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	LV2 : un langue au choix				12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Espagnol	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Allemand	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Italien	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Grec	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Latin	porteur			12				Non	Non								
Matière	S2	Chinois	porteur			12				Non	Non								
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)																	

[illegible]

[illegible]

Type Diplôme : Licence		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	DROIT-LAS	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français sauf dispositions spécifiques (voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
"Le redoublement n'est pas autorisé sauf avis favorable d'une commission pédagogique dont les membres sont désignés par le Doyen. L'étudiant conserve la possibilité de se réinscrire dans la licence Parcours Type Droit." Tout étudiant inscrit en licence Accès santé peut présenter 2 fois sa candidature pour une admission dans les formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique (L2MMOP) sous réserve d'avoir validé au moins 60 CTS supplémentaires correspondant à la validation du niveau supérieur lors de sa seconde candidature.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Pas de stage obligatoire		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Pour valider le diplôme il faut valider la 3ème année. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis. Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation.		
Mineure santé		
Une épreuve écrite et une épreuve orale seront organisées. Tous les étudiants en LAS passeront l'épreuve écrite. En fonction des résultats appréciés par le jury spécialement constitué à cette fin, certains étudiants seront convoqués pour l'oral. L'admission dans chacune des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie ou de maïeutique (L2MMOP) est placée sous la responsabilité d'un jury qui examine les candidatures. Les étudiants en LAS d'UT1 seront classés en fonction de leurs résultats au sein de leur groupe de licence LAS d'UT Capitole. Ces résultats prendront en compte à la fois les résultats aux examens de la licence et de la mineure santé		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 1		DROIT										1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance		
Parcours-type		LAS - Droit - Montauban										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal				
Semestre	S1	SEMESTRE 1																	
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES JURIDIQUES																	
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE																	
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	porteur		33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30 min	Écrit	1H	
Matière	S1	Introduction au droit privé TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC																	
Matière	S1	Introduction au droit public CM	porteur		33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30 min	Écrit	1H	
Matière	S1	Introduction au droit public TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT																	
Matière	S1	Introduction historique à l'étude du droit CM	porteur		33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30 min	Écrit	1H	
Matière	S1	Introduction historique à l'étude du droit TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S1	INSTITUTIONS INTERNATIONALES																	
UE	S1	OPTION : une matière au choix																	
Matière	S1	Initiation à la gestion	porteur		30			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h30 min	Écrit	1H	
Matière	S1	Informatique	porteur		30			3	3	Oui	Oui								
Matière	S1	Grands procès et représentation judiciaires	porteur		30					Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1H	Écrit	1H	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
Matière	S1	Compétences informationnelles	porteur			4,5													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S1	LV1 : ANGLAIS																	
UE	S1	LV2 : une langue au choix																	
Matière	S1	Espagnol	porteur		12			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Allemand	porteur		12			2	2	Oui	Oui								
Matière	S1	Italien	porteur		12					Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Grec	porteur		12					Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Latin	porteur		12					Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Chinois	porteur		12					Non	Non	CCI (CC Intégral)							
S1	BONIFICATION (voir annexe)																		
Semestre	S2	SEMESTRE 2																	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES JURIDIQUES																	
UE	S2	DROIT CIVIL - Droit des personnes et de la famille																	
Matière	S2	Droit civil CM	porteur		33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit civil TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL																	
Matière	S2	Droit constitutionnel CM	porteur		33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit constitutionnel TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	HISTOIRE DES INSTITUTIONS																	
Matière	S2	Histoire des institutions CM	porteur		33			6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Histoire des institutions TD	porteur			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES																	
UE	S2	ECONOMIE																	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	S2	Compétences informationnelles																	
UE	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S2	LV1 : ANGLAIS																	
Matière	S2	LV2 : une langue au choix																	
Matière	S2	Espagnol	porteur		12			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Allemand	porteur		12			2	2	Oui	Oui								
Matière	S2	Italien	porteur		12					Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Grec	porteur		12					Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Latin	porteur		12					Non	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Chinois	porteur		12					Non	Non	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	MINEURE SANTÉ																	
S2	BONIFICATION (voir annexe)																		

LICENCE 2		DROIT													1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance										
Parcours-type		LAS Droit - Montauban													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal											
Semestre	S1	SEMESTRE 3													195	82,5					30		Oui	Oui					
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT COMMUN																											
UE	S1	DROIT CIVIL - Les contrats								5	5	Oui	Oui																
Matière	S1	Droit civil CM	porteur			33					2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1h30 min	Écrit		1h							
Matière	S1	Droit civil TD	porteur			13,5					2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)															
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF 1								5	5	Oui	Oui																
Matière	S1	Droit administratif 1 CM	porteur			33					2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1h30 min	Écrit		1h							
Matière	S1	Droit administratif 1 TD	porteur			13,5					2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)															
UE	S1	DROIT PENAL GENERAL								4	4	Oui	Oui																
Matière	S1	Droit pénal général CM	porteur			33					2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1h30 min	Écrit		1h							
Matière	S1	Droit pénal général TD	porteur			13,5					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)															
UE	S1	DROIT DES AFFAIRES - Droit du commerce général								4	4	Oui	Oui																
Matière	S1	Droit des affaires CM	porteur			33					2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1h30 min	Écrit		1h							
Matière	S1	Droit des affaires TD	porteur			13,5					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)															
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT SPECIAL																											
UE	S1	DROIT DES FINANCES PUBLIQUES		porteur		33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral ou Écrit	1h30 min	Écrit		1h							
UE	S1	DROIT EUROPEEN		porteur		30				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral ou Écrit	1h30 min	Écrit		1h							
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																											
Matière	S1	Compétences informationnelles		porteur			4,5																						
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																											
UE	S1	LV1 : ANGLAIS		porteur		12				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)															
UE	S1	LV2 : une langue au choix								2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)															
Matière	S1	Espagnol	porteur			12						Non	Non																
Matière	S1	Allemand	porteur			12						Non	Non																
Matière	S1	Italien	porteur			12						Non	Non																
Matière	S1	Grec	porteur			12						Non	Non																
Matière	S1	Latin	porteur			12						Non	Non																
Matière	S1	Chinois	porteur			12						Non	Non																
S1		BONIFICATIONS (voir annexe)																											
Semestre	S2	SEMESTRE 4													195	82,5													
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT COMMUN																											
UE	S2	DROIT CIVIL - La responsabilité extra-contractuelle								4,5	4,5	Oui	Oui																
Matière	S2	Droit civil CM	porteur			33					2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	3h	Écrit		1h							
Matière	S2	Droit civil TD	porteur			13,5					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)															
UE	S2	DROIT ADMINISTRATIF 2								4,5	4,5	Oui	Oui																
Matière	S2	Droit administratif 2 CM	porteur			33					2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	3h	Écrit		1h							
Matière	S2	Droit administratif 2 TD	porteur			13,5					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)															
UE	S2	PROCEDURE PENALE								4	4	Oui	Oui																
Matière	S2	Procédure pénale CM	porteur			33					2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1h30 min										
Matière	S2	Procédure pénale TD	porteur			13,5					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)															
UE	S2	DROIT DES AFFAIRES - Droit de la concurrence et de la consommation								4	4	Oui	Oui																
Matière	S2	Droit des affaires CM	porteur			33					2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				Écrit	1h30 min	Écrit		1h							
Matière	S2	Droit des affaires TD	porteur			13,5					2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)															
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES DE DROIT SPECIAL																											
UE	S2	DROIT FISCAL		porteur		33				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral ou Écrit	1h30	Écrit		1h							
UE	S2	OPTION : une matière au choix								4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral ou Écrit	1h	Écrit		1h							
Matière	S2	Histoire du droit privé		porteur		30																							
Matière	S2	Histoire des institutions publiques		porteur		30																							
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																											
UE	S2	Compétences informationnelles		porteur			4,5			1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)															
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																											
UE	S2	LV1 : ANGLAIS		porteur		12				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)															
UE	S2	LV2 : une langue au choix								2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)															
Matière	S2	Espagnol	porteur			12						Non	Non																
Matière	S2	Allemand	porteur			12						Non	Non																
Matière	S2	Italien	porteur			12						Non	Non																
Matière	S2	Grec	porteur			12						Non	Non																
Matière	S2	Latin	porteur			12						Non	Non																
Matière	S2	Chinois	porteur			12						Non	Non																
UE	S2	MINEURE SANTÉ								10																			
S2		BONIFICATIONS (voir annexe)																											

LICENCE 1		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		LAS - Droit - Montauban												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 5			195	55,5		30		Oui	Oui								
	S1	PARCOURS GENERALISTE																	
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit civil des biens CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit civil des biens TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit administratif des biens TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	DROIT DES GROUPEMENTS ET SOCIETES (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	OPTION : une matière au choix						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales	porté		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Matière	S1	Initiation aux contrats civil et commerciaux	porté		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
Matière	S1	Compétences informationnelles	porté			4,5													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S1	LV1 : Anglais	porté			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	LV2 : un langue au choix						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Espagnol	porté			12				Non	Non								
Matière	S1	Allemand	porté			12				Non	Non								
Matière	S1	Italien	porté			12				Non	Non								
Matière	S1	Grec	porté			12				Non	Non								
Matière	S1	Latin	porté			12				Non	Non								
Matière	S1	Chinois	porté			12				Non	Non								
	S1	BONIFICATIONS (voir annexe)																	
	S1	PARCOURS DROIT PRIVE (1 parcours de TD au choix)																	
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit civil des biens CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit civil des biens TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles)						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit du travail 1 CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit du travail 1 TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	DROIT DES GROUPEMENTS ET SOCIETES (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S1	OPTION : une matière au choix						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales	porté		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Matière	S1	Initiation aux contrats civil et commerciaux	porté		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
Matière	S1	Compétences informationnelles	porté			4,5													
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S1	LV1 : Anglais	porté			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	LV2 : un langue au choix						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Espagnol	porté			12				Non	Non								
Matière	S1	Allemand	porté			12				Non	Non								
Matière	S1	Italien	porté			12				Non	Non								
Matière	S1	Grec	porté			12				Non	Non								
Matière	S1	Latin	porté			12				Non	Non								
Matière	S1	Chinois	porté			12				Non	Non								
	S1	BONIFICATIONS (voir annexe)																	
	S1	CHOIX TD : Droit civil des biens et Droit des groupements et des sociétés																	
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit civil des biens CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit civil des biens TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	DROIT DES GROUPEMENTS ET SOCIETES						6	6	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit des groupements et des sociétés CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S1	Droit des groupements et des sociétés TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							

LICENCE 1		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		LAS - Droit - Montauban												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée		
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																		
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
UE	S1	OPTION : une matière au choix						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales	porté		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
Matière	S1	Initiation aux contrats civil et commerciaux	porté		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																		
Matière	S1	Compétences informationnelles	porté			4,5														
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																		
UE	S1	LV1 : Anglais	porté			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S1	LV2 : un langue au choix						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S1	Espagnol	porté			12				Non	Non									
Matière	S1	Allemand	porté			12				Non	Non									
Matière	S1	Italien	porté			12				Non	Non									
Matière	S1	Grec	porté			12				Non	Non									
Matière	S1	Latin	porté			12				Non	Non									
Matière	S1	Chinois	porté			12				Non	Non									
S1		BONIFICATIONS (voir annexe)																		
S1		PARCOURS PUBLIC (1 parcours de TD au choix)																		
S1		CHOIX TD : Droit administratif et Droit européen matériel																		
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																		
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS						6	6	Oui	Oui									
Matière	S1	Droit administratif des biens CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S1	Droit administratif des biens TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL						6	6	Oui	Oui									
Matière	S1	Droit européen matériel CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S1	Droit européen matériel TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																		
UE	S1	DROIT DES GROUPEMENTS ET SOCIETES (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
UE	S1	OPTION : une matière au choix						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales	porté		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
Matière	S1	Initiation aux contrats civil et commerciaux	porté		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																		
Matière	S1	Compétences informationnelles	porté			4,5														
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																		
UE	S1	LV1 : Anglais	porté			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S1	LV2 : un langue au choix						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S1	Espagnol	porté			12				Non	Non									
Matière	S1	Allemand	porté			12				Non	Non									
Matière	S1	Italien	porté			12				Non	Non									
Matière	S1	Grec	porté			12				Non	Non									
Matière	S1	Latin	porté			12				Non	Non									
Matière	S1	Chinois	porté			12				Non	Non									
S1		BONIFICATIONS (voir annexe)																		
S1		CHOIX TD : Droit européen matériel et droit des groupements et des stés																		
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																		
UE	S1	DROIT EUROPEEN MATERIEL						6	6	Oui	Oui									
Matière	S1	Droit européen matériel CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S1	Droit européen matériel TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
UE	S1	DROIT DES GROUPEMENTS ET SOCIETES						6	6	Oui	Oui									
Matière	S1	Droit des groupements et des sociétés CM	porté		33				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h		
Matière	S1	Droit des groupements et des sociétés TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)								
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																		
UE	S1	DROIT DU TRAVAIL 1 (relations individuelles) (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
UE	S1	DROIT CIVIL DES BIENS (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
UE	S1	DROIT ADMINISTRATIF DES BIENS (sans TD)	porté		33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
UE	S1	OPTION : une matière au choix						2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
Matière	S1	Droit des libertés fondamentales	porté		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
Matière	S1	Initiation aux contrats civil et commerciaux	porté		30							CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h		
Bloc	S1	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																		
Matière	S1	Compétences informationnelles	porté			4,5														

LICENCE 1		DROIT												1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours-type		LAS - Droit - Montauban												Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
	S2	PARCOURS PUBLIC (1 parcours de TD au choix)																	
	S2	CHOIX TD : Contentieux administratif et Droit international 1																	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Contentieux administratif CM	porté		33				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Contentieux administratif TD				13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit international 1 CM	porté		33				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit international 1 TD	porté			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES (sans TD)	porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL (relations collectives) (sans TD)	porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES	porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT CIVIL - Droit patrimonial de la famille (sans TD)	porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT JUDICIAIRE PRIVE (sans TD)	porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	S2	Compétences informationnelles	porté			4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S2	LV1 : Anglais	porté			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	LV2 : un langue au choix						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Espagnol	porté			12				Non	Non								
Matière	S2	Allemand	porté			12				Non	Non								
Matière	S2	Italien	porté			12				Non	Non								
Matière	S2	Grec	porté			12				Non	Non								
Matière	S2	Latin	porté			12				Non	Non								
Matière	S2	Chinois	porté			12				Non	Non								
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)																	
	S2	CHOIX TD : Contentieux administratif et Droit public des affaires																	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES FONDAMENTALES																	
UE	S2	CONTENTIEUX ADMINISTRATIF						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Contentieux administratif CM	porté		33				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Contentieux administratif TD	porté			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT PUBLIC DES AFFAIRES						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit public des affaires CM	porté		33				2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit public des affaires TD	porté			13,5			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES COMPLEMENTAIRES																	
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL (relations collectives) (sans TD)	porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	HISTOIRE DES IDEES POLITIQUES	porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT CIVIL - Droit patrimonial de la famille (sans TD)	porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT INTERNATIONAL 1 (sans TD)	porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
UE	S2	DROIT JUDICIAIRE PRIVE (sans TD)	porté		33			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	15 min	Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	S2	Compétences informationnelles	porté			4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S2	LV1 : Anglais	porté			12		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	LV2 : un langue au choix						2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Matière	S2	Espagnol	porté			12				Non	Non								
Matière	S2	Allemand	porté			12				Non	Non								
Matière	S2	Italien	porté			12				Non	Non								
Matière	S2	Grec	porté			12				Non	Non								
Matière	S2	Latin	porté			12				Non	Non								
Matière	S2	Chinois	porté			12				Non	Non								
UE		MINEURE SANTE																	
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)																	

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	DROIT - Juriste de copropriété	
Session LICENCE	Seconde session/chance	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Seuls deux redoublements sont autorisés sur la licence. A partir de la 3ème inscription sur un même niveau, la réinscription sera conditionnée par un entretien obligatoire avec le SUIO-IP au cours du semestre pair de l'année précédant l'inscription. MESURES TRANSITOIRES: En 2023/2024 7 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2024/2025 6 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2025-2026 5 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Stage obligatoire de minimum 1 mois en L2		
Autres modalités		
L3 en alternance		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note</i>		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LUCENCE 1		DROIT											1ère session			Seconde session/chance			Observation seconde session/chance
Parcours-type		DROIT-JURISTE DE COPROPRIETE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			165	45		30		Oui	Oui								
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES JURIDIQUES																	
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PRIVE						7	7	Oui	Oui								
Matière	S1	Introduction au droit privé CM	porté		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Introduction au droit privé TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	INTRODUCTION AU DROIT PUBLIC						7	7	Oui	Oui								
Matière	S1	Introduction au droit public CM	porté		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S1	Introduction au droit public TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S1	INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT (sans TD)	porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1H	
UE	S1	INSTITUTIONS INTERNATIONALES (sans TD)	porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral ou Écrit	1h	Écrit	1H	
Bloc	S1	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES D'OUVERTURE																	
UE	S1	OPTION : une matière au choix	porté					4	4	Oui	Oui								
Matière	S1	Grands procès et représentations judiciaires	porté		33							CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S1	Initiation à la gestion	porté		33							CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S1	Histoire économique et sociale	porté		33							CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Bloc	ANNUEL	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
Matière	ANNUEL	Compétences informationnelles	porté			4,5													
Bloc	S1	COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S1	LANGUE						2	2	Oui	Oui								
Matière	S1	Anglais (auto-formation en ligne)	porté			12						CCI (CC Intégral)							
	S1	BONIFICATIONS (voir annexe)																	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			198	45		30		Oui	Oui								
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES																	
UE	S2	DROIT CIVIL (personne et familles)						7	7	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit civil CM	porté		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit civil TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT CONSTITUTIONNEL						7	7	Oui	Oui				Écrit				
Matière	S2	Droit constitutionnel CM	porté		33				4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	Écrit	1H	
Matière	S2	Droit constitutionnel TD	porté			13,5			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	HISTOIRES DES INSTITUTIONS (sans TD)	porté					5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H	
UE	S2	INSTITUTIONS EUROPEENNES (sans TD)	porté		33			5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1H	
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES D'OUVERTURE																	
UE	S2	OPTION : une matière au choix						3	3										
Matière	S2	Introduction à la science politique	porté		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S2	Ethnologie juridique	porté		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S2	Histoire des institutions de l'antiquité	porté		33				3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h	Écrit	1H	
Matière	S2	Grands problèmes économiques contemporains	porté		33				3										
Bloc	S2	BLOC DE COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	ANNUEL	Compétences informationnelles	porté			4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S2	LANGUE						2	2	Oui	Oui								
Matière	S2	Anglais (auto-formation en ligne)	porté			13,5						CCI (CC Intégral)							
	S2	BONIFICATIONS (voir annexe)																	

Type Diplôme : Licence

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Droit et science politique	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.		
Seuls deux redoublements sont autorisés sur la licence. A partir de la 3ème inscription sur un même niveau, la réinscription sera conditionnée par un entretien obligatoire avec le SUIO-IP au cours du semestre pair de l'année précédant l'inscription. MESURES TRANSITOIRES: En 2023/2024 7 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2024/2025 6 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence, en 2025-2026 5 inscriptions autorisées sur la globalité de la licence.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.		
Stages		
Pas de stage obligatoire		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Pour valider le diplôme il faut valider la 3ème année. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE. La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Type Diplôme : Licence

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Double diplôme en Droit et en Gestion	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français (sauf disposition spécifiques voir MCC)		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas de droit, il est soumis à la décision du jury d'examen, le président autorise les redoublements sur avis du jury de la formation.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Pas de stage obligatoire		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examens est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20, lorsque une UE composée de plusieurs matières (ex : CM et TD) n'est pas validée, les notes des matières ne sont pas conservées dans le cadre d'un redoublement. Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20. Pour valider le diplôme il faut valider la 3ème année. Le calcul de la mention au diplôme de licence se fait sur les 6 semestres de licence.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre les matières d'une même UE. La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		

LICENCE 3		DROIT												1ère session		Seconde session/chance		Observation seconde session/chance	
Parcours-type		DOUBLE DIPLOMANT EN DROIT ET GESTION												Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Contrôle Terminal			
Semestre	S2	SEMESTRE 6				159	159,5		30		Oui	Oui							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES EN GESTION																	
UE	S2	COMPTABILITE DES SOCIETES						5	5	Oui	Oui								
Matière	S2	Comptabilité des sociétés CM		porteur		30			2,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h	
Matière	S2	Comptabilité des sociétés TD		porteur		15			2,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	MANAGEMENT DES INDIVIDUS ET DES GROUPES						6	6	Oui	Oui								
Matière	S2	Management des individus et des groupes CM		porteur		30			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	Écrit	2h	
Matière	S2	Management des individus et des groupes TD		porteur		15			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	BUSINESS GAME LEVEL 3		porteur		18		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC DE CONNAISSANCES DISCIPLINAIRES JURIDIQUES																	
UE	S2	DROIT DU TRAVAIL 2						4	4	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit du travail 2 CM		porté(L3)	L3 droit	33			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit du travail 2 TD		porteur		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT DES GROUPEMENTS ET SOCIETES 2						4	4	Oui	Oui								
Matière	S2	Droit des groupements et sociétés 2 CM		porté (TSE)	L3 écodroit	33			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Écrit	1h	
Matière	S2	Droit des groupements et sociétés 2 TD		porteur		13,5			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)							
UE	S2	DROIT JUDICIAIRE PRIVE		porté	L3 droit	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Écrit	1h	
Bloc	S2	BLOC COMPETENCES INFORMATIONNELLES																	
UE	S2	Compétences informationnelles		porteur		4,5		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC COMPETENCES LINGUISTIQUES																	
UE	S2	ANGLAIS		porteur		30		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S2	BLOC COMPETENCE PROFESSIONNELLE																	
UE	S2	PROJET PROFESSIONNEL		porteur		50		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)							
	S2	BONIFICATIONS																	

Type Diplôme : LICENCE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT	
Parcours-type	Juriste d'entreprise	
Session LICENCE	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le jury d'examen.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Pour les étudiants en formation initiale : au cours de l'année universitaire, l'étudiant doit effectuer un stage alterné d'une durée minimale de trois mois en milieu professionnel et dont la finalité est la mise en application pratique des enseignements reçus à l'université. L'étudiant peut réaliser une autre expérience que le stage. Dans ce cas là, cette expérience devra faire l'objet d'une convention pédagogique validée par le responsable pédagogique et pourra ainsi être prise en compte pour l'admission du diplôme. Les expériences professionnelles pouvant se substituer au stage sont les suivantes : CDD/CDI, service civique, VIE (Volontariat International en Entreprise)/VIA (Volontariat International en Administration)/VTE (Volontariat territorial en Entreprise), mémoire/rapport d'activités, projet de création d'entreprise. Le projet de stage doit obtenir l'accord du responsable pédagogique de la L3. Ce stage donne lieu à la rédaction d'un rapport de stage dont la note obtenue (UE9) est prise en compte pour l'admission au diplôme. Par dérogation exceptionnelle, souverainement appréciée par le responsable pédagogique de la formation, l'étudiant se trouvant dans l'impossibilité d'effectuer un stage pourra être autorisé à rédiger un mémoire dont le sujet sera déterminé par le responsable de la formation. Pour les étudiants sous contrat d'apprentissage : l'année débute par 2 semaines en immersion entreprise suivies de 2 semaines de cours (remise à niveau). Après cette première phase, les semaines en entreprise et en cours s'alternent selon calendrier révisé chaque année.		
Autres modalités		
Dans le cadre du projet Innov'emploi porté par la région, les demandeurs d'emploi ont la possibilité de s'inscrire et de valider des blocs de compétences inscrits au RNCP et constitués des enseignements suivants : Sécurisation juridique de l'entreprise personne morale : RNCP 38186 BC04 "Se positionner vis à vis d'un champ professionnel : Garanties, Direction des sociétés, Droit fiscal des affaires, Opérations sociétaires, constitution des sociétés Sécurisation juridique des actes commerciaux de l'entreprise : RNCP 38186 BC02 "Exploiter des données à des fins d'analyse", BC06 "Identifier et résoudre un problème juridique : Régime général de l'obligation, Garanties, Biens de l'entreprise, organisation de l'entreprise, recherche documentaire		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
L'organisation des sessions d'examen est régie par la charte des examens.		
Seconde chance		
En seconde chance, l'étudiant doit composer sur toutes matières où il n'a pas obtenu la moyenne, à l'exception des notes de contrôle continu dont la note obtenue en session 1 est automatiquement reportée en session 2.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour valider une UE il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Pour valider les semestres ou l'année il faut obtenir une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements (UE ou SEMESTRES) crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. Une UE est définitivement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.		
Compensation		
La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
La compensation est organisée entre les 2 semestres consécutifs d'un même niveau. Dès qu'un semestre est acquis isolément ou par compensation, les ECTS afférents sont définitivement acquis.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

LICENCE 3		DROIT											1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Juriste d'entreprise											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S1	SEMESTRE 5			119	96		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	RNCP 38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique RNCP 38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte								Non	Non						
UE	S1	UE1						8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Régime général de l'obligation	porteur		18	18		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Oral	
	S1	OPTION Choisir une matière parmi deux															
Matière	S1	Environnement de l'assurance (alternants en entreprises d'assurance)	porteur		15	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	
Matière	S1	Economie du contrat	porteur		15	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	
Bloc	S1	RNCP 38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique RNCP 38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte								Non	Non						
UE	S1	UE2						12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Biens de l'entreprise	porteur		18	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	
Matière	S1	Garanties	porteur		18	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	Oral	
Matière	S1	Comptabilité	porteur		15	12		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Oral	
Bloc	S1	RNCP 38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique RNCP 38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte								Non	Non						
UE	S1	UE3						10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Organisation de l'entreprise	porteur		10			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Constitution de sociétés	porteur		10	12		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Oral	
Matière	S1	Direction des sociétés	porteur		15	12		3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	Conférences	porteur			6											

LICENCE 3		DROIT											1ère session			Seconde session/chance	
Parcours-type		Juriste d'entreprise											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée
Semestre	S2	SEMESTRE 6			105	180		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	RNCP 38186BC03- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère RNCP 38186BC04- Se positionner vis-à-vis d'un champ professionnel RNCP 38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte RNCP 38186BC01- Utiliser les outils numériques de référence RNCP 38186BC02- Exploiter des données à des fins d'analyse								Non	Non						
UE	S2	UE4						6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Techniques de communication	porteur			25		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Gestion	porteur		12	12		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	
Matière	S2	Compétences informationnelles	porteur			9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Informatique	porteur			21		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	RNCP 38186BC03- S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère								Non							
UE	S2	UE5 Anglais	porteur			50		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	RNCP 38186BC05- Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle RNCP 38186BC08- Agir et communiquer dans un contexte juridique								Non	Oui						
UE	S2	UE 6 (Optionnel 1 parmi 2)						6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Stage alterné						6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire			
Matière	S2	Contrat d'alternance						6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire			
Bloc	S2	RNCP 38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique								Non	Oui						
UE	S2	UE7						6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscal des affaires	porteur		15	15		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Oral	
	S2	OPTION Choisir une matière parmi deux			21			3	3	Oui	Oui						
Matière	S2	Marchés bancaires et financiers (étudiants et alternants hors entreprises d'assurance)	porteur		21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	
Matière	S2	Droit commun du contrat d'assurance (alternants entreprises d'assurances)	porteur		21			3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	
Bloc	S2	RNCP38186BC04 - Se positionner vis à vis d'un champ professionnelle. RNCP 38186BC07 - Situer un problème de droit dans son contexte								Non	Oui						
UE	S2	UE8						4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Comptabilité des sociétés	porteur		15	12		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Oral	
Matière	S2	Opérations sociétaires	porteur		12	12		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral	
Bloc	S2	RNCP 38186BC06 - Identifier et résoudre un problème juridique								Non	Oui						
UE	S2	UE9						5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du travail relations individuelles	porteur		15	12		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	
Matière	S2	Droit du travail relations collectives	porteur		15	12		2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	Oral	
		TOTAL ANNEE			224	276		60	60								

Type Diplôme : LICENCE PROFESSIONNELLE

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	MÉTIERS DU NOTARIAT	
Session LP	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé, sauf dérogation accordée par le Préseident sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Si la formation n'est pas suivie dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Apprentissage ou Professionnalisation), un stage d'une durée de 3 mois donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un projet tutoré réalisé pendant le stage (UE7) et à une note en entreprise (UE8).		
Autres modalités		
Lorsque la formation est suivie dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, l'UE7 donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un projet professionnel appliqué (PPA) et l'UE8 à une note en entreprise.		
Les UE 6,7 et 8 comprennent des mises en situation professionnelle au sens de l'article 10 alinéa 2 de l'arrêté du 6 décembre 2019.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Session unique		
Seconde chance		
L'apprenant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, peut être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la session unique.		
Le Président autorise l'apprenant à se présenter à la session de remplacement sur avis d'une commission dont il arrête la composition.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Moyenne annuelle $\geq 10/20$		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validés isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et		

Licence Pro		Métiers du notariat											1ère session			
Parcours-type		Rédacteurs d'actes											Contrôle Continu		Contrôle Terminal	
Semestre	S1	Semestre 5								Oui						
UE	S1	UE 1 : Notions fondamentales					6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des contrats	Porteur		15				Oui		CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S1	Droit des biens	Porteur		12			Oui								
Matière	S1	Droit des personnes et de la famille	Porteur		18			Oui								
UE	S1	UE 2 : Droit Immobilier					12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Vente d'immeuble	Porteur		33	15		7	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	
Matière	S1	Urbanisme	Porteur		15			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Publicité foncière	Porteur		9											
Matière	S1	Droit rural	Porteur		12											
UE	S1	UE 3 : Famille et patrimoine					12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des régimes matrimoniaux	Porteur		33	12		6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des successions et des libéralités	Porteur		33	12		6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
		Total semestre 5			180	39		30								
Semestre	S2	Semestre 6								Oui						
UE	S2	UE 4 Droit des affaires et du crédit					6	6		Oui						
Matière	S2	Droit des sociétés	Porteur		21					Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3H	
Matière	S2	Biens de l'entreprise et transmission	Porteur		21											
Matière	S2	Droit des sûretés	Porteur		6											
UE	S2	UE 5 : Fiscalité					4	4		Oui						
Matière	S2	Fiscalité des personnes physiques et des personnes morales	Porteur		12					Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Fiscalité des actes	Porteur		12											
Matière	S2	Droits de mutation à titre gratuit et à titre onéreux	Porteur		24											
UE	S2	UE 6 : Droit Professionnel Notarial					4	4		Oui						
Matière	S2	Déontologie	Porteur		12						CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Le notaire et le droit international privé	Porteur		12											
Matière	S2	Anglais juridique	Porteur		15			1		Oui	CCI (CC Intégral)		2			
UE	S2	UE 7 : Projet Tutoré / PPA	Porteur			35		8	8	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
UE	S2	UE 8 : Pratique professionnelle (stage/alternance)	Porteur					8	8	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		Total Semestre 6			135	35		30								
		Total année			315	74		60								
		total présence sur site			419								semaine de révision			30

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DélibérationN°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le parcours Administration des entreprises en difficultés est proposé en formation initiale, en alternance, en formation continue (M2 uniquement) et en Formation Ouverte à Distance (FOAD)		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTES											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			219	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1			126	27	18	18	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Comptabilité financière	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DEG (TSM)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Principes de gouvernance	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit de 2h max
UE	S1	UE 2			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Groupement à statut spécial	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE 3			33	13,5	4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Anglais des affaires	porté (M1 DA DPI)	M1 Affaires (DPI, DPI FE) - Aled		13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	54	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE 4			99		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DFA))	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)- Privé (FON, DRP)-DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution)	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DFA))	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Analyse financière	porteur	-	33	13,5	4	4	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=2		Écrit	3h	
UE	S2	UE 5			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2 (prestation de services)	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE 6			30	13,5	6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Anglais des affaires	porté (M1 DA DPI)	M1 Affaires (DPI, DPI FE) - Aled		13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			408	94,5	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit fondamental des affaires	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique				Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	40,5		30	Oui	Oui							
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	Porteur (CM+TD)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																	
Matière	S1	Garanties de paiement	Porteur (CM+TD)	M1 Affaires (tous) - ALED	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	Porteur (CM+TD)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																	
Matière	S1	Garanties de paiement	Porteur	M1 Affaires (tous) - ALED	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices	Porteur	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix) (*)			90			12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Comptabilité financière	Porteur	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DEG (TSM)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	Porteur	M1 Affaires (tous) - Patrimoine	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des assurances (*)	Porteur	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immobilier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	Porteur	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DGE (TSM)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	Porté (M1 DIDE JAI)	M1 Affaires (tous) - DIDE (DCEAI, DICA, JAI, DIC)	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit rural	Porté (M1 NOT FN)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Notarial	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Groupement à statut spécial	Porteur	M1 Affaires (tous) - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	Porteur	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max	
Matière	S1	Propriété intellectuelle (*)	Porté (M1 NUM DNIA)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Numérique (tous) - DD EDA (TSE)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	Porteur			13,5		2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	Porteur							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	Porté							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	Porté							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique				Observation session d'exams
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)			99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	Porteur (CM+TD)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON, DRP)-DGE (TSM)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	Porteur (CM+TD)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	Porteur (CM+TD)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :																	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	Porteur	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	Porteur	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix) *			60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	Porteur	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	Porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (DICA, DCEAI, JAI, DIC)	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	Porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous)-DIDE (JE, DIC, JAI, DICA, DCEAI)-Public (DPA)-Eco Droit	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international et européen des transports	Porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (JE, JAI, DIC, DICA, DCEAI)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	Porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE															
UE	S2	UE Matière de spécialité			30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	Porteur	M1 Affaires (tous) - ALED	30			4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	Porteur			13,5		2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	Porteur				Oui			Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand	Porté				Oui			Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien	Porté				Oui			Non	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNUEL			378	81		60	30								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit Fondamental des affaires										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			140		30	30	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE1 Communication spécialisée pour le transfert des connaissances			10		1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais	Porteur		10				Non	Non	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE		UE2 Analyser la vie de l'entreprise afin de définir une stratégie			80		25	25	Oui	Oui					
Matière	S1	Traitement des défaillances des entreprises	Porteur		20				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h x2	2 écrits sur deux matières tirées au sort
Matière	S1	Droit des sociétés et des marchés financiers	Porteur		20				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Les biens de l'entreprise	Porteur		20				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit fiscal des affaires	Porteur		20				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE3 Gérer les contraintes liées à l'activité de l'entreprise			50		4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Arbitrage et modes alternatifs de règlement des différends	Porteur		10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		Oral sur 1 des matières de l'UE choisie par l'étudiant
Matière	S1	Contrats internationaux	Porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Droit de la concurrence interne et internationale	Porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Droit du travail	Porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Histoire du droit des affaires	Porteur		10				Non	Non					
Semestre	S2	SEMESTRE 4			65		30	30	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE4 Appui à la transformation en contexte professionnel					2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Stage (durée minimale d'1 mois)							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Rédaction d'un rapport de stage
UE	S2	UE5 Maîtriser et mettre en œuvre les outils de la recherche			25		20	20	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodes des techniques juridiques	Porteur		10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche
Matière	S2	Apprentissage des techniques de la recherche	Porteur		5				Non	Non					
Matière	S2	Méthode de l'exposé discussion	Porteur		10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		Grand oral portant sur les matières des UE2, UE3 et UE6
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S2	UE6 Maîtriser l'environnement juridique de l'activité de l'entreprise et sécuriser les actes juridiques de la vie de l'entreprise			40		8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Principes généraux du droit pénal des affaires	Porteur		10				Non	Non					
Matière	S2	Régime des obligations civiles et commerciales	Porteur		10				Non	Non					
Matière	S2	Propriété industrielle et nouvelles technologies	Porteur		10				Non	Non					
Matière	S2	Financement du crédit aux entreprises	Porteur		10				Non	Non					
		TOTAL ANNUEL			205		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de /		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES												Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S1	UE Matières obligatoires S1			99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	porté (CM - M1 DA DFA) porté (SF)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix) (*)			60			8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Comptabilité financière	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DEG (TSM)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Patrimoine	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des assurances (*)	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immobilier	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DGE (TSM)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	porté (M1 DIDE JAI)	M1 Affaires (tous) - DIDE (DCEAI, DICA, JAI, DIC)	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Groupement à statut spécial	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 2h max	
Matière	S1	Propriété intellectuelle (*)	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Numérique (tous) - DD EDA (TSE)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE															
UE	S1	UE Matière de spécialité S1			30			4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit rural	porté (M1 NOT FN)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Notarial	30			4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5		2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté				Oui			Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand	porté				Oui			Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien	porté				Oui			Non	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	40,5		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S2	UE Matières obligatoires S2			99	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON, DRP)-DGE (TSM)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalités des groupes et des sociétés	porté (CM - M1 DA DFA) porté (SF)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (3 options au choix)			90			12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (DICA, DCEAI, JAI, DIC)	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous)-DIDE (JE, DIC, JAI, DICA, DCEAI)-Public (DPA)-Eco Droit (TSE)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international et européen des transports	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (JE, JAI, DIC, DICA, DCEAI)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit pénal des affaires	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5		2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			378	81		60	60	Oui	Oui						

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit et gestion des entreprises agricoles et agroalimentaires											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures CM/TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			6		318	42	42	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S1	UE Accompagner la direction de l'entreprise agricole et agroalimentaire			6		164	20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Comptabilité	porteur				20		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Analyse financière et contrôle de gestion	porteur				30		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Bilan sur la transmission de l'entreprise	porteur		6				/	Non	Non				Non évalué	
Matière	S1	Droit de l'exploitation	porteur				32		1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Deux évaluations sur 2 des 3 matières choisies par la responsable de la formation, sous forme d'un oral et/ou d'un écrit (de 4 h)	
Matière	S1	Droit de l'environnement	porteur				20			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit du travail et protection sociale	porteur				30			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit fiscal	porteur				32		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Sécuriser juridiquement la commercialisation des produits de l'entreprise agricole et agroalimentaire					74	10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit du négoce agricole	porteur				20		2,5	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral	Grand oral sur 3 des 4 matières - choix du responsable de la formation	
Matière	S1	Droit de la consommation	porteur				15			Non	Non					
Matière	S1	Droit de la distribution	porteur				24			Non	Non					
Matière	S1	Droit du marché intérieur	porteur				15			Non	Non					
UE	S1	UE Maîtriser l'environnement institutionnel et financier de l'entreprise agricole et agroalimentaire					80	12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Financement de l'exploitation agricole	porteur				20		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit de la PAC	porteur				20		1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Deux évaluations sur 2 des 3 matières choisies par la responsable de la formation, sous forme d'un oral et/ou d'un écrit (de 4 h)	
Matière	S1	Propriété industrielle	porteur				20			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Droit foncier	porteur				20			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Semestre	S2	SEMESTRE 4						18	18	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
		1 voie au choix :														
UE	S2	UE Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 3 mois						18	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
UE	S2	UE Voie recherche : mémoire						18	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			6		318	60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit de la propriété intellectuelle	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DélibérationN°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français, à l'exception du M2 DPI programme franco-espagnol dans lequel les cours dispensés à Madrid sont en castillan.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du Master Droit de la propriété intellectuelle est également proposée en double diplôme international avec une mobilité en Espagne (Université Carlos 3 à Madrid) de janvier à juin. En plus des exigences classiques, la maîtrise du castillan est un préalable nécessaire.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Pour le parcours de M2 Droit de la propriété intellectuelle programme franco-espagnol : A l'issue de ce cursus, s'ils ont satisfait au contrôle des connaissances, les étudiants se verront délivrer le Master mention Droit des affaires Parcours-type Droit de la Propriété Intellectuelle par l'Université Toulouse Capitole ainsi que le Master en Propriété intellectuelle par l'Université Carlos 3 de Madrid.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de maste		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - Programme Franco-Espagnol											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			129	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)			99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA JA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
		Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :														
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA JA)	M1 Affaires (tous) - ALED	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
		Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :														
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix) (*)					8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Comptabilité financière	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DEG (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit bancaire et financier	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des assurances (*)	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immobilier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	porté (M1 DIDE JAI)	M1 Affaires (tous) - DIDE (DCEAI, DICA, JAI, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit rural	porté (M1 NOT FN)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Notarial	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Groupement à statut spécial	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Principes de gouvernance	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit de 2h max
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S1	UE Matière de spécialité S1			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Numérique (tous) - DD EDA (TSE)	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porté			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - Programme Franco-Espagnol											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)			99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DPI)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON, DRPI)-DGE	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
		Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA JA)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
		Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :														
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix) (*)			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	porté (M1 DIDE DIC)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (DICA, DCEAI, JAI, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous)-DIDE (JE, DIC, JAI, DICA, DCEAI)-Public (DPA)-Eco Droit	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit international et européen des transports	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (JE, JAI, DIC, DICA, DCEAI)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit pénal des affaires	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S2	UE Matière de spécialité			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	porté (M1 PUBLIC DCT CA)	M1 Public (tous)-Numérique (DMC)-Affaires (DPI, DPI FE)-HDI	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porté			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			318	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle - <u>Programme Franco-Espagnol</u>										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			234		33		Oui	Oui					
UE	S1	UE Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours			45		6		Oui	Oui					
Matière	S2	Travail de fin de master	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	21			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		
Matière	S2	Accompagnement et méthodologie	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	24		/	/						Non évalué	
		Voie au choix :													
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 2 mois						2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance	Rapport de stage	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche						2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
UE	S2	UE Sistemas de protección I	porté (Univ Madrid)		42		6		Oui	Oui				Modalités de contrôle du Máster Oficial en Propiedad intelectual de l'Université Carlos 3 de Madrid	
UE	S2	UE Sistemas de protección II	porté (Univ Madrid)		42		6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Mercado editorial y musical	porté (Univ Madrid)		42		6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Mercado audiovisual, de las artes escénicas y plásticas	porté (Univ Madrid)		42		6		Oui	Oui					
UE	S2	UE Informes, litigios y procesos	porté (Univ Madrid)		21		3		Oui	Oui					
		TOTAL ANNUEL			402		60								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit de la propriété intellectuelle	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DélibérationN°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français, à l'exception du M2 DPI programme franco-espagnol dans lequel les cours dispensés à Madrid sont en castillan.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du Master Droit de la propriété intellectuelle est également proposée en double diplôme international avec une mobilité en Espagne (Université Carlos 3 à Madrid) de janvier à juin. En plus des exigences classiques, la maîtrise du castillan est un préalable nécessaire.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Pour le parcours de M2 Droit de la propriété intellectuelle programme franco-espagnol : A l'issue de ce cursus, s'ils ont satisfait au contrôle des connaissances, les étudiants se verront délivrer le Master mention Droit des affaires Parcours-type Droit de la Propriété Intellectuelle par l'Université Toulouse Capitole ainsi que le Master en Propriété intellectuelle par l'Université Carlos 3 de Madrid.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de maste		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)			99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA JA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
		Choisir 1 matière <u>renforcée</u> (CM+TD) parmi les 2 proposées :														
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA JA)	M1 Affaires (tous) - ALED	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		écrit	3h	
		Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM) <u>différente</u> de la matière renforcée déjà choisie au S1 :														
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix) (*)			60		8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Comptabilité financière	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DEG (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des assurances (*)	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immobilier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	porté (M1 DIDE JAI)	M1 Affaires (tous) - DIDE (DCEAI, DICA, JAI, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit rural	porté (M1 NOT FN)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Notarial	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Groupement à statut spécial	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit de 2h max	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S1	UE Matière de spécialité S1			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Numérique (tous) - DD EDA (TSE)	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)			99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON, DRP)-DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>renforcée</u> (CM+TD) parmi les 2 proposées :																
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA JA)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :																
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix) (*)			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	porté (M1 DIDE DIC)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (DICA, DCEAI, JAI, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous)-DIDE (JE, DIC, JAI, DICA, DCEAI)-Public (DPA)-Eco	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit international et européen des transports	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (JE, JAI, DIC, DICA, DCEAI)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit pénal des affaires	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S2	UE Matière de spécialité			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	porté (M1 PUBLIC DCT CA)	M1 Public (tous)-Numérique (DMC)-Affaires (DPI, DPI FE)-HDI	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			378	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			319,5		45		Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux/Protection des créations et des innovations			99		15	15	Oui	Oui					
Module Protection des créations littéraire et artistiques :															
Matière	S1	Propriété littéraire et artistique	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	
Module Propriété industrielle :															
Matière	S1	Protection des innovations commerciales	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h30 max sur 1 matière tirée au sort
Matière	S1	Protection des innovations technologiques	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Régulation des nouvelles technologies - Droit du numérique - Régulation dans l'univers numérique			42		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Grand oral (l'étudiant tire un sujet sur l'une des matières de ces 3 UE) (préparation + oral)
Matière	S1	Les nouveaux instruments de l'innovation et de la valorisation	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	9			3	Non	Non					
Matière	S1	RGPD	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	9			3	Non	Non					
Matière	S1	Commerce électronique	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	12			3	Non	Non					
Matière	S1	Droit du numérique/La responsabilité des acteurs du numérique	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	12			3	Non	Non					
UE	S1	UE La stratégie de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle			79,5		9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Grands principes de la propriété intellectuelle	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	12			3	Non	Non					
Matière	S1	Technique contractuelle	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	15			3	Non	Non					
Matière	S1	Droit des contrats appliqués à la propriété intellectuelle	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	15			3	Non	Non					
Matière	S1	Droit des affaires et propriété intellectuelle	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	12			3	Non	Non					
Matière	S1	Les procédures administratives	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	7,5			3	Non	Non					
Matière	S1	La défense des droits	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	18			3	Non	Non					
UE	S1	UE Aspects internationaux de la propriété intellectuelle			39		5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit comparé et étranger	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	15			3	Non	Non					
Matière	S1	Les systèmes et traités internationaux	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	24			3	Non	Non					
UE	S1	UE Clinique juridique			30		7	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Insertion et pratique professionnelle			30		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	The English practice on a business context	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	24			1	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Rédaction de CV et lettre de motivation	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	6		/	/							Non évalué

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			45		15	15	Oui	Oui					
UE	S1	UE 7 : Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours			45		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Travail de fin de master	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	21			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		Article + soutenance
Matière	S1	Accompagnement et méthodologie	porteur	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	24		/	/							non évalué
		Voie au choix :													
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 6 mois						2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rapport de stage + article
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche						2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			364,5		60								

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle (en partenariat avec l'EPE Université de Toulouse, ex- Toulouse III Paul Sabatier)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			389,5		45	45	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux/Protection des créations et des innovations			99		15	15	Oui	Oui					
Module Protection des créations littéraire et artistiques :															
Matière	S1	Propriété littéraire et artistique	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h max	
Module Propriété industrielle :															
Matière	S1	Protection des innovations commerciales	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h30 max sur 1 matière tirée au sort
Matière	S1	Protection des innovations technologiques	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	33			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Régulation des nouvelles technologies - Droit du numérique - Régulation dans l'univers numérique			42		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Grand oral (l'étudiant tire un sujet sur l'une des matières de ces 3 UE) (Préparation + oral)
Matière	S1	Les nouveaux instruments de l'innovation et de la valorisation	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	9			3	Non	Non					
Matière	S1	RGPD	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	9			3	Non	Non					
Matière	S1	Commerce électronique	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	12			3	Non	Non					
Matière	S1	Droit du numérique/La responsabilité des acteurs du numérique	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	12			3	Non	Non					
UE	S1	UE La stratégie de l'entreprise en matière de propriété intellectuelle			79,5		9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Grands principes de la propriété intellectuelle	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	12			3	Non	Non					
Matière	S1	Technique contractuelle	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	15			3	Non	Non					
Matière	S1	Droit des contrats appliqués à la propriété intellectuelle	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	15			3	Non	Non					
Matière	S1	Droit des affaires et propriété intellectuelle	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	12			3	Non	Non					
Matière	S1	Les procédures administratives	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	7,5			3	Non	Non					
Matière	S1	La défense des droits	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	18			3	Non	Non					
UE	S1	UE Aspects internationaux de la propriété intellectuelle			39		5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit comparé et étranger	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	15			3	Non	Non					
Matière	S1	Les systèmes et traités internationaux	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	24			3	Non	Non					
UE	S1	UE Clinique juridique (facultative pour les étudiants d'UT3)	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	30		/	/	Non	Non				Evaluation prise en compte comme bonification	
UE	S1	UE Insertion et pratique professionnelle			30		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	The English practice on a business context	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	24			1	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Rédaction de CV et lettre de motivation	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	6		/	/						Non évalué	
UE	S1	UE Veille technologique (dispensée par UT3)			70		7	7	Oui	Oui					
Matière	S1	Mise a niveau en droit	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	30				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Evaluation organisée par l'Université Toulouse III sous forme d'un oral et une présentation d'un rapport écrit sur les matière de l'option	
Matière	S1	Methodes et techniques de recherche d'information	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	22				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Méthodes d'analyse de l'information	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	35				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		
Matière	S1	Utilisation d'outils de veille stratégique appliquée à la biotechnologie, biomécanique et chimie	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	35				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit de la propriété intellectuelle (en partenariat avec l'EPE Université de Toulouse, ex- Toulouse III Paul Sabatier)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			45		15	15	Oui	Oui					
UE	S1	UE 7 : Méthodologie de la voie recherche et de la voie professionnelle, préparation aux concours			45		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Travail de fin de master	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	21			1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet/Soutenance		Article + soutenance
Matière	S1	Accompagnement et méthodologie	porté (M2 DA DPI)	M2 Affaires (DPI, DPI FE)	24		/	/							non évalué
		Voie au choix :													
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 6 mois						2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rapport de stage + article
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche						2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			434,5		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Droit des transports et de l'aéronautique	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du master est ouverte au contrat de professionnalisation.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)			99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immo	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA SF)	M1 Affaires (tous) - ALED	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA SF)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TCAI)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TCAI)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix) (*)			90		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Comptabilité financière	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DEG (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit bancaire et financier	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit des assurances (*)	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immobilier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	porté (M1 DIDE JAI)	M1 Affaires (tous) - DIDE (DCEAI, DICA, JAI, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit rural	porté (M1 NOT FN)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Notarial	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Groupement à statut spécial	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Principes de gouvernance	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 2h max
Matière	S1	Propriété intellectuelle	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Numérique (tous) - DD EDA	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)			99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON,	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA SF)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :																
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE Matière optionnelle S2 (1 option au choix)			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous)-DIDE (JE, DIC, JAI, DICA, DCEAI)-Public	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit pénal des affaires	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S2	UE Matières de spécialité			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (DICA, DCEAI, JAI, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit international et européen des transports	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (JE, JAI, DIC, DICA,	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			378	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des transports et de l'aéronautique										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			225		40	40	Oui	Oui					
UE	S1	UE Cours fondamentaux			105		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Cadre institutionnel et juridique	porteur		25			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	
Matière	S1	Les infrastructures des transports	porteur		25			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	
Matière	S1	Contrats de transport et logistique	porteur		25			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3H	
Matière	S1	Anglais juridique	porteur		30			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Séminaires thématiques			120		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des transports des personnes et des marchandises	porteur		40				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		Grand oral sur l'ensemble des matières (préparation + oral)
Matière	S1	Droit de la gouvernance publique des transports	porteur		40										
Matière	S1	Droit de l'aéronautique	porteur		40										
Semestre	S2	SEMESTRE 4					20	20	Oui	Oui					
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche					20	20	Oui	Oui					
1 voie au choix															
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 3 mois							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie alternance : projet professionnel appliqué							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			225		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Juriste d'affaires - DJCE	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le Master mention Droit des Affaires parcours Juriste d'affaires-DJCE est couplé en 2ème année à la préparation d'un diplôme d'université : le Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE), une formation complémentaire de haut niveau en droit des affaires.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste d'affaires - DJCE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)			99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DPI + M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix) (*)			90		12	12	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Comptabilité financière	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DEG (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des assurances (*)	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immobilier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	porté (M1 DIDE JAI)	M1 Affaires (tous) - DIDE (DCEAI, DICA, JAI, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit rural	porté (M1 NOT FN)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Notarial	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Groupement à statut spécial	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Principes de gouvernance	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Propriété intellectuelle	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Numérique (tous) - DD EDA (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste d'affaires - DJCE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)			99	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON, DRP)-DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DPI + M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	porté (CM - M1 DA DFA) porté (TD - M1 DA DFA))	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S2 :																
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix) (*)			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (DICA, DCEAI, JAI, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous)-DIDE (JE, DIC, JAI, DICA, DCEAI)-Public (DPA)-Eco Droit	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international et européen des transports	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous sauf SF) - DIDE (JE, JAI, DIC, DICA, DCEAI)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit pénal des affaires	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S2	UE Matière de spécialité			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			378	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examen
Parcours-type		Juriste d'affaires - DJCE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			343		49	49	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANVERSALES													
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances			40		5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais juridique	porteur		40		5	5	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES TRANVERSALES													
UE	S1	UE Expertiser l'architecture juridique de l'entreprise et conseiller les créateurs			99		16	16	Oui	Oui					
Matière	S1	Création de l'entreprise	porteur		57		8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Epreuve commune avec la matière "Gouvernance"
Matière	S1	Structure de l'entreprise	porteur		42		8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
UE	S1	UE Optimiser l'activité de l'entreprise en matière sociale, fiscale et contractuelle			180		25	25	Oui	Oui					
Matière	S1	Techniques fiscales	porteur		69		9	9	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		Exposé-discussion transverse
Matière	S1	Techniques contractuelles	porteur		51		7	7	Oui	Non					
Matière	S1	Techniques sociales	porteur		60		9	9	Oui	Non					
UE	S1	UE Conseiller les dirigeants			24		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Gouvernance	porteur		24		3	3	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	Epreuve commune avec la matière "Structure de l'entreprise"
Semestre	S2	SEMESTRE 4					11	11	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANVERSALES													
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte professionnel et Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés					11	11	Oui	Oui					
1 voie au choix parmi les 2 proposées :															
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois					11	11	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire							Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			343		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Juriste d'entreprise	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES														SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		JURISTE D'ENTREPRISE														Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP			ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	45				30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Contrats			48					7	7	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats d'affaires 1	porteur		24					3,5	7	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	Evaluation sur l'ensemble des deux matières
Matière	S1	Contrats d'affaires 2	porteur		24					3,5									
UE	S1	UE Droit du marché			42					6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de l'environnement	porteur	M1 Social DMSE	18					3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral	1h30	Evaluation sur une des deux matières tirées au sort / désignées par le responsable du parcours.
Matière	S1	Droit de la régulation	porteur		15					1,5	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit public des affaires	porteur		9					1,5							Écrit		
UE	S1	UE Gestion financière et juridique			66	45				11	11	Oui	Oui						
Matière	S1	Analyse financière	porteur		12	18				2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	
Matière	S1	Gestion financière	porteur		15					2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	
Matière	S1	Fiscalité des structures	porteur		15	9				2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	
Matière	S1	Contrôle fiscal	porteur		9					1	1	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	
Matière	S1	Transmission de l'entreprise	porteur		15	18				2,5	2,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	
UE	S1	UE Savoir-faire			33					6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Gestion de projet	porteur	M1 social DMSE	15					3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Informatique	porteur		18					3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES														SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		JURISTE D'ENTREPRISE														Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP			ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			165	70				30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Protection de l'entreprise			63					10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Pénal des affaires	porteur		18					3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1h30	
Matière	S2	Contentieux de l'entreprise	porteur		18					3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Patrimoine intellectuel 1	porteur		9					2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Patrimoine intellectuel 2	porteur		18					2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE Gestion juridique de la vie de l'entreprise			45	30				6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la défaillance économique	porteur		27	15				4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3	
Matière	S2	Droit international privé	porteur (CM uniq ¹)	M1 DMSE	18	15				2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2	
UE	S2	UE Droit du marché			39					4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la concurrence	porteur		21					2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2	
Matière	S2	Droit de la consommation	porteur		18					2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5	
UE	S2	UE Communication			18	40				3	3	Oui	Oui						
Matière	S2	Techniques de communication	porteur		18					1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	L.V. Anglais	porteur			40				2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Rapport d'activités ou de stage								7	7	Oui	Oui						
Au choix en fonction du statut de l'apprenant :																			
Matière	S2	En formation initiale : Rapport de stage (durée minimale de 3 mois)										Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		Rédaction soit d'un rapport d'activités soit d'un rapport de stage
Matière	S2	En alternance (CA et CPI) : Rapport d'activités (calendrier de l'alternance)										Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL			354	115				60	60								

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		JURISTE D'ENTREPRISE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	USAGE AVANCES ET SPECIALISES DES OUTILS NUMERIQUES														
UE	ANNUEL	UE Maitrise des outils numériques			27			2	2	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Formation documentaire	porteur		9				1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Technologie de l'internet	porteur		18				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	ANNUEL	COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DES CONNAISSANCES														
UE	ANNUEL	UE Anglais			30			3	3	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Anglais juridique	porteur		30					Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	ANNUEL	ES ACTES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE (CONTRATS D'AFFAIRES, PRÉVENTION DU RISQUE JURIDIQUE...)														
UE	ANNUEL	UE Sécurisation des actes juridiques			78			9	9	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Techniques contractuelles	porteur		15				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Evaluation sur une des deux matières tirées au sort par le responsable du parcours.
Matière	ANNUEL	Pactes extra-statutaires	porteur		6					Non	Oui					
Matière	ANNUEL	Marchés publics	porteur		15				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	ANNUEL	Contrats de distribution	porteur	M2 Eco-Droit (TSE)	12				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	ANNUEL	Bail commercial	porteur		12				1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	ANNUEL	Contrats bancaires	porteur		18				1,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Bloc	ANNUEL	NIVEAU EXPERT : ASSURER LA GESTION JURIDIQUE DE LA VIE DE L'ENTREPRISE ET DE SES PRATIQUES														
UE	ANNUEL	UE Gestion juridique de l'entreprise			99			11	11	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Titres financiers	porteur		18				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	ANNUEL	Opérations haut de bilan	porteur		18				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	ANNUEL	Les risques financiers	porteur		18				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	ANNUEL	Fiscalité des échanges	porteur	M2 Eco-Droit (TSE)	21				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	ANNUEL	Les risques responsabilités	porteur		18				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Séminaires thématiques	porteur		6				/	Non	Non					non évalué
Bloc	ANNUEL	NIVEAU EXPERT : GÉRER LES CONTENTIEUX ET ARBITRAGE (EN COLLABORATION OU NON AVEC DES CABINETS D'AVOCATS)														
UE	ANNUEL	UE Contentieux et arbitrage			36			4	4	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Arbitrage	porteur		15				1	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	ANNUEL	Suivi des procédures	porteur		21				1	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES											SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		JURISTE D'ENTREPRISE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Bloc	ANNUEL	NIVEAU EXPERT : ASSURER LA SÉCURISATION DES ACTES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE (CONTRATS D'AFFAIRES, PRÉVENTION DU RISQUE JURIDIQUE...)														
UE	ANNUEL	UE Sécurisation des actes juridiques à l'international			69			6	6	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	DIP Contrats	porteur		12				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	ANNUEL	DIP Société	porteur		12				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	ANNUEL	Droit du commerce international	porteur		15				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	ANNUEL	Transports	porteur		15				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	ANNUEL	Douanes	porteur		15				2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Bloc	ANNUEL	MAITRISER LES FONDAMENTAUX DU DROIT SOCIAL														
UE	ANNUEL	UE Fondamentaux du droit social			48			5	5							
Matière	ANNUEL	Sécurité sociale	porteur		18				3,5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	ANNUEL	Ressources humaines	porteur		18				3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	ANNUEL	Rédaction des contrats de travail	porteur		12				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	ANNUEL	APPUI A LA TRANSFORMATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL / DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION DES SAVOIRS SPECIALISEES														
UE	ANNUEL	UE Rapport d'activité ou de stage						10	10							
		Au choix en fonction du statut de l'apprenant :														
Matière	ANNUEL	En formation initiale : Rapport de stage (durée minimale 4 mois)								Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Rédaction d'un rapport d'activités ou d'un rapport de stage
Matière	ANNUEL	En alternance (CA ou CP) : Rapport d'activité (selon calendrier alternance)								Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Bloc	ANNUEL	DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION DE SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES														
UE	ANNUEL	UE Savoir-faire						10	10							
		Au choix en fonction du statut de l'apprenant :														
Matière	ANNUEL	En formation initiale : Soutenance du rapport de stage								Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Soutenance du rapport d'activités ou du rapport de stage
Matière	ANNUEL	En alternance (CA ou CP) : Soutenance du rapport d'activité								Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			387			60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DES AFFAIRES	
PARCOURS TYPE	Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (3 matières)			99	27	16	16	Oui	Oui						
Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Affaires (tous) - ALED	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Garanties de paiement	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des benefices	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Matière optionnelle S1 (2 options au choix) (*)			60		8	8	Oui	Oui				Oral		
Matière	S1	Comptabilité financière	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DEG (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des assurances (*)	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immobilier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	porté (M1 DIDE JAI)	M1 Affaires (tous) - DIDE (DCEAI, DICA, JAI, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Groupement à statut spécial	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Principes de gouvernance	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 2h max
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S2	UE Matière de spécialité S1			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit bancaire et financier	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Patrimoine	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DES AFFAIRES											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			219	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (3 matières)			99	27	16	16	Oui	Oui						
Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON, DRPI)-DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	porté (CM - M1 DA DFA) porteur (TD)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	porté (M1 DA DFA)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON, DRP)-DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 1	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (3 options au choix) (*)			120		12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	porté (M1 DIDE JE)	M1 Affaires (tous)-DIDE (JE, DIC, JAI, DICA, DCEAI)-Public (DPA)-Eco Droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit pénal des affaires	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			408	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Secteur financier (Banque, Assurance, Finance)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			245		45	45	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE1 COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES			15		1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais financier	porteur		15			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE2 MAITRISER LES RISQUES FINANCIERS			87		14	14							
Matière	S1	Asset management (gestion d'actifs)	porteur		9			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit bancaire et financier	porteur		30			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit des assurances	porteur		15			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	S1	Droit des obligations (contrat et responsabilité)	porteur		15			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Mathématiques financières	porteur		9			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	S1	Questions économiques relatives au secteur financier	porteur		9			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE3 SECURISER ET OPTIMISER LES INSTRUMENTS JURIDIQUES			60		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Comptabilité et analyse financière	porteur		15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit des sociétés	porteur		15			4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit fiscal	porteur		15			4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit pénal financier	porteur		15			4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE4 MAITRISER LES TECHNIQUES PROPRES AU SECTEUR FINANCIER			83		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Séminaires (à Toulouse et Paris)	porteur		83				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Semestre	S2	SEMESTRE 4					15	15	Oui	Oui					
UE	S2	UES COMMUNICATION SPECIALISEE POUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET DEVELOPPEMENT ET INTEGRATION DE SAVOIRS HAUTEMENT SPECIALISES					15	15	Oui	Oui					
Bloc	S2	APPUI A LA TRANSFORMATION EN CONTEXTE PROFESSIONNEL													
	1 voie au choix														
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée minimale de 3 mois							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			245		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DU NUMERIQUE	
PARCOURS TYPE	Droit, numérique et IA	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français ou langue étrangère (anglais notamment)		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.		
Stages		
Les étudiants de formation initiale peuvent effectuer un stage ou faire un mémoire de recherche		
Autres modalités		
- La 2ème année du Master mention Droit du numérique parcours Droit, Numérique et IA est accessibles en contrat d'alternance (CA ou CP). - La voie DU au semestre 4 (Master 2) est accessible <u>uniquement</u> aux stagiaires de formation continue. L'inscription au DU "Conformité Intelligence Artificielle" est conditionnée au paiement de frais supplémentaires.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
/		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit, numérique et IA											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			156	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	RNCP38172BC06 - Identifier et connaître les institutions spécialisées dans le domaine du numérique et le vocabulaire associé														
UE	S1	UE Régulation générale du numérique			66	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	porteur (CM+TD)	M1 Numérique (tous) - Social (DSTE) - DIDE (tous sauf DL) - Santé	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public du numérique	porté (CM - M1 PUB DCT) porteur (TD)	M1 Public (tous) - Numérique (tous)	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Bloc	S1	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée														
UE	S1	UE Régulation internationale et comparée du numérique			90		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit international économique	porté (M1 DIDE JAI)	M1 DIDE (DCEAI, JAI, DIC, DICA) - Num (tous)- Eco-droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou 1 écrit d'1h	
Matière	S1	Droit privé comparé	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) - Numérique (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou 1 écrit d'1h	
Matière	S1	Propriété intellectuelle (*)	porteur	M1 Affaires (tous sauf SF) - Numérique (tous) - DD ADA (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou 1 écrit d'1h	
Bloc	S1	RNCP38172BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances														
UE	S1	UE Expertise linguistique : niveau 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit, numérique et IA											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			156	55,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée														
UE	S2	UE Régulations sectorielles du numérique			96	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit européen des innovations et numérique	porteur (CM+TD)	M1 Numérique (tous) - DIDE (JE, DIC) Eco Droit (TSE)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC= 3 / CT= 3		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit public économique	porté (CM - M1 PUB DE) porteur (TD)	M1 public (tous) - Numérique (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC= 3 / CT= 3		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit européen du numérique en santé	porté (M1 SANT) Payé par Chaire J. Monnet	Santé	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée														
UE	S2	UE Contentieux international			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé et numérique*	Porteur	M1 Numérique (tous)	30		4	4	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	RNCP38172BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances														
UE	S2	UE Expertise linguistique: niveau 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée														
UE	S2	UE Spécialité			30	15	8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du commerce électronique	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Initiation à l'informatique	porteur			15	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Cours optionnel au choix dans le catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : Digital, Media and Communication	porté (ENGAGE)												Voir modalités Engage	
		TOTAL ANNUEL			312	96	60	60	Oui	Oui						

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit, numérique et IA										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			279	178	40	40	Oui	Oui					
Bloc	S1	RNCP38172BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés (1/2)													
UE	S1	UE Maîtrise des aspects techniques et de l'encadrement juridique de l'IA			74	22	10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit et éthique de l'IA	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Sciences et techniques de l'IA	porteur		44	22	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	RNCP38172BC07 - Gérer la protection des intérêts juridiques et techniques d'une entité concernés par le numérique													
UE	S1	UE Traitement de données numériques			66	45	9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Gouvernance de la donnée	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Sciences et techniques des données	porteur		36	45	5	5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	RNCP38172BC08 - Fournir un appui juridique à la prise de décision fondée sur une analyse des risques													
UE	S1	UE Cybersécurité : protection et régulation d'un système d'information			70	12	10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit de la Cybersécurité	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Science et technique de la Cybersécurité	porteur		40	12	6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	RNCP38172BC09 - Négocier et rédiger des documents d'information, des contrats et des conditions générales d'utilisation (CGU) RNCP38172BC10 - Prévenir et gérer un contentieux dans le domaine du droit du numérique													
UE	S1	UE Entreprise numérique			22	57	5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Encadrement juridique du cœur d'activité	porteur		19	9	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Transformation numérique de l'entreprise	porteur		3	48	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	RNCP38172BC01 - Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques													
UE	S1	UE Comprendre l'évolution du numérique et mener une approche critique			47	42	6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Ecosystème juridique interne, national et international	porteur		28		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Culture numérique et informatique avancée	porteur		19	42	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit, numérique et IA										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			73		20	20	Oui	Oui					
Bloc	S2	RNCP38172BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel													
UE	S2	UE Appui à la rédaction d'un rapport professionnel ou d'un mémoire de recherche			3		10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodologie	porteur		3		/	/							Non évalué
Matière	S2	Voie au choix pour les étudiants de formation initiale (FI) : Voie professionnelle STAGE : durée minimum 3 mois					10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche					10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Pour les alternants (CP ou CA) : Voie alternance : rapport d'activité					10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
UE	S2	Pour les stagiaires de formation continue (FC) : DU Conformité Intelligence artificielle (formation à distance)	porté (DU CIA)	DU CIA	70		10	10	Oui	Non					Modalité d'évaluation (se référer aux MCC du DU CIA)
Bloc	S2	RNCP38172BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés (2/2)													
UE	S2	UE Evaluation de savoirs hautement spécialisés					10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	1h	Grand oral
		TOTAL ANNUEL			352	178	60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DU NUMERIQUE	
PARCOURS TYPE	Droit des médias et de la communication	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français ou langue étrangère (anglais notamment)		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit des médias et de la communication											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			156	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	RNCP38172BC06 - Identifier et connaitre les institutions spécialisées dans le domaine du numérique et le vocabulaire associé														
UE	S1	UE Régulation générale du numérique			66	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	porté (CM - M1 NUM DNIA) porteur (TD)	M1 Numérique (tous) - Social (DSTE) - DIDE (tous sauf DL) - Santé	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public du numérique	porté (CM - M1 PUB DCT) porteur (TD)	M1 Public (tous) - Numérique (tous)	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Bloc	S1	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée														
UE	S1	UE Régulation internationale et comparée du numérique			90		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Propriété intellectuelle	Porté (M1 NUM DNIA)	M1 Affaires (tous sauf SF) - Numérique (tous) - DD EDA (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit international économique	porté (M1 DIDE IAI)	M1 DIDE (DCEAI, IAI, DIC, DICA) - Num (tous)- Eco-droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit privé comparé	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) - Numérique (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Bloc	S1	RNCP38172BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances														
UE	S1	UE Expertise linguistique : niveau 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT DU NUMERIQUE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des médias et de la communication											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			171	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée														
UE	S2	UE Régulations sectorielles du numérique			96	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit européen des innovations et numérique	porté (CM - M1 NUM DNIA) porteur (CM+TD)	M1 Numérique (tous) - DIDE (JE, DIC) - Eco Droit (TSE)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit public économique	porté (CM - M1 PUB DE) porteur (TD)	M1 public (tous) - Numérique (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=4 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit européen du numérique en santé	porté (M1 SANT) Payé par Chaire J. Monnet	Santé	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée														
UE	S2	UE Contentieux international			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé et numérique*	Porté (M1 NUM DNIA)	M1 Numérique (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	RNCP38172BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances														
UE	S2	UE Expertise linguistique: niveau 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	RNCP38172BC05 - Identifier et qualifier les éléments relevant du droit du numérique en fonction de la situation juridique à analyser et l'organisation concernée														
UE	S2	UE Spécialité			45		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Numérique (DMC) - Affaires (DPI) - HDI	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Introduction au droit des médias	porteur		15		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
Matière	S2	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : Digital, Media and Communication	porté (ENGAGE)												Voir modalités Engage	
		TOTAL ANNUEL			327	81	60	60	Oui	Oui						

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des médias et de la communication											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			189	71	50	50	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 Enseignements fondamentaux			100	30	25	25	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de la communication audiovisuelle	porteur		20	5		2 pour le grand oral	Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2		Oral		Grand oral sur l'ensemble des matières des 3 UE du semestre 3
Matière	S1	Droit des communications électroniques	porteur		20	5			Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit du cinéma	porteur		15	5			Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit de la presse (écrite, numérique)	porteur		15	5			Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit du numérique	porteur		15	5			Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
Matière	S1	Droit de la propriété littéraire et artistique appliqué au secteur de la communication	porteur		15	5			Non	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=2				
UE	S1	UE2 Enseignements complémentaires			89	10	15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droits européens des médias et de la communication	porteur		12			1 pour les 3 épreuves 2 pour le grand oral	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		3 épreuves (oral ou écrit de 2 heures), portant sur 3 matières de cette UE désignées par le responsable de la formation + un Grand oral sur l'ensemble des matières des 3 UE du semestre 3	
Matière	S1	Droit international et comparé des médias et de la communication	porteur		10				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit de la concurrence appliqué aux médias et à la communication	porteur		10				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit et économie de la régulation	Porté	M2 Public (DPA)	10				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit et management des politiques culturelles	porteur		10	5			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Contrats de l'audiovisuel	porteur		10	5			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit à l'image et relations presse	porteur		10				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit de la communication publicitaire	porteur		5				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Liberté de la communication et numérique	porteur		5				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Economie des médias et stratégies des groupes audiovisuels	porteur		4				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Collectivités territoriales, Culture, Communication et Numérique	porteur		3				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					

MASTER 2		DROIT DU NUMERIQUE											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des médias et de la communication											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S1	UE3 Modules d'approfondissement				31	10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Gouvernance et régulation européenne des médias	porteur			4		3 pour l'étude de cas ; 7 pour le grand oral	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		Une étude de cas transversale (écrit 1h30) + Grand oral sur l'ensemble des matières des 3 UE du semestre 3	
	S1	Constitution et liberté de la communication	porteur			4			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit financier et droit fiscal des médias, de la culture et de la communication	porteur			4			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Droit social des médias, des métiers de la culture et de la communication	porteur			4			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Production, programmation et diffusion des œuvres audiovisuelles et cinématographiques : enjeux juridiques et économiques	porteur			3			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Sociologie des médias, Médias et Réseaux sociaux	porteur			3			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Etablissements publics culturels et diplomatie audiovisuelle française	porteur			2			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Honnêteté de l'information et déontologie du journalisme	porteur			3			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Médias, sports et eSport	porteur			2			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Médias, diversité et protection de la jeunesse	porteur			2			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : Digital, Media and Communication	porté (ENGAGE)													
Semestre	S2				5	10	10	10								
UE	S2	UE4 Méthodologie et conduite de projets pédagogiques et professionnels			5	10	10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Réalisation de projets pédagogiques initiés par les étudiants (individuels et/ou collectifs) (facultatif)													Peut ouvrir droit à bonification	
Matière	S2	Gestion de projets professionnels (obligatoire)	porteur			10									Non évalué	
Matière	S2	Initiation à la recherche, méthodologie du mémoire et du rapport de stage	porteur		5										Non évalué	
		1 voie au choix :														
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Note de rapport de stage + soutenance	
Matière	S2	Voie recherche : mémoire							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Soutenance du mémoire	
		TOTAL ANNUEL			194	81	60	60								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT FISCAL	
PARCOURS TYPE	Droit fiscal de l'entreprise	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT FISCAL											session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE Environnement comptable et fiscal des entreprises 1			63	13,5	10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaire et des bénéfices	porté (CM - M1 AFF DFA) porteur (TD)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Comptabilité financière	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DEG (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Environnement juridique et économique de l'entreprise 1 (2 matières au choix)			63		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de financement des entreprises	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Principe de gouvernance	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 2h max
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - Fiscal	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé - Fiscal	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Environnement administratif et fiscal des particuliers 1			33	13,5	6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Fiscalité des particuliers 1	porteur (CM+TD)		33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S1	UE Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprise			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des restructurations des entreprises	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - DGF (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h

MASTER 1		DROIT FISCAL											session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			192	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S2	UE Environnement comptable et fiscal des entreprises 2			33	13,5	6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité des sociétés et des groupes	porté (CM - M1 AFF DFA) porteur (TD)	M1 Affaires (tous) - Fiscal - DGE (TSM)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
UE	S2	UE Environnement juridique et économique de l'entreprise 2			33		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficulté	porté (M1 AFF DFA)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON, DRP)-DGE	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Environnement administratif et fiscal des particuliers 2			33	13,5	6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité des particuliers 2	porteur (CM+TD)		33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S2	UE Conseil au contribuable dans un contexte international			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit fiscal international et européen	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Optimisation de la situation fiscale des particuliers ou des entreprises (1 matière au choix)			33		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Introduction à la gestion du patrimoine	porté	M1 Patrimoine - Notariat - Fiscal	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Contrats spéciaux des affaires 2	Porteur	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)					Oral/Écrit
UE	S2	UE Suivi des procédures fisclaes			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Procédures fiscales	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
		TOTAL ANNUEL			381	81	60	60								

MASTER 2		DROIT FISCAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			234		43	43	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE Optimisation de la fiscalité de l'activité courante des entreprises			72		12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Fiscalité des bénéfices approfondie	porteur		39			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Evaluation sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires	porteur		18										
Matière	S1	Comptabilité et fiscalité	porteur		15			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			1h30	
UE	S1	UE Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprise			69		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Fiscalité de la création, transformation, transmission et liquidation des entreprises	porteur		36			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	Evaluation sur une matière tirée au sort
Matière	S1	Comptabilité des sociétés	porteur		15			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S1	Contribution économique territoriale (CET)	porteur		9			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Fiscalité des personnes publiques	porteur		9										
UE	S1	UE Conseil au contribuable dans un contexte international			45		8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit fiscal international - DFI	porteur		27			8	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	Evaluation sur l'ensemble des matières
Matière	S1	Droit fiscal anglo-saxon (en anglais)	porteur		9				Non						
Matière	S1	Territorialité de la TVA	porteur		9				Non						
UE	S1	UE Optimisation de la situation fiscale des particuliers			15		4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Fiscalité du patrimoine approfondie	porteur		15			4	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		
UE	S1	UE Suivi des procédures fiscales			24		6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Procédures fiscales approfondies	porteur		24			6	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE Acquérir une culture juridique, théorique et fondamentale des mécanismes fiscaux			9		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Théorie générale & philosophie de l'impôt	porteur		9			3	Non	Non	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT FISCAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit fiscal de l'entreprise										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4					17	17	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés					17	17	Oui	Oui					
Matière	S2	Participation à des séminaires professionnels													
		1 voie au choix :													
Matière	S2	Voie recherche : mémoire						17	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie professionnelle : stage 2 mois minimum						17	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL			234		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Droit de la coopération économique et des affaires internationales	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
En M2, les enseignements sont entièrement délocalisés au Vietnam. Cette mobilité est obligatoire pour la validation du diplôme.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de la coopération économique et des affaires internationales												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			192	40,5		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)			132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit International Privé 1	porté (CM, M1 DIDE JE) porteur (TD)	M1 DIDE (tous sauf DL) - Social (tous)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																	
Matière	S1	Contentieux International	porté (CM, M1 DIDE DL) porteur (TD)	M1 DIDE (tous)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	porté (CM, M1 DIDE DL) porteur (TD)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																	
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous) - TSE (Eco-droit)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Contentieux international	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 matières) (*)			60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	porté (M1 DIDE JAI)	M1 DIDE (DCEAI, DICA, JAI, DIC) - Affaires (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
1 option au choix parmi les 5 proposées :																	
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (tous sauf DL) - Patrimoine	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit privé comparé	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) - Numérique (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Droit public comparé	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Droit international économique	porté (M1 DIDE JAI)	M1 DIDE (DCEAI, JAI, DIC, DICA) - Num (tous)- Eco-droit (TSE)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Droit européen des innovations et numérique	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Numérique (tous) - DIDE (JE, DIC) - Eco Droit (TSE)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5		2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN												Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit de la coopération économique et des affaires internationales												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures Autre format	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			192	40,5		30	30								
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)			132	27		20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé 2	porté (CM, M1 DIDE JAI) porté (TD, M1 DIDE DIC)	M1 DIDE (JAI, DICA, DCEAI, DIC, JE)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :																	
Matière	S2	Droit du marché interieur	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE JE)	M1 DIDE (DL, DICA, JAI, DIC, JE, DCEAI)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit International public	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE DIC)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, JAI, DIC, JE)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) - Public (DPG) - Santé	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S2 :																	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	porté (CM, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) - Public (DPG) - Santé	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit du marché interieur	porté (CM, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, JAI, DIC, JE, DCEAI)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit international Public	porté (CM, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, JAI, DIC, JE)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 matières) (*)			60			8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international et européen des affaires	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, DICA, DCEAI, JAI, DIC) - Eco Droit (TSE)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
1 option au choix parmi les 3 proposées :																	
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, DIC, DICA, DCEAI) - Public (DPA) - Affaires (tous) - Eco	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit international et européen des transports	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, JAI, DIC, DICA, DCEAI) - Affaires (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	porté (M1 DIDE DIC)	M1 Affaires (tous) - DIDE (DIC, DICA, DCEAI, JAI)	30			4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5		2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porteur							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté							Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			384	81		60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit de la coopération économique et des affaires internationales (délocalisé au Vietnam à Hanoi)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			200		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1 Droit de la coopération économique			100		15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des intégrations régionales	convention		20		3		Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Écrit	5h	Ecrit sur une ou deux matières de l'UE désignées par le responsable de la formation
Matière	S1	Droit des investissements étrangers	convention		20		3		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des marchés de partenariat	convention		20		3		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des propriétés publiques	convention		20		3		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de l'environnement et du développement durable	convention		20		3		Oui	Oui						
UE	S1	UE 2 Droit du commerce international			100		15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit international économique	convention		20		3		Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 ; CT = 2		Écrit	5h	Ecrit sur une ou deux matières de l'UE désignées par le responsable de la formation
Matière	S1	Droit de la concurrence	convention		20		3		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des contrats internationaux et de l'arbitrage	convention		20		3		Oui	Oui						
Matière	S1	Protection internationale de la propriété intellectuelle	convention		20		3		Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du commerce électronique	convention		20		3		Oui	Oui						
Semestre	S2	SEMESTRE 4			140	80	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE 3 Droit international et éthique des affaires			120		15	15	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé	convention		20		3		Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral		Grand oral sur l'ensemble des matières UE3 et matières non évaluées UE1 et UE2
Matière	S2	Droit des sociétés : gouvernance, éthique et compliance	convention		20		3		Oui	Non						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	convention		20		3		Oui	Non						
Matière	S2	Droit social comparé	convention		20		2		Oui	Non						
Matière	S2	Droit fiscal international et comparé	convention		20		2		Oui	Non						
Matière	S2	Droit international du crédit et des garanties	convention		20		2		Oui	Non						
UE	S2	UE 4 Formation à la recherche et professionnalisation			20	80	15	15	Oui	Oui						
Matière	S2	Méthodologie de la recherche	convention		20		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Séminaires pratiques	convention			40	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Anglais des affaires	convention			40	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
1 voie au choix																
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)	convention				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		rapport de stage et soutenance ou un mémoire inspiré de thématiques rencontrées lors du stage
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire	convention				10	10	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		mémoire de recherche et soutenance
		TOTAL ANNUEL			340	80	60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Droit international et comparé des affaires	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
En M2, les enseignements sont entièrement délocalisés au Vietnam (Hô Chi Minh Ville). Cette mobilité est obligatoire pour la validation du diplôme.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
En M2, les enseignements sont entièrement délocalisés au Vietnam. Cette mobilité est obligatoire pour la validation du diplôme.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit International et Comparé des Affaires											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			192	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit International Privé 1	porté (CM, M1 DIDE JE) porté (TD, M1 DIDE JAI)	M1 DIDE (tous sauf DL) - Social (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																
Matière	S1	Contentieux International	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE DCEAI)	M1 DIDE (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE JE)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous) - TSE (Eco-droit)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Contentieux international	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 matières) (*)			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	porté (M1 DIDE JAI)	M1 DIDE (DCEAI, DICA, JAI, DIC) - Affaires (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
1 option au choix parmi les 5 proposées :																
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (tous sauf DL) - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit privé comparé	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) - Num (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public comparé	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit international économique	porté (M1 DIDE JAI)	M1 DIDE (DCEAI, JAI, DIC, DICA) - Num (tous)- Eco-droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit européen des innovations et numérique	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Numérique (tous) - DIDE (JE, DIC) - Eco Droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit International et Comparé des Affaires											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			192	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé 2	porté (CM, M1 DIDE JAI) porté (TD, M1 DIDE JAI)	M1 DIDE (JAI, DICA, DCEAI, DIC, JE)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S2	Droit du marché interieur	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE DIC)	M1 DIDE (DL, DICA, JAI, DIC, JE, DCEAI)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit International public	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, JAI, DIC, JE)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE DIC)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) - Public (DPG) - Santé	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S2 :																
Matière	S2	Droit du marché interieur	porté (CM, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, JAI, DIC, JE, DCEAI)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit international Public	porté (CM, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, JAI, DIC, JE)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	porté (CM, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) - Public (DPG) - Santé	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 matières) (*)			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international et européen des affaires	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, DICA, DCEAI, JAI, DIC) - Eco Droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
1 option au choix parmi les 3 proposées :																
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, DIC, DICA, DCEAI) - Public (DPA) - Aff (tous) - Eco Droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit international et européen des transports	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, JAI, DIC, DICA, DCEAI) - Affaires (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	porté (M1 DIDE DIC)	M1 Affaires (tous) - DIDE (DIC, DICA, DCEAI, JAI)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			384	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit International et Comparé des Affaires (délocalisé à Hô Chi Minh Ville au Vietnam)										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			180		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE1			140		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit international des sociétés	convention		20			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S1	Droit international privé	convention		20			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S1	Droit des contrats du commerce international (aspects vietnamiens et régionaux)	convention		20			2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S1	Droit des contrats du commerce international (international et comparé)	convention		20			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S1	Contrats de financement et garanties	convention		20			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S1	Contrats du commerce électronique et propriété intellectuelle	convention		20			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S1	Contrats de la common law	convention		20			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
UE	S1	UE2			40		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Règlement des litiges (aspects asiatiques)	convention		20			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S1	Règlement des litiges (aspects internationaux et comparés)	convention		20			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			50	100	30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE3			50	30	15	15	Oui	Oui					
Matière	S2	Séminaire de négociation et de rédaction d'un contrat international	convention		20			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S2	Séminaire d'arbitrage (simulation d'une instance arbitrale)	convention		10			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S2	Séminaire de droit fiscal international et comparé	convention		20			4	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Matière	S2	Séminaire de méthodologie juridique	convention			30		3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
UE	S2	UE4				70	15	15	Oui	Oui					
Matière	S2	Séminaire de langue	convention			60		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Séminaire de méthodologie de la recherche d'emploi	convention			10		4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				Remise d'un rapport et soutenance
1 voie au choix															
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)						10	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Remise du rapport de stage et soutenance
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire						10	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Remise du mémoire de recherche et soutenance
		TOTAL ANNUEL			230	100	60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Droit international et comparé	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
La formation en langue française et anglais.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par Le président sur avis du jury d'examen.		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
/		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20		
Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit international et comparé											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			192	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Choisir 2 matières <u>renforcées</u> (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous) - TSE (Eco-droit)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S1	Contentieux International	porté (CM, M1 DIDE DL) porteur (TD)	M1 DIDE (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international privé 1	porté (CM, M1 DIDE JE) porté (TD, M1 DIDE DCEAI)	M1 DIDE (tous sauf DL) - Social (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Choisir 2 matières <u>non renforcées</u> (CM) différentes des 2 matières renforcées déjà choisies au S1 :																
Matière	S1	Droit International Privé 1	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (tous sauf DL) - Social (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous) - TSE (Eco-droit)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Contentieux international	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 matières) (*)			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal international et européen	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (JE, DL, DIC) - Pénal (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (tous sauf DL) - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit privé comparé	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) -	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public comparé	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	porté (M1 DIDE JAI)	M1 DIDE (DCEAI, DICA, JAI, DIC) - Affaires (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Droit international économique	porté (M1 DIDE JAI)	M1 DIDE (DCEAI, JAI, DIC, DICA) - Num (tous)- Eco-	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit européen des innovations et numérique	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Numérique (tous) - DIDE (JE, DIC) - Eco Droit	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
		UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit international et comparé											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			192	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 4 proposées :																
Matière	S2	Droit du marché interieur	porté (CM, M1 DIDE DL porteur (TD)	M1 DIDE (DL, DICA, JAI, DIC, JE, DCEAI)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit international privé 2	porté (CM, M1 DIDE JAI) porteur (TD)	M1 DIDE (JAI, DICA, DCEAI, DIC, JE)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit International public	porté (CM, M1 DIDE DL) porteur (TD)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, JAI, DIC, JE)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	porté (CM, M1 DIDE DL) porteur (TD)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) -	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des 2 matières renforcées déjà choisies au S2 :																
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) -	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit International Privé 2	porté (M1 DIDE JAI)	M1 DIDE (JAI, DICA, DCEAI, DIC, JE)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit du marché interieur	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, JAI, DIC, JE, DCEAI)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit international Public	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, JAI, DIC, JE)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 matières) (*)			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international et européen des affaires	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, DICA, DCEAI, JAI, DIC) - Eco	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, DIC, DICA, DCEAI) - Public (DPA) -	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit pénal international et humanitaire	porté (M1 DIDE DL)	MI DIDE (DL, JE, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit international et européen des transports	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, JAI, DIC, DICA, DCEAI) - Affaires	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	porteur	M1 Affaires (tous) - DIDE (DIC, DICA, DCEAI, JAI)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit de la nationalité des étrangers	porté (M1 PRIV CA)	M1 Privé (CA, DPFAM) - Pénal (tous) - Social	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit des relations extérieures	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit européen des innovations et du numerique	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Numérique (tous) - DIDE (JE, DIC) - Eco Droit	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			384	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Droit des libertés	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
L'étudiant admis sur le programme franco-québécois pourra obtenir à l'issue de leur cursus le Master mention Droit international et européen, parcours Droit des libertés, délivré par l'Université Toulouse Capitole et la maîtrise en droit délivrée par l'Université Laval. Le semestre 3 est réalisé à l'Université Toulouse 1 Capitole et le semestre 4 à l'Université Laval de Québec.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des libertés - Programme franco-québécois											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			170		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1			80		13	13	Oui	Oui						
Matière	S1	Théorie générale des libertés fondamentales	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL, DL FQ) - Public (DPG)	20			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1	Oral/Écrit	5h	Une épreuve écrite de 5 heures sur une des matières tirée au sort + un grand Oral	
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux	porté (M2 DIDE JE DEG)	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE, DL, DL FQ)	20			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1				
Matière	S1	Procédure devant les juridictions européennes (CEDH-CJUE)	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL, DL FQ)	20			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1				
Matière	S1	Protection comparée des libertés devant les juridictions constitutionnelles	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL, DL FQ)	20			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1				
UE	S1	UE 2			20		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	QPC et libertés	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Autorités administratives indépendantes et libertés	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE 3			30		5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Juridictions ordinaires et libertés	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL, DL FQ)	20			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Procédure pénale et libertés	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE 4			20		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Bioéthique et libertés 1	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Liberté d'expression et médias	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE 5			20		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit à la vie privée et à la vie familiale	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Liberté de conscience et de religion	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Semestre	S2	SEMESTRE 4					30		Oui	Oui						
UE	S2	UE 6 Enseignements suivis à l'Université de Laval (Québec)					30		Oui	Oui						selon modalité de l'Université de Laval (Quebec)
		TOTAL ANNUEL			170		60	30								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Droit des libertés	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
L'étudiant admis sur le programme franco-québécois pourra obtenir à l'issue de leur cursus le Master mention Droit international et européen, parcours Droit des libertés, délivré par l'Université Toulouse Capitole et la maîtrise en droit délivrée par l'Université Laval. Le semestre 3 est réalisé à l'Université Toulouse 1 Capitole et le semestre 4 à l'Université Laval de Québec.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN												session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des libertés												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 1			192	40,5	30	30	Oui	Oui							
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit international et européen des droits de l'Homme	porteur (CM) porté (TD, M1 DIDE DCEAI)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h		
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																	
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	porteur (CM) porteur (TD)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous) - TSE (Eco-droit)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h		
Matière	S1	Contentieux International	porteur (CM) porteur (TD)	M1 DIDE (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h		
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																	
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	porteur	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous) - TSE (Eco-droit)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Contentieux International	Porteur	M1 DIDE (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 matières)			60		8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)						
2 options au choix parmi les 3 proposées :																	
Matière	S1	Droit privé comparé	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) - Numérique (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Droit public comparé	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Droit pénal international et européen	porteur	M1 DIDE (JE, DL, DIC) - Pénal (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui							
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des libertés											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			192	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international public	porteur (CM+TD)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, JAI, DIC, JE)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	porteur (CM+TD)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) - Public (DPG) - Santé	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit constitutionnel approfondi	porté (M1 PUB DPG)	M1 Public (DPG) - DIDE (DL)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit du marché intérieur	porteur	M1 DIDE (DL, DICA, JAI, DIC, JE, DCEAI)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 matières)			60		8	8	Oui	Oui						
		2 options au choix parmi les 3 proposées :														
Matière	S2	Droit pénal international et humanitaire	porteur	MI DIDE (DL, JE, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	porté (M1 PRIV CA)	M1 Privé (CA, DPFAM) - Pénal (tous) - Social (DSTE) - DIDE (DL, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit des relations extérieures	porteur	M1 DIDE (DL, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			384	81	60	60								

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des libertés											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			170		30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1			80		13	13	Oui	Oui						
Matière	S1	Théorie générale des libertés fondamentales	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ) - Public (DPG)	20			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1	Oral/Écrit	5h	Une épreuve écrite de 5 heures sur une des matières tirée au sort + un grand Oral	
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux	porté (M2 DIDE JE DEG)	M2 DIDE (JE DEG, JE PDSE, DL, DL FQ)	20			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1				
Matière	S1	Procédure devant les juridictions européennes (CEDH-CJUE)	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	20			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1				
Matière	S1	Protection comparée des libertés devant les juridictions constitutionnelles	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	20			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=1				
UE	S1	UE 2			20		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	QPC et libertés	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Autorités administratives indépendantes et libertés	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE 3			30		5	5	Oui	Oui						
Matière	S1	Juridictions ordinaires et libertés	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	20			3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Procédure pénale et libertés	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE 4			20		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Bioéthique et libertés 1	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Liberté d'expression et médias	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE 5			20		4	4	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit à la vie privée et à la vie familiale	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Liberté de conscience et de religion	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des libertés											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			60	20	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE 6			30		5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Citoyenneté européenne et droits politiques européens	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Juridictions pénales internationales et libertés	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE 7			30		5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Bioéthiques et libertés 2	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ) - SANTE	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Libre circulation des personnes	porté (M2 DIDE JE ELSJ)	M2 DIDE (JE ELSJ, DL, DL FQ)	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE 8				20	5	5	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur	M2 DIDE (DL, DL FQ)		20		1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE 9					15	15	Oui	Oui						
1 voie au choix																
Matière	S2	Voie professionnelle : stage (3 mois minimum)							Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		Rapport stage ou d'activités
Matière	S2	Voie recherche : Préparation à la recherche et à la rédaction du mémoire de recherche	heures réalisées à titre gracieux		3				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		Mémoire et soutenance
		TOTAL ANNUEL			230	20	60	60								

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste d'affaires internationales	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste d'Affaires Internationales											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			192	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit International Privé 1	porté (CM, M1 DIDE JE) - porteur (TD)	M1 DIDE (tous sauf DL) - Social (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																
Matière	S1	Contentieux International	porté (CM, M1 DIDE DL) - porté (TD, M1 DIDE DCEAI)	M1 DIDE (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	porté (CM, M1 DIDE DL) - porté (TD, M1 DIDE DCEAI)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous) - TSE (Eco-droit)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit international et Européen des droits de l'Homme	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Contentieux international	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 matières) (*)			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit du commerce international (*)	porteur (CM) - porté (TD, M1 DIDE DCEAI)	M1 DIDE (DCEAI, DICA, JAI, DIC) - Affaires (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
1 option au choix parmi les 5 proposées :																
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (tous sauf DL) - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h	
Matière	S1	Droit privé comparé	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) - M1 Public (tous) - DIDE (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Droit public comparé	porté (M1 PUB DCT)		30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Droit international économique	porteur	M1 DIDE (DCEAI, JAI, DIC, DICA) - Num (tous)- Eco-	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
Matière	S1	Droit européen des innovations et numérique	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Numérique (tous) - DIDE (JE, DIC) - Eco Droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit	Oral ou écrit 1 h		
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'exams			
Parcours-type		Juriste d'Affaires Internationales											Contrôle Continu	Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée				
Semestre	S2	SEMESTRE 2			192	40,5	30	30											
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui									
Matière	S2	Droit international privé 2	porteur (CM + TD)	M1 DIDE (JAI, DICA, DCEAI, DIC, JE)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h				
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :																			
Matière	S2	Droit du marché interieur	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE DIC)	M1 DIDE (DL, DICA, JAI, DIC, JE, DCEAI)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h				
Matière	S2	Droit International public	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, JAI, DIC, JE)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h				
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	porté (CM, M1 DIDE DL) porté (TD, M1 DIDE JE)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) - Public (DPG) -	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h				
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S2 :																			
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	porté (CM, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) - Public (DPG) -	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h			
Matière	S2	Droit du marché interieur	porté (CM, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, JAI, DIC, JE, DCEAI)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h			
Matière	S2	Droit international Public	porté (CM, M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, JAI, DIC, JE)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h			
	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 matières) (*)			60		8	8	Oui	Oui									
Matière	S2	Droit international et européen des affaires	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, DICA, DCEAI, JAI, DIC) - Eco Droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h			
1 option au choix parmi les 3 proposées :																			
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, DIC, DICA, DCEAI) - Public (DPA) -	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h			
Matière	S2	Droit international et européen des transports	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, JAI, DIC, DICA, DCEAI) - Affaires (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h			
Matière	S2	Droit aérien et spatial (*)	porté (M1 DIDE DIC)	M1 Affaires (tous) - DIDE (DIC, DICA, DCEAI, JAI)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
		UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui									
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)								
		TOTAL ANNUEL			384	81	60	60											

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybride ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN											session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		M2 Juriste d'affaires internationales											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			237	3	50	50	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1 Droit international des affaires			96		15	15	Oui	Oui				Oral		Grand oral portant sur l'ensemble des matières des UE1, UE2, UE3 et UE4 (préparation+ exposé-discussion)
Matière	S1	Droit du commerce international	porteur		21				Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
Matière	S1	International Trade Alternative Dispute Resolutions	porteur		12				Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
Matière	S1	International Contracts	porteur		18				Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
Matière	S1	Droit international des sociétés	porteur		12				Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
Matière	S1	Droit fiscal international	porteur		9				Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
Matière	S1	Droit social international	porteur		12				Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
Matière	S1	Propriété intellectuelle	porteur		12				Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=3				
UE	S1	UE 2 International Business Law Practice			27		15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	International business law practice	porteur		27				Non	Non	CT (Contrôle terminal)					
UE	S1	UE 3 Global Trade Law Issues			48		10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Drafting and negotiation of international contracts	porteur		30				Non	Non	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	International banking and financial law	porteur		6				Non	Non						
Matière	S1	Séminaires de Environmental law	porteur		6				Non	Non						
Matière	S1	International arbitration	porteur		6				Non	Non						
UE	S1	UE 4 Contrats d'affaires : perspectives internationales contemporaines			66	3	10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats et nouvelles technologies - Intelligence artificielle	porteur		9				Non	Non	CT (Contrôle terminal)					
Matière	S1	Contrats en droit chinois	porteur		6				Non	Non						
Matière	S1	Séminaires de comptabilité	porteur		9				Non	Non						
Matière	S1	Techniques de distribution et de coopération internationale	porteur		9				Non	Non						
Matière	S1	Garanties de paiement	porteur		6				Non	Non						
Matière	S1	Common law Business issues	porteur		9				Non	Non						
Matière	S1	Conférences	porteur		18				Non	Non						Non évalué
Matière	S1	Insertion professionnelle	porteur			3			Non	Non						Non évalué
Semestre	S2	SEMESTRE 4			6		10	10	Oui	Oui						
UE	S2	UE 5 Voie professionnelle ou recherche (au choix)			6		10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage d'une durée de 3 mois minimum	porteur		6				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : mémoire							Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			243	3	60	60								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste européen - Droit européen général	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste Européen - Droit européen général										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			153		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements généraux			45		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Principes généraux des droits européen et international	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE, MADIC) - DU CIEL	15			15	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	Epreuve écrite de 5 heures sur une des 3 matières désignée par le responsable du M2
Matière	S1	Les relations entre les normes européennes, internationales et nationales	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	15				Non	Non					
Matière	S1	Droit et pratique de l'OMC	porteur		15				Non	Non					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux			108		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit constitutionnel de l'Union	porteur		20			12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral	préparation : 1/2h passage : 1/2h	Epreuve orale d'exposé discussion sur 3 matières désignées par le responsable du M2 (intitulé des matières communiqué avant l'épreuve)
Matière	S1	Droit administratif européen	porté (M2 PUB DPG)	M2 DIDE (JE DEG) - Public DPG	18				Non	Oui					
Matière	S1	Droit du marché intérieur	porteur		15				Non	Oui					
Matière	S1	Droit de la cohésion économique, sociale territoriale	porteur		8				Non	Oui					
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE, DL)	12				Non	Oui					
Matière	S1	Politiques publiques de l'Union européenne	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Travailler dans les institutions européennes	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	5			/							non évalué
Matière	S1	Droit d'asile dans l'Union européenne	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	5			/							non évalué
1 option au choix parmi les 2 proposées :															
Matière	S1	Contentieux de l'Union	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Litigation through European justice	porteur		15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste Européen - Droit européen général										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			124		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE 3 Enseignements d'approfondissement			54		8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Gouvernance financière et économique	porteur		6			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Contract law in European context	porteur		10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit européen des marchés publics	porteur		15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espace financier européen	porteur		8			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Droit fiscal européen	porteur		15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Projet tutoré	porteur					3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet		
UE	S2	UE 4 Bloc d'option (1 au choix)			70		10	10	Oui	Oui					
BLOC OPTION 1 :											CT (Contrôle terminal)		Oral	préparation : 1/2h passage : 1/2h	Epreuve orale d'exposé discussion sur l'ensemble des matières de l'option choisie
Matière	S2	Pilotage et gestion de projets européens (FEDER, FSE)	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	15			10	Non	Non					
Matière	S2	Droit parlementaire de l'Union européenne	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10				Non	Non					
Matière	S2	Droit social européen	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12				Non	Non					
Matière	S2	Protection européenne des droits fondamentaux 2	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12				Non	Non					
Matière	S2	Médicaments et produits de santé	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12				Non	Non					
Matière	S2	Droit européen de la santé et e-santé	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	9				Non	Non					
BLOC OPTION 2 :											CT (Contrôle terminal)				
Matière	S2	Competition Law	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	20			10	Non	Non					
Matière	S2	Comparative public management	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10				Non	Non					
Matière	S2	Competition Economics	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10				Non	Non					
Matière	S2	Intellectual Property versus competition	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	6				Non	Non					
Matière	S2	Mergers and acquisition	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	6				Non	Non					
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)					12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)						12	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire						12	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			277		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français et espagnol		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à la formation ainsi que la réalisation de la mobilité pour le parcours M2 Juriste Européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice (semestre 3 à l'Université de Barcelone, Espagne).		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Juriste Européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			150		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Module 40892 Université de Barcelone			75		15	15	Oui	Oui					Evaluation par l'Université de Barcelone
UE	S1	UE Module 43001 Université de Barcelone			75		15	15	Oui	Oui					
Semestre	S2	SEMESTRE 4			130		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE Droit de l'ELSJ			60		8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Libre circulation des personnes, visa, asile	porteur	M2 DIDE (JE ELSJ, DL)	15			8	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des 4 matières désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Coopération judiciaire civile	porteur		15				Non	Non					
Matière	S2	Coopération judiciaire Pénale	porteur		15				Non	Non					
Matière	S2	Citoyenneté-Protection des données	porteur		15				Non	Non					
UE	S2	UE Bloc d'option (1 au choix)			70		10	10	Oui	Oui					
BLOC OPTION 1					70										
Matière	S2	Pilotage et gestion de projets européens (FEDER, FSE)	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	15			10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des matières de l'option choisie désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Droit parlementaire de l'Union européenne	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10				Non	Non					
Matière	S2	Droit social européen	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12				Non	Non					
Matière	S2	Protection européenne des droits fondamentaux 2	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12				Non	Non					
Matière	S2	Médicaments et produits de santé	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	12				Non	Non					
Matière	S2	Droit européen de la santé et e-santé	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	9				Non	Non					
BLOC OPTION 2					52										
Matière	S2	Competition Law	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	20			10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Epreuve écrite de 3 h sur une des matières de l'option choisie désignée par le responsable du M2 (intitulé de la matière communiqué avant l'épreuve)
Matière	S2	Comparative public management	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10				Non	Non					
Matière	S2	Competition Economics	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	10				Non	Non					
Matière	S2	Intellectual Property versus competition	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	6				Non	Non					
Matière	S2	Mergers and acquisition	porté	M2 DIDE (JE DEG, JE ELSJ)	6				Non	Non					
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)					12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de trois mois)						12	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire						12	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			280		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste européen - Protection des Droits et Espace Social Européen	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Conditions cumulatives d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à la formation ainsi que la réalisation de la mobilité le M2 Juriste Européen - Protection des Droits et Espace Social Européen (semestre 4 à l'université Aristote de Thessalonique, en Grèce).		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen - Protection des Droits et Espace Social Européen										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			110		30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE Cadre général de l'Union européenne			75		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Principes généraux des droits européen et international	porté (M2 DIDE JE DEG)	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE, MADIC) - DU CIEL	15			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Contentieux de l'union	porté (M2 DIDE JE DEG)	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Les relations entre les normes européennes, internationales et nationales	porté (M2 DIDE JE DEG)	M2 JE DEG	15			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Mobilité internationale du salarié	porteur	M2 DIDE (JE PDESE) - social (DTEPS)	15			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Politiques publiques de l'Union européenne	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Travailler dans les institutions européennes	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	5			/						non évalué	
UE	S1	UE Protection européenne des droits fondamentaux			35		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1	porté (M2 DIDE JE DEG)	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE, DL)	12			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux 1'	porteur		8				Non	Oui					
Matière	S1	Droit des minorités	porteur		10			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit d'asile dans l'Union européenne	porteur	M2 DIDE (JE DEG, JE PDESE)	5			/						non évalué	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			90		30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE Cours de l'université Aristote de Thessalonique			90		20	20	Oui	Oui				évaluation par l'Université de Thessalonique	
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)					10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage (stage en entreprise d'une durée minimale de deux mois)						10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire						10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			200		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN	
PARCOURS TYPE	Juriste européen	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
En 2ème année, 3 parcours possibles :		
- Juriste européen - Droit Européen Général (entièrement à Toulouse) ;		
- Juriste européen - Protection des Droits et Espace Social Européen (Semestre 3 à Toulouse et Semestre 4 à Thessalonique en Grèce) ;		
- Juriste européen - Espace, Liberté, Sécurité, Justice (Semestre 3 à Barcelone et Semestre 4 à Toulouse)		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen (tronc commun en Master 1)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			192	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1			132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contentieux de l'Union Européenne	porté (CM, M1 DIDE DL porteur (TD)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous) - TSE (Eco-droit)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S1	Contentieux international	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit International et Européen des Droits de l'Homme	porté (CM, M1 DIDE DL porteur (TD)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit International Privé 1	porteur	M1 DIDE (tous sauf DL) - Social (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (*)			60		8	8	Oui	Oui						
2 options au choix parmi les 5 proposées :																
Matière	S1	Droit européen du numérique	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Numérique (tous) - Social (DSTE) - DIDE (tous sauf DL) - Santé	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	porteur	M1 DIDE (tous sauf DL) - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit pénal international et européen	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (JE, DL, DIC) - Pénal (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit privé comparé	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) - Numérique (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S1	Droit public comparé	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porté			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT INTERNATIONAL / DROIT EUROPEEN											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Juriste Européen (tronc commun en Master 1)											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			192	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2			132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du marché interieur	porté (CM, M1 DIDE DL porteur (TD)	M1 DIDE (DL, DICA, JAI, DIC, JE, DCEAI)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droits fondamentaux de l'Union européenne	porté (CM, M1 DIDE DL porteur (TD)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) - Public (DPG) - Santé	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 2		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit International Privé 2	porté (M1 DIDE JAI)	M1 DIDE (JAI, DICA, DCEAI, DIC, JE)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit international Public	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, JAI, DIC, JE)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (*)			60		8	8	Oui	Oui						
2 options au choix parmi les 5 proposées :																
Matière	S2	Droit international et européen des affaires (*)	porteur	M1 DIDE (JE, DICA, DCEAI, JAI, DIC) - Eco Droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	porteur	M1 DIDE (JE, DIC, DICA, DCEAI) - Public (DPA) - Affaires (tous) - Eco Droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit pénal international et humanitaire	porté (M1 DIDE DL)	MI DIDE (DL, JE, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit international et européen des transports	porteur	M1 DIDE (JE, JAI, DIC, DICA, DCEAI) - Affaires (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit européen des innovations et du numérique	porté (M1 Num DNIA)	M1 Numérique (tous) - DIDE (JE, DIC) - Eco Droit (TSE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porté			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			384	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE L'IMMOBILIER	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
La 2ème année du M2 mention Droit de l'immobilier est également proposée en alternance (contrat d'apprentissage) : voir M2 mention Droit de l'immobilier Parcours-type Géomètre-expert.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DE L'IMMOBILIER											Session Unique			Observation session d'examens
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Module Droit privé de l'immobilier 1			96	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats immobiliers 1 (*)	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit financement des entreprises	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des assurances	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immo	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Module Droit public de l'immobilier			93	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notariat - Public (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement	porté (M1 PAT IP)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Module Langues 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté							Non						
Matière	S1	Espagnol	porteur							Non						
Matière	S1	Italien	porté							Non						
Semestre	S2	SEMESTRE 2			165	40,5	26	26	Oui	Oui						
UE	S2	UE Module Pluridisciplinaire			66	13,5	10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats Immobiliers 2	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit de la commande publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo - Santé	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Module Droit privé de l'immobilier 2			99	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la construction	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Notariat	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit des sûretés	porté (M1 NOT FN)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Fiscalité du patrimoine	porté (M1 PAT IP)	M1 Immo - Notariat - Patrimoine	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Module Langues 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté							Non						
Matière	S2	Espagnol	porté							Non						
Matière	S2	Italien	porté							Non						
		TOTAL ANNUEL			354	81	56	56								

* Les CM de cette matières sont dispensés en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation).

MASTER 2		DROIT DE L'IMMOBILIER										session unique			Observation session d'examens
Parcours-type												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			285		45	45	Oui	Oui					
UE	S1	UE Module Droit privé de l'immobilier			92		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Contrats des constructeurs	porteur	M2 Immo (DI, GE)	21			1 pour les oraux et 2 pour l'écrit	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		1 écrit de 3h (sur 1 matière tirée au sort parmi les 4 matières) et 2 oraux (sur 2 matières tirées au sort parmi les 3 autres matières restantes)
Matière	S1	Droit de la copropriété	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Responsabilités et assurances des constructeurs	porteur	M2 Immo (DI, GE)	21				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Baux civils et commerciaux	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
UE	S1	UE Module Droit public de l'immobilier			106		19	19	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des marchés publics de travaux	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1 pour les oraux et 2 pour l'écrit	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		1 écrit de 3h (sur 1 matière tirée au sort parmi les 4 matières) et 2 oraux (sur 2 matières tirées au sort parmi les 3 autres matières restantes)
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porteur	M2 Immo (DI, GE)	24				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Fiscalité immobilière	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit de l'environnement	porteur	M2 Immo (DI, GE)	21				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Contentieux de l'immobilier	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Module pluridisciplinaire			87		6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Financement de la construction	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit du logement social	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Expertise foncière et immobilière	porté (M2 NOT FE)	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Gestion comptable	porteur	M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Gestion du contrat de construction international	porteur	M2 Immo (DI, GE)	15		/	/							Non évalué
Semestre	S2	SEMESTRE 4					15	15	Oui	Oui					
UE	S2	UE Orientation (1 voie au choix)					15	15	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 2 mois							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Rapport de stage ou rapport d'activité sur autorisation
Matière	S2	Voie recherche : mémoire							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Mémoire avec soutenance
		TOTAL ANNUEL			285		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE L'IMMOBILIER	
PARCOURS	Géomètre-expert	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Parcours ouvert uniquement en alternance (contrat d'apprentissage).		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
La validation de l'UE "Parcours Juriste Géomètre-expert" entraîne l'acquisition des blocs de compétences RNCP38195BC04 "Contribuer à la transformation en contexte professionnel" et n° RNCP38195BC01 "Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques" (Fiche RNCP 38195).		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

[illegible]

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	Droit Notarial	
PARCOURS TYPE	Formation notariale	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT NOTARIAL											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Formation notariale											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			204	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE 1			96	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats immobiliers 1	porté (CM - M1 IMM) porteur (TD)	M1 Immo - Patrimoine - Notariat	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des entreprises en difficultés	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porté (M1 IMM) porteur (TD)	M1 Immo - Notariat - Public (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE 2			108	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit patrimonial notarial + Méthodologie liquidative	porteur	M1 Notariat - Patrimoine	45	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement	porté (M1 PAT IP)	M1 Patrimoine - Immo - Notariat	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit rural	porteur	M1 Notariat - Affaires (tous sauf SF)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE3				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Semestre	S2	SEMESTRE 2			225	40,5	30	30								
UE	S2	UE 4			96	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des sûretés	porteur (CM+TD)	M1 Immo - Patrimoine - Notariat	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Contrats Immobiliers 2	porté (M1 IMM)	M1 Immo - Patrimoine - Notariat	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de l'entreprise individuelle	porté (M1 PAT IP)	M1 Immo - Patrimoine - Notariat	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE 5			129	13,5	14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Fiscalité du patrimoine	porté (M1 PAT IP)	M1 Immo - Patrimoine - Notariat	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit international privé	porteur	M1 Patrimoine - Notariat	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la construction	porté (M1 IMM)	M1 Immo - Notariat	33		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Introduction à la gestion de patrimoine	porté (M1 PAT IP)	M1 Patrimoine - Notariat - Fiscal	33		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE 6				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porteur						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	Porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	Porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			429	81	60	60								

MASTER 2		DROIT NOTARIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Formation notariale										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			312		55	55	Oui	Oui					
UE	S1	UE 1			75		27	27	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit civil notarial : contrats et obligations	porteur		25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de la famille : transmission à titre gratuit	porteur		25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit commercial notarial	porteur		25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S1	UE 2			89		14	14	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des biens	porteur		18		1		Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		Exposé discussion portant sur l'ensemble des matières de l'UE
Matière	S1	Introduction à la publicité foncière	porteur		6				Non	Non					
Matière	S1	Fiscalité des entreprises	porteur		20				Non	Non					
Matière	S1	Fiscalité immobilière	porteur	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25				Non	Non					
Matière	S1	Droit des groupements civils et commerciaux	porteur		20				Non	Non					
UE	S1	UE 3			148		14	14	Oui	Oui					
Matière	S1	Baux civils et commerciaux	porteur	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit de la copropriété	porteur	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit rural notarial	porteur		25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Déontologie professionnelle	porteur		15			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Expertise foncière et immobilière	porteur	M2 Notariat - M2 Immo (DI, GE)	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Comptabilité notariale	porteur		20			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit international privé notarial	porteur		20			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Semestre	S2	SEMESTRE 4					5	5	Oui	Oui					
UE	S2	Voie professionnelle : stage d'une durée minimale de 1 mois					5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rédaction et soutenance d'un rapport de stage
Matière	S2	Participation à des séminaires, colloques, concours, projets							Non	Non					Participation valorisée sous forme d'une bonification appliquée sur la note de l'UE
		TOTAL ANNUEL			312		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	UFR Droit et Science Politique	
MENTION	DROIT DU PATRIMOINE	
PARCOURS TYPE	Ingénierie du patrimoine	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13 DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, ORGANISATION DES SESSIONS D'EXAMENS, SECONDE CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD. - En M2 : Un bloc de compétences est validé dès lors que l'UE de ce même bloc est validée sans compensation.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DU PATRIMOINE												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Ingénierie du patrimoine												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef du CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 1			201	40,5	30	30	Oui	Oui							
UE	S1	UE1 : Langue vivante (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui							
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand	porté				2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Espagnol	porté				2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien	porté				2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
UE	S1	UE2 : Déterminer la fiscalité patrimoniale			93	13,5	14	14	Oui	Oui							
Matière	S1	Fiscalité de l'entreprise et de l'enregistrement	porteur (CM+TD)	M1 Patrimoine - Immo - Notariat	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Matière	S1	Droit de l'entreprise sociétaire	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit fiscal international et européen	porté	M1 DIDE (tous sauf DL) - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE3 : Gérer les actifs patrimoniaux			108	13,5	14	14	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit patrimonial notarial + méthodologie liquidative	porté (CM - M1 NOT FN) porteur (TD)	M1 Notariat - Patrimoine	45	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Matière	S1	Contrats immobiliers 1 (*)	porté (M1 IMMO)	M1 Immo - Patrimoine - Notariat	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit bancaire et financier	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - Patrimoine	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			219	40,5	30	30	Oui	Oui							
UE	S2	UE4 : Langue vivante (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui							
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand	porté				2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Espagnol	porté				2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien	porté				2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
UE	S2	UE5 : Diagnostic patrimonial et entrepreneur individuel			93	13,5	14	14	Oui	Oui							
Matière	S2	Introduction à la gestion de patrimoine	porteur (CM+TD)	M1 Patrimoine - Notariat - Fiscal	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Matière	S2	Contrats immobiliers 2	porté (M1 IMMO)	M1 Immo - Patrimoine - Notariat	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit de l'entreprise individuelle	porteur	M1 Patrimoine - Immo - Notariat	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE6 : Sécuriser la fiscalité patrimoniale en droit interne et en droit international			126	13,5	14	14	Oui	Oui							
Matière	S2	Fiscalité du patrimoine	porteur	M1 Patrimoine - Immo - Notariat	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=3		Écrit	3h		
Matière	S2	Droit des sûretés	porté (M1 NOT FN)	M1 Notariat - Patrimoine - Immo	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit international privé	porté (M1 NOT FN)	M1 Notariat - Patrimoine	30		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit des procédures fiscales	porté (M1 FIS DFE)	M1 Fiscal - Patrimoine - Public (DPA)	30		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h	
		TOTAL ANNUEL			420	81	60	60									

(*) Les CM de cette matière sont dispensés à moitié en distanciel asynchrone (dispositif hybridation pédagogique).

MASTER 2			DROIT DU PATRIMOINE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type			Ingénierie du patrimoine										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	RNCP	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1		SEMESTRE 3				198	227	50	50	oui	oui				
Bloc	S1	BC RNCP	Bloc Compétences fondamentales : RNCP38196BC05 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des biens RNCP38196BC06 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des régimes matrimoniaux, successions RNCP38196BC07 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit des affaires RNCP38196BC08 - Mettre en œuvre les fondamentaux du droit fisca					/	/	oui	non					
UE	S1		Fondamentaux du droit du patrimoine				52	116	20	20	oui	oui				
Matière	S1	BC05	Gestion du patrimoine et droit des biens	porteur		5	10		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2			Contrôle continu sur l'ensemble des matières
Matière	S1	BC06	Organisation des relations patrimoniales du couple	porteur		6	15		1	non	oui					
Matière	S1	BC06	Transmission à titre gratuit et dispositions volontaires	porteur		6	15		1	non	oui					
Matière	S1	BC06	Assurance-vie et Gestion Patrimoniale	porteur		6	10		1	non	oui					
Matière	S1	BC07	Droit des sociétés	porteur		6	15		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2			Contrôle continu sur l'ensemble des matières
Matière	S1	BC07	Transmission de l'entreprise	porteur		5	10		1	non	oui					
Matière	S1	BC07	Patrimoine social	porteur		4	8		1	non	oui					
Matière	S1	BC08	Fiscalité du Patrimoine privé	porteur		5	12		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2			Contrôle continu sur l'ensemble des matières
Matière	S1	BC08	Fiscalité Immobilière	porteur		4	8		1	non	oui					
Matière	S1	BC08	Fiscalité internationale	porteur		5	13		1	non	oui					
Bloc	S1		Bloc Compétences de spécialisation : RNCP38196BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés					/	/	oui	non					
UE	S1		Stratégies patrimoniales				17	35	10	10	oui	oui				
Matière	S1	BC02	Pratique de l'assurance vie	porteur		5	8		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2			Contrôle continu sur l'ensemble des matières
Matière	S1	BC02	Droit International Privé	porteur		6	11		1	non	oui					
Matière	S1	BC02	Valeurs mobilières	porteur		4	8		1	non	oui					
Matière	S1	BC02	Approche macro-économique des marchés	porteur		1	4		1	non	oui					
Matière	S1	BC02	Allocations d'actifs	porteur		1	4		1	non	oui					
Bloc	S1		Bloc Compétences transversales 1 : RNCP38196BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionne					/	/	oui	non					
UE	S1		Approche patrimoniale globale				52	53	10	10	oui	oui				
Matière	S1	BC04	Droit et réglementation statutaire des conseillers en patrimoine	porteur		5	15		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2			Contrôle continu sur l'ensemble des matières
Matière	S1	BC04	Responsabilité déontologie intermédiation	porteur		4	6		1	non	oui					
Matière	S1	BC04	Conseil financier	porteur		3	2		1	non	oui					
Matière	S1	BC04	Préparation certifications (AMF)	porteur			30		1	non	oui					
Matière	S1	BC04	Affaires contentieuses en Gestion de Patrimoine	porteur		15			1	non	oui					
Matière	S1	BC04	Rencontres patrimoniales professionnelles	porteur		25			1	non	oui					

Bloc	S1		Bloc Compétences en communication spécialisée : RNCP38196BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances					/	/	oui	non					
UE	S1		Mise en œuvre des préconisations patrimoniales			77	23	10	10	oui	oui					
Matière	S1	BC03	Approche patrimoniale globale et dimension relationnelle	porteur		15	15		1	non	oui	CCI (CC Intégral)	minimum 2			Contrôle continu sur l'ensemble des matières
Matière	S1	BC03	Technique commerciale	porteur		2	8		1	non	oui					
Matière	S1	BC03	Etude et présentation de cas patrimoniaux	porteur		20			1	non	oui					
Matière	S1	BC03	Colloque Annuel	porteur		15			1	non	oui					
Matière	S1	BC03	Semaine de séminaires FNDP	porteur		25			1	non	oui					
Semestre	S2		SEMESTRE 4			12	50	10	10	oui	oui					
Bloc	S2		Bloc Compétences opérationnelles : RNCP38196BC09 - Rédiger une consultation patrimoniale					/	/	oui	non					
UE	S2	BC09	Bilan patrimonial	porteur		12	50	5	5	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Soutenance
Bloc	S2		Bloc Compétences transversales 2 : RNCP38196BC01 - Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques RNCP38196BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel					/	/	oui	non					
UE	S2	BC01 BC04	Stage de 4 à 6 mois					5	5	oui	oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rédaction et soutenance du rapport de stage
			TOTAL ANNUEL			210	277	60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE	
PARCOURS TYPE	Droit pénal des affaires publiques et privées	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PENAL											SESSION UNIQUE			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1 (*)			192	40,5	30	30	oui	oui						
UE	S1	UE Parcours commun S1			66	27	14	14	Oui	Oui						
Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - Fiscal	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porté (CM - M1 PEN DPSC) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
UE	S1	UE Parcours affaires S1			126		14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal du travail	porté (M1 SOC DTEPS)	M1 Social (DTEPS) - Pénal (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit processuel	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Choisir 2 matières en option parmi les 6 proposées :																
Matière	S1	Contentieux de l'Union européenne	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous) - TSE (Eco-droit)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des sûretés	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit International et européen des droits de l'homme	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit pénal du travail	porté (M1 SOC DTEPS)	M1 Social (DTEPS) - Pénal (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Histoire de la Justice	porté (M1 HDI)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Philosophie du droit	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PENAL											SESSION UNIQUE			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2 (*)			195	40,5	30	30	oui	oui						
UE	S2	UE Parcours commun S2			66	27	14	14	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit pénal des affaires	porté (CM - M1 PEN DPSC) porteur (TD)	M1 Pénal (tous)	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 2 proposées :																
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	porté (CM - M1 PEN DPSC) porteur (TD)	M1 Privé (tous sauf CRP) - Pénal (tous) - DU	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	porté (CM - M1 PEN DPSC) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4		Écrit	3h	
UE	S2	UE Parcours affaires S2			129		14	14	Oui	Oui						
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S2 :																
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous sauf CRP) - Pénal (tous) - DU	33		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Choisir 3 matières en option parmi les 6 proposées :																
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (CA, DPFAM) - Pénal (tous) - Social	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit des peines et criminologie	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Pénal (tous) - DU CCS	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Histoire contemporaine	porté (M1 HDI)	M1 Pénal (tous) - HDI	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédure civile approfondie	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédure civile d'exécution	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			387	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PENAL										Session unique			Observation session d'examens			
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées										Contrôle Continu	Contrôle Terminal					
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée				
Semestre	S1	Semestre 3			270		45	45	Oui	Oui								
UE	S1	UE Les fondements du droit pénal des affaires			90		17	17	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit pénal général appliqué aux affaires	porteur		20				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h x 2	2 épreuves écrites de 5h chacune portant sur l'ensemble des matières des 2 UE (1 épreuve à visée pratique et 1 épreuve à visée théorique)			
Matière	S1	Droit pénal international appliqué aux affaires	porteur		20				Non	Oui								
Matière	S1	Procédure pénale appliquée aux affaires	porteur		20				Non	Oui								
Matière	S1	Histoire du droit pénal des affaires	porteur		10				Non	Oui								
Matière	S1	Droit de la peine appliqué aux affaires	porteur		20				Non	Oui								
UE	S1	UE Les manifestations du droit pénal des affaires			70		13	13	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit pénal des affaires dans le code pénal	porteur		5				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)							
Matière	S1	Droit pénal des affaires publiques	porteur		10				Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal commercial	porteur		10				Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal de la consommation	porteur		10				Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal bancaire	porteur		10				Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal boursier	porteur		5				Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal fiscal	porteur		10				Non	Oui								
Matière	S1	Droit pénal de l'environnement	porteur	M2 Pénal (DPSC, DPAPP)	10				Non	Oui								
UE	S1	UE L'environnement du droit pénal des affaires			65		10	7,5	Oui	Oui								
Matière	S1	Droit de l'anticorruption	porteur		15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral					
Matière	S1	Droit de l'antiblançiment	porteur		15				Non	Non								
Matière	S1	Lutte contre le travail illégal	porteur		15				Non	Non								
Matière	S1	Analyse financière	porteur		10				Non	Non								
Matière	S1	Evaluation des procédures comptables et ingénierie de la fraude	porteur		10				Non	Non								
UE	S1	UE Les acteurs du droit pénal des affaires			45		5	7,5	Oui	Oui								
Matière	S1	PNF	porteur		5				Non	Non								
Matière	S1	TRACFIN	porteur		5				Non	Non								
Matière	S1	L'AFA	porteur		5				Non	Non								
Matière	S1	I'AGRASC	porteur		5				Non	Non								
Matière	S1	Les douanes	porteur		5				Non	Non								
Matière	S1	JIRS	porteur		10				Non	Non								
Matière	S1	Conférence libre	porteur		10				Non	Non					Non évalué			

MASTER 2		DROIT PENAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal des affaires publiques et privées										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	Semestre 4					15	15	Oui	Oui					
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)					15	15	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : stage (6 semaines minimum)							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Rapport de stage
Matière	S2	Voir recherche : Mémoire de recherche							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Mémoire de recherche
		TOTAL ANNUEL			270		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE	
PARCOURS TYPE	Droit pénal et sciences criminelles	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Pour le programme Franco-Québécois en Master 2, les enseignements du deuxième semestre sont entièrement délocalisés à l'université de Laval au Québec.		
Cette mobilité est obligatoire pour la validation du diplôme.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT PENAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles parcours Franco-Québécois										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			100		25	25	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements généraux			45		15	15	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit pénal général	porté (M2 Pénal DPSC)	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	5h	Evaluation portant sur les 3 matières
Matière	S1	Droit pénal spécial	porté (M2 Pénal DPSC)	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	15				Non	Non					
Matière	S1	Droit de la peine	porté (M2 Pénal DPSC)	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	15				Non	Non					
UE	S1	UE Enseignements spéciaux			39		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Procédure pénale	porté (M2 Pénal DPSC)	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		Evaluation portant sur les 3 matières
Matière	S1	Fondements du droit pénal	porté (M2 Pénal DPSC)	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	10				Non	Non					
1 matière au choix parmi les 3 proposées :															
Matière	S1	Droit pénal international	porté (M2 Pénal DPSC)	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	10				Non	Non					
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel	porté (M2 Pénal DPSC)	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	10				Non	Non					
Matière	S1	Droit pénal européen	porté (M2 Pénal DPSC)	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	14				Non	Non					
Semestre	S2	SEMESTRE 4			135		35	35	Oui	Oui					
UE	S2	UE Programme de l'Université de Laval (Québec)	Université Laval (Québec)		135		21	21	Oui	Oui					
UE	S2	UE Mémoire de recherche					14	14	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL			235		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PENAL ET SCIENCE CRIMINELLE	
PARCOURS TYPE	Droit pénal et sciences criminelles	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Pour le programme Franco-Québécois en Master 2, les enseignements du deuxième semestre sont entièrement délocalisés à l'université de Laval au Québec.		
Cette mobilité est obligatoire pour la validation du diplôme.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PENAL											SESSION UNIQUE			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			192	40,5	30	30	oui	oui						
UE	S1	UE Parcours commun S1			66	27	14	14	Oui	Oui						
Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	porté (CM - M1 PRI CA) porté (TD - M1 PEN AFF)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - Fiscal	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porteur (CM + TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h	
UE	S1	UE Parcours droit pénal sciences criminelles S1			126		14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit pénal international et européen	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (JE, DL, DIC) - Pénal (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																
Matière	S1	Contrats Civils et commerciaux 1	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porteur	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit processuel	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Choisir 2 matières en option parmi les 6 proposées :																
Matière	S1	Contentieux de l'Union européenne	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous) - TSE (Eco droit)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des sûretés	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit international et européen des droits de l'homme	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (tous) - Pénal (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit pénal du travail	porté (M1 SOC DTEPS)	M1 Social (DTEPS) - Pénal (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Histoire de la Justice	porté (M1 HDI)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
Matière	S1	Philosophie du droit	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PENAL											SESSION UNIQUE			Observation session d'exams	
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S2	SEMESTRE 2			195	40,5	30	30	oui	oui							
UE	S2	UE Parcours commun S2			66	27	14	14	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	porteur (CM + TD)	M1 Privé (tous sauf CRP) - Pénal (tous) - DU CCSP	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h		
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	porteur (CM + TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=4	1	Écrit	3h		
UE	S2	UE Parcours droit pénal sciences criminelles S2			129		14	14	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit pénal des affaires	porteur	M1 Pénal (tous)	33		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Choisir 3 matières en option parmi les 6 proposées :																	
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (CA, DPFAM) - Pénal (tous) - Social (DSTE) - DIDE (DL, DIC)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des peines et criminologie	porteur	M1 Pénal (tous) - DU CCSP	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Histoire contemporaine	porté (M1 HDI)	M1 Pénal (tous) - HDI	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h			
Matière	S2	Procédure civile d'exécution	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)	Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h			
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui							
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNUEL			387	81	60	60									

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PENAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit pénal et sciences criminelles										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			220		46	46	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements généraux			70		20	20	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit pénal général	porteur	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	15		1		Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	5h	Evaluation portant sur les 3 matières
Matière	S1	Droit pénal spécial	porteur	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	15				Non	Oui					
Matière	S1	Droit de la peine	porteur	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	15				Non	Oui					
Matière	S1	Fondements du droit pénal	porteur	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	10		1		Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Ecrit	5h	Evaluation portant sur les 2 matières
Matière	S1	Procédure pénale	porteur	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	15				Non	Oui					
UE	S1	UE Enseignements spécialisés			100		13	13	Oui	Oui					
Matière	S1	Principes généraux du droit pénal des affaires	porteur		10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit pénal de l'environnement	porté (M2 PEN DPAPP)	M2 Pénal (DPSC, DPAPP)	10				Non	Non					
Matière	S1	Droit pénal international	porteur	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	10				Non	Non					
Matière	S1	Droit pénal européen	porteur	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	14				Non	Non					
Matière	S1	Histoire du droit pénal et de la procédure pénale	porté (M2 HDI)	M2 HDI - Pénal (DPSC)	10				Non	Non					
Matière	S1	Cybercriminalité	porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Analyse économique du droit pénal	porteur		5				Non	Non					
Matière	S1	Protection européenne des droits fondamentaux	porteur		6				Non	Non					
Matière	S1	Actualités législatives	porteur		5				Non	Non					
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel	porteur	M2 Pénal (DPSC, DPSC FQ)	10				Non	Non					
Matière	S1	Droit pénal constitutionnel comparé	porteur		10				Non	Non					
UE	S1	UE Enseignements professionnels			50		13	13	Oui	Oui					
Matière	S1	Pratique des parquets	porteur	M2 Pénal (DPSC) - DU CCSP	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)				
Matière	S1	Droit pénal des mineurs	porté (M2 PRI DPFAM)	M2 Privé (DPFAM) - Pénal (DPSC) - DU Enfance	10				Non	Non					
Matière	S1	Pratique de l'application des peines	porteur	M2 Pénal (DPSC) - DU CCSP	10				Non	Non					
Matière	S1	Pratique des droits de la défense	porteur	M2 Pénal (DPSC) - DU CCSP	10				Non	Non					
Matière	S1	Problèmes sociaux posés par la délinquance	porteur	M2 Pénal (DPSC) - DU CCSP	10				Non	Non					
Semestre	S2	SEMESTRE 4					14	14	Oui	Oui					
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (au choix)					14	14	Oui	Oui					
Matière	S2	Voie professionnelle : stage (6 semaines minimum)							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL			220		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Contentieux et arbitrage	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DélibérationN°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PRIVE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contentieux et arbitrage											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1 (*)			195	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	porteur (CM + TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - Fiscal	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S1	Droit international privé 1	porteur (CM + TD)	M1 Privé (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porté (CM - M1 PEN DPSC) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	porteur (CM + TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																
Matière	S1	Droit international privé 1	porteur	M1 Privé (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit processuel	porteur	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)			63		8	8								
Matière	S1	Droit des assurances (*)	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immobilier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit des sûretés	porteur	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit privé comparé	porteur	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) - Numérique (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Histoire de la Justice	porté (M1 HDI)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends (*)	porteur	M1 Privé (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Philosophie du droit	porteur	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porteur						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porteur						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porteur						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PRIVE											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Contentieux et arbitrage											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2 (*)			195	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	porteur (CM + TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	porteur (CM + TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	porté (CM - M1 PEN DPSC) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :																
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	porteur	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	porteur	M1 Privé (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	porteur	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)			63		8	8								
Matière	S2	Contentieux administratif	porteur	M1 Privé (CA)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	porteur	M1 Privé (CA, DPFAM) - Pénal (tous) - Social (DSTE) - DIDE (DL, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - DU CCSP	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
Matière	S2	Procédure civile d'exécution	porteur	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1H	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2								
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porteur						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porteur						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			390	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PRIVE										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contentieux et Arbitrage										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			223		48	48	Oui	Oui					
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux			100		24	24	Oui	Oui					
Matière	S1	Procédure civile	porteur		25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Procédure pénale	porteur		25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Contentieux administratif	porteur		25			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	
Matière	S1	Arbitrage interne et international	porteur		25				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		Grand Oral sur l'ensemble des matières faisant l'objet de 2 notes distinctes pour chaque UE (préparation + oral)
UE	S1	UE Enseignements complémentaires			54		13	13	Oui	Oui					
Matière	S1	Institutions juridictionnelles	porteur		12				Non	Non					
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des conflits	porteur	M2 privé CRP	20				Non	Non					
Matière	S1	Procédure civile d'exécution	porteur		12				Non	Non					
Matière	S1	Pratique de l'arbitrage international	porteur		10				Non	Non					
UE	S1	UE Séminaires et conférences			69		11	11	Oui	Oui					
Matière	S1	Contentieux des étrangers	porteur		6				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Contentieux prud'homal	porteur		6				Non	Non					
Matière	S1	Les procédures rapides	porteur		6				Non	Non					
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porteur		6				Non	Non					
Matière	S1	Contentieux bancaire	porteur		6				Non	Non					
Matière	S1	Procédures d'appel	porteur		6				Non	Non					
Matière	S1	Contentieux de la consommation	porteur		6				Non	Non					
Matière	S1	Contentieux des affaires	porteur		6				Non	Non					
Matière	S1	Etudes de cas en contentieux privé	porteur		6				Non	Non					
Matière	S1	Conférences	porteur		15				Non	Non					
Semestre	S2	SEMESTRE 4			3		12	12	Oui	Oui					
UE	S2	UE Orientation			3		12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodologie	porteur		3				Non	Non					Non évalué
1 voie au choix :															
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (deux mois minimum)							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			226		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Contrats et Responsabilité des Professionnels	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PRIVE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et responsabilité des professionnels											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Semestre	S1	SEMESTRE 1 (*)			195	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - Fiscal	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S1	Droit international privé 1	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porté (CM - M1 PEN DPSC) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																
Matière	S1	Droit processuel	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit international privé 1	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1H
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)			63		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des assurances (*)	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immobilier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit des sûretés	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit privé comparé	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) - Numérique (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1H
Matière	S1	Histoire de la Justice	porté (M1 HDI)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1H
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends (*)	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Philosophie du droit	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PRIVE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et responsabilité des professionnels											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Semestre	S2	SEMESTRE 2 (*)			195	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	porté (CM - M1 PEN DPSC) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :																
Matière	S2	Procédure civile approfondie	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1h
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)			63		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit international privé 2	porteur	M1 privé (DPFON, DPFAM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	porté (M1 DA DFA)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON, DRP)-DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1h
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - DU CCSP	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit			oral ou écrit 1H
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			390	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PRIVE											Session unique			Observation session d'examens	
Parcours-type		Contrats et Responsabilité des Professionnels											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3			248		50	50	Oui	Oui							
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux			65		18	18	Oui	Oui							
Matière	S1	Contrats internes	porteur		10				Non	Oui	CC&CT	2,8 pour chaque matière en CC et 1,2 pour l'oral		Oral		Grand Oral sur l'ensemble des matières des 3 UE (préparation + oral)	
Matière	S1	Contrats internationaux	porteur		10				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Droit européen des contrats	porteur		10				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Contrats spéciaux et responsabilité en droit comparé	porteur		10				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Théorie générale des responsabilités professionnelles	porteur		15				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Rédaction de contrats internes et internationaux	porteur		10				Non	Oui	CC&CT						
UE	S1	UE Enseignements complémentaires			58		12	12	Oui	Oui							
Matière	S1	Contrats du commerce électronique	porteur		10				Non	Oui	CC&CT	2,7 pour chaque matière en CC et 1,2 pour l'oral		Oral			
Matière	S1	Responsabilités spéciales des professionnels	porteur		18				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Contrats spéciaux	porteur		10				Non	Oui	CC&CT						
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des conflits	porté (M2 PRI CA)	M2 privé CA	20				Non	Oui	CC&CT						
UE	S1	UE Séminaires professionnels			125		20	20	Oui	Oui							
Matière	S1	Responsabilité des professionnels du droit	porteur		11				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral			
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : pratique de l'arbitrage commercial	porteur		10				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : nouvelles pratiques contractuelles	porteur		10				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur spatial	porteur		4				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur de la santé	porteur		5				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : secteur des transports	porteur		6				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : baux civils et commerciaux	porteur		17				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats et responsabilités en droits bancaire et financier	porteur		10				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats de travail	porteur		6				Non	Non							
Matière	S1	Pratiques contractuelles internationales et contrats spécifiques : contrats publics	porteur		6				Non	Non							
Matière	S1	Risques et assurances : assurance de responsabilité	porteur		5				Non	Non							
Matière	S1	Risques et assurances : l'assurance outil de la gestion des risques	porteur		5				Non	Non							
Matière	S1	Risques et assurances : techniques d'assurance	porteur		5				Non	Non							
Matière	S1	Risques et assurances : assurances de l'entreprise	porteur		5				Non	Non							
Matière	S1	Conférences	porteur		20				Non	Non							

MASTER 2		DROIT PRIVE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Contrats et Responsabilité des Professionnels											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			14		10	10	Oui	Oui						
UE	S2	UE Orientation			14		10	10	Oui	Oui						
		Module insertion professionnel	convention Asso Egee		6											
Matière	S2	Méthodologie	porteur		7,5				Non	Non						non évalué
Matière	S2	Tutorat	porteur		6,5				Non	Non						non évalué
1 voie au choix :																
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (deux mois minimum)							Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche							Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			262		60	60								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Droit des personnes et de la famille	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PRIVE												Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit des personnes et de la famille												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 1 (*)			195	40,5	30	30	Oui	Oui							
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui							
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - Fiscal	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h		
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :																	
Matière	S1	Droit international privé 1	porté (CM - M1 PRI CA) porté (TD - M1 PRI CA)	M1 Privé (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h		
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porté (CM - M1 PEN DPSC) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h		
Matière	S1	Droit processuel	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h		
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																	
Matière	S1	Droit international privé 1	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit processuel	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H	
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)			63		8	8	Oui	Oui							
Matière	S1	Droit des assurances (*)	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immobilier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit des sûretés	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Droit privé comparé	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) - Numérique (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Histoire de la Justice	porté (M1 HDI)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H	
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends (*)	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Philosophie du droit	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H	
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui							
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						

MASTER 1		DROIT PRIVE												Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit des personnes et de la famille												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S2	SEMESTRE 2 (*)			195	40,5	30	30	Oui	Oui							
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h		
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :																	
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	porté (CM - M1 PRI CA) porté (TD - M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h		
Matière	S2	Procédure civile approfondie	porté (CM - M1 PRI CA) porté (TD - M1 PRI DPFON)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h		
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	porté (CM - M1 PEN DPSC) porté (TD - M1 PRI CRP)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h		
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :																	
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)			63		8	8	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit de la nationalité et des étrangers	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (CA, DPFAM) - Pénal (tous) - Social (DSTE) - DIDE (DL, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international privé 2	porté (M1 PRI CRP)	M1privé (DPFON, DPFAM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - DU CCSP	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	porté (M1 PRIVE CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui							
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNUEL			390	81	60	60									

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PRIVE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des personnes et de la famille											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S1	SEMESTRE 3			223		54	54	Oui	Oui						
UE	S1	UE Enseignements fondamentaux			118		30	30	Oui	Oui						
Matière	S1	La personne : la personnalité			18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h	2 écrits de 5h portant sur deux matières tirées au sort	
Matière	S1	Les couples	porteur	DU Droits de l'homme et de la famille	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h		
Matière	S1	L'enfant : la filiation	porteur	DU Enfance	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h		
Matière	S1	La personne vulnérable : incapacité, notion et régime	porteur	DU Enfance et DU Personnes Vulnérables	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h		
Matière	S1	Le droit de la bioéthique	porteur	DU Personnes Vulnérables	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h		
Matière	S1	Le droit patrimonial de la famille	porteur	DU Droits de l'homme et de la famille	18			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h		
Matière	S1	Les solidarités familiales	porteur	DU Enfance et DU Droits de l'homme et de la famille	10			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	5h		
UE	S1	UE Enseignements complémentaires			40		12	12	Oui	Oui					Grand Oral sur l'ensemble des matières faisant l'objet de 2 notes distinctes pour chaque UE (préparation + oral)	
Matière	S1	Droit international privé de l'Union Européenne	porté (M2 DIDE MADIC)	M2 DIDE MADIC et DU Personnes Vulnérables	10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral			
Matière	S1	Le couple : droit comparé des personnes et de la famille	porteur	DU Droits de l'homme et de la famille	10				Non	Non						
Matière	S1	Droit pénal des mineurs	porteur	M2 Pénal DPSC et DU Enfance	10				Non	Non						
Matière	S1	La personne vulnérable : les droits du malade	porteur	DU Personnes Vulnérables	10				Non	Non						
UE	S1	UE Séminaires			65		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Enfance et adolescence en difficulté	porteur	DU Enfance	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral			
Matière	S1	Surendettement	porteur	DU Personnes Vulnérables et DU Droits de l'homme et de la famille	10				Non	Non						
Matière	S1	Responsabilités professionnelles	porteur	DU Enfance	10				Non	Non						
Matière	S1	Protection sociale de la famille	porteur	DU Enfance et DU Personnes Vulnérables	10				Non	Non						
Matière	S1	Protection internationale de la personne	porteur	DU Personnes Vulnérables et DU Droits de l'homme et de la famille	10				Non	Non						
Matière	S1	Vie familiale et activité professionnelle	porteur	DU Droits de l'homme et de la famille	10				Non	Non						
Semestre	S2	SEMESTRE 4			10		6	6	Oui	Oui						
UE	S2	UE Orientation			10		6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Séminaires professionnels	porteur		10		/	/	Non	Non					non évalué	
1 voie au choix :																
Matière	S2	Voie professionnelle : Stage (deux mois minimum)							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire			
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance			
		TOTAL ANNUEL			233		60	60								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PRIVE	
PARCOURS TYPE	Droit privé fondamental	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PRIVE											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit privé fondamental											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1 (*)			195	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Matières obligatoires S1 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Contrats civils et commerciaux 1	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - Fiscal	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S1	Droit international privé 1	porté (CM - M1 PRI CA) porté (TD - M1 PRI CA)	M1 Privé (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porté (CM - M1 PEN DPSC) porté (TD - M1 PRI DPFAM)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit processuel	porté (CM - M1 PRI CA) porté (TD - M1 PRI DPFAM)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes de la matière renforcée déjà choisie au S1 :																
Matière	S1	Droit international privé 1	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit pénal spécial 1	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit processuel	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
UE	S1	UE Matières optionnelles S1 (2 options au choix)			63		8	8	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des assurances (*)	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Immobilier	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit des sûretés	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit du financement des entreprises	porté (M1 DA DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Privé (tous) - Immobilier	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Droit privé comparé	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - DIDE (tous) - Public (tous) - Numérique (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Histoire de la Justice	porté (M1 HDI)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
Matière	S1	Modes alternatifs de règlement des différends (*)	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Philosophie du droit	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1H
UE	S1	UE Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PRIVE											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit privé fondamental											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2 (*)			195	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Matières obligatoires S2 (4 matières)			132	27	20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Contrats civils et commerciaux 2	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 1 matière renforcée (CM+TD) parmi les 3 proposées :																
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	porté (CM - M1 PRI CA) porté (TD - M1 PRI DPFAM)	M1 Privé (tous) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	porté (CM - M1 PRI CA) porteur (TD)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	porté (CM - M1 PEN DPSC) porté (TD - M1 PRI CRP)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 2 matières non renforcées (CM) différentes des matières renforcées déjà choisies au S2 :																
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure civile approfondie	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédure pénale approfondie	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix)			63		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des entreprises en difficulté	porté (M1 DA DFA)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON, DRP)-DGE (TSM)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit international privé 2	porté (M1 PRI CRP)	M1 privé (DPFON, DPFAM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit pénal spécial 2	porté (M1 PEN DPSC)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - DU CCSP	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Procédures civiles d'exécution	porté (M1 PRI CA)	M1 Affaires (tous) - Privé (tous) - Pénal (tous) - ALED	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			390	81	60	60								

* Certaines matières sont susceptibles d'être dispensées en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridation ou dispositif innovation pédagogique).

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit des collectivités territoriales	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N° CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.		
/		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit des collectivités territoriales											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			219	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Fondamentaux 1			99	27	16	16	Oui	Oui						
Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 4 proposées :																
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porteur (CM+TD)	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porté (CM - M1 IMM) porteur (TD)	M1 Immo - Notarial - Public (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porteur (CM+TD)	M1 Public (tous) - Science po (PS) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porteur (CM+TD)	M1 Public (tous) - Immo	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM) différente des matières renforcées déjà choisies au S1 :																
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porteur	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porté (CM - M1 IMM)	M1 Immo - Notarial - Public (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porteur	M1 Public (tous) - Science po (PS) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porteur	M1 Public (tous) - Immo	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix) (*)			120		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	porteur	M1 Public (tous) - Santé	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	porteur	M1 Public (tous) - Santé - Fiscal	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	porteur	M1 Public (tous) - Santé - M2 Ethique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit public comparé	porteur	M1 Public (tous) - DIDE (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit public du numérique	porteur	M1 Public (tous) - Numérique (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Protection sociale	porté (M1 SOC DTEPS)	M1 Social (DTEPS, DSTE) - Santé - Public (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Théorie du droit	porteur	M1 Public (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit des collectivités territoriales											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			186	40,5	30	30								
UE	S2	UE Fondamentaux 2			66	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit des services publics	porteur (CM+TD)	M1 Public (tous)	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit de la commande publique	porteur (CM+TD)	M1 Public (tous) - Immo - Santé	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
UE	S2	UE Spécialisation 2 (4 options au choix) (*)			120		12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	porteur	M1 Public (tous) - Numérique (DMC) - Affaires (DPI) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des ressources humaines	porteur	M1 Public (tous sauf DE) - Santé - Science Po (PS)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Droit de l'aménagement du territoire *	porté (M1 PUB DE)	M1 Public (tous sauf DPG)	30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit des finances locales	porteur		30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Méthode des concours de la fonction publique	porteur (CM+TD)	M1 Public (tous) - Santé	10	13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit public de l'économie	porté (M1 PUB DE)	M1 public (tous) - Numérique (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			405	81	60	60								

* Matière dispensée en partie en distanciel asynchrone (dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PUBLIC										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit des collectivités territoriales										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			240		48	48	Oui	Oui					
UE	S1	UE1 Droit des finances locales approfondi			40		8	8	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S1	UE2 Droit des institutions locales			40		8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit constitutionnel de la décentralisation	porteur		10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		1 oral ou 1 écrit d'1h30 sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve
Matière	S1	Dynamiques contemporaines du droit des collectivités territoriales	porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Services publics locaux	porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Intercommunalités	porteur		10				Non	Non					
UE	S1	UE3 Droit de l'action locale			40		8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Marchés publics locaux	porteur		10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		1 oral ou 1 écrit d'1h30 sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve
Matière	S1	Ressources humaines publiques	porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Aide des collectivités territoriales	porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Risque juridique dans la gestion locale	porteur		10				Non	Non					
UE	S1	UE4 Ingénierie financière et comptable			40		8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Comptabilité publique locale	porteur		10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		1 oral ou 1 écrit d'1h30 sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve
Matière	S1	Pilotage budgétaire	porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Stratégies financières	porteur		10				Non	Non					
	S1	Montage financier de projets	porteur		10				Non	Non					
UE	S1	UES Politique publique locale			40		8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Organisation de la vie publique locale	porteur		10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		1 oral ou 1 écrit d'1h30 sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve
Matière	S1	Politiques de l'aide et de l'action sociale	porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	OPEN DATA, protection, valorisation des données et cybersécurité	porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Démarche de performance publique	porteur		10				Non	Non					
UE	S1	UE6 Politiques de développement territorial			40		8	8	Oui	Oui					
Matière	S1	Stratégies juridiques de développement durable	porteur		10				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		1 oral ou 1 écrit d'1h30 sur une matière désignée par le responsable de la formation 48h avant l'épreuve
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Droits et opérations d'aménagement	porteur		10				Non	Non					
Matière	S1	Droit et gestion active du patrimoine immobilier	porteur		10				Non	Non					
Semestre	S2	SEMESTRE 4					12	12	Oui	Oui					
UE	S2	UE7 Orientation choisie (1 voie au choix)					12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant (2 mois minimum)							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		Rédaction d'un rapport de stage
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		Rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche
		TOTAL ANNUEL			240		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit de l'environnement	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Une matière porteuse de crédits ECTS est définitement acquise et capitalisable dès lors que l'étudiant y a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20. - Une matière non porteuse de crédits ECTS, n'est ni capitalisable ni conservable. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit de l'environnement											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			219	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Fondamentaux 1			99	27	16	16	Oui	Oui						
Choisir 2 matières renforcées (CM+TD) parmi les 4 proposées :																
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porté (CM - M1 PUB DCT) porté (TD - M1 PUB DPG)	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porté (CM - M1 IMM) porteur (TD)	M1 Immo - Notarial - Public (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porté (CM - M1 PUB DCT) porteur (TD)	M1 Public (tous) - Science po (PS) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porté (CM - M1 PUB DCT) porteur (TD)	M1 Public (tous) - Immo	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Choisir 1 matière non renforcée (CM uniquement) différente des matières renforcées déjà choisies :																
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porté (M1 IMM)	M1 Immo - Notarial - Public (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Science po (PS) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix) (*)			120		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé - Fiscal	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé - M2 Ethique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public comparé	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Droit public du numérique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Numérique (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Protection sociale	porté (M1 SOC DTEPS)	M1 Social (DTEPS, DSTE) - Santé - Public (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Théorie du droit	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de l'environnement											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			189	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Fondamentaux 2			66	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit public de l'économie	porteur (CM+TD)	M1 public (tous) - Numérique (tous)	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit international et européen de l'environnement	porteur (CM+TD)		33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h	
UE	S2	UE Spécialisation 2 (4 options au choix) (*)			123		12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la commande publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo - Santé	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de la culture	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Numérique (DMC) - Affaires (DPI) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)				Oral/Écrit	
Matière	S2	Droit de l'aménagement du territoire *	porteur	M1 Public (tous sauf DPG)	30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit des services public	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Méthode de concours de la fonction publique	porté (CM - M1 PUB DCT) porté (TD - M1 PUB DPA)	M1 Public (tous) - Santé	10	13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Histoire du droit de l'environnement	porté (M1 HDI)	M1 HDI - Public (DE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			408	81	60	60	Oui	Oui						

* Matière dispensée en partie en distanciel asynchrone (dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PUBLIC								Session Unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit de l'environnement								Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3	198		50	50	Oui	Oui					
UE	S1	UE Fondamentaux	93		26	26	Oui	Oui					
Matière	S1	Théories du droit de l'environnement	30		11	11	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Grand oral portant sur les 3 matières.
Matière	S1	Droit de la biodiversité	21		5	15	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit des pollutions	21		5		Oui	Oui					
Matière	S1	Droit des ressources naturelles	21		5		Oui	Oui					
UE	S1	UE Ateliers de spécialisation	105		24	24	Oui	Oui					
Matière	S1	Charte constitutionnelle de l'environnement	15		3	9	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Un écrit portant sur une des 3 matière tirée au sort
Matière	S1	Droit des espaces fragiles	15		3		Non	Oui					
Matière	S1	Droits environnementaux de l'homme	15		3		Non	Oui					
Matière	S1	Contentieux de l'environnement	15		3	12	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		Un oral portant sur l'une des 4 matières, tirée au sort
Matière	S1	Criminalité environnementale	15		3		Non	Oui					
Matière	S1	Théorie de l'écofiscalité	15		3		Non	Oui					
Matière	S1	Théorie de la responsabilité écologique	15		3		Non	Oui					
Matière	S1	Climate change law	15		3	3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h	
Semestre	S2	SEMESTRE 4	15		10	10	Oui	Oui					
UE	S2	UE Méthode	15		10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodologie	15		/	/							Non évalué
1 voie au choix													
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE / STAGE : Durée minimum de 6 semaines			10	10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE / DU : MBA Juriste Commande Publique (+stage) ou DU de spécialisation en contentieux administratif (+ stage)			10	10	Non	Non					évaluation selon DU choisi
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche			10	10	Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL	213		60	60							

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit public des affaires	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2024-06-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
Autres modalités		
Pour la voie professionnelle, l'étudiant a le choix d'effectuer un stage ou d'obtenir le DU spécialisation en Contentieux administratif		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit public des affaires											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			219	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S1	UE Fondamentaux 1			99	27	16	16	Oui	Oui						
Choisir 2 matières <u>renforcées</u> (CM+TD) parmi les 4 proposées :																
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porté (CM - M1 PUB DCT) porté (TD - M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porté (CM - M1 IMM) porteur (TD)	M1 Immo - Notarial - Public (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porté (CM - M1 PUB DCT) porté (TD - M1 PUB DE)	M1 Public (tous) - Science po (PS) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porté (CM - M1 PUB DCT) porté (TD - M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h	
Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM) <u>différente</u> des matières renforcées déjà choisies au S1 :																
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porté (M1 IMM)	M1 Immo - Notarial - Public (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Science po (PS) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix) (*)			120		12	12	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé - Fiscal	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé - M2 Ethique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public comparé	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit public du numérique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Numérique (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Protection sociale	porté (M1 SOC DTEPS)	M1 Social (DTEPS, DSTE) - Santé - Public (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Théorie du droit	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					

MASTER 1		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Droit public des affaires											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			186	40,5	30	30	Oui	Oui						
UE	S2	UE Fondamentaux 2			66	27	16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit public de l'économie	porté (CM - M1 PUB DE) porteur (TD)	M1 public (tous) - Numérique (tous)	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3/ CT=5		Écrit	3h	
Matière	S2	Droit de la commande publique	porté (CM - M1 PUB DCT) porteur (TD)	M1 Public (tous) - Immo - Santé	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3/ CT=5		Écrit	3h	
UE	S2	UE Spécialisation 2 (4 options au choix) (*)			120		12	12	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la culture	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Numérique (DMC) - Affaires (DPI) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des RH	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous sauf DE) - Santé - Science Po (PS)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit de l'aménagement du territoire *	porté (M1 PUB DE)	M1 Public (tous sauf DPG)	30		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Droit des procédures fiscales	Porté (M1 FIS DFE)	M1 Fiscal - Public (DPA) - Patrimoine	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit des services publics	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Droit européen de la concurrence	Porté(M1 DIDE JE)	M1 DIDE (JE, DIC, DICA, DCEAI) - Public (DPA) - Affaires (tous) - Eco Droit (TSE)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S2	Methode de concours de la fonction publique	porté (CM - M1 PUB DCT) porteur (TD)	M1 Public (tous) - Santé	10	13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Science administrative	porté (M1 PUB DPG)	M1 Public (tous sauf DE) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
UE	S2	UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			405	81	60	60								

* Matière dispensée en partie en distanciel asynchrone (dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Droit public des affaires											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum*	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			180		35	35	Oui	Oui						
UE	S1	UE1 Droit public du marché			114		20	20	Oui	Oui						
Matière	S1	Economie de la concurrence	porteur		15			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Droit des industries culturelles	porteur		15			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Droit et économie de la régulation	porteur	M2 NUM (DMC)	15			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Droit et économie du marché (approche européenne)	porteur		15			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Droit et économie des investissements étrangers	porteur		15			1	Non	Non	CCI (CC Intégral)		2			
Matière	S1	Droit et conformité	porteur		39			1	Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Écrit	1,5h max	
UE	S1	UE2 Droit des marchés publics			66		15	15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit et pratiques des contrats et marchés publics	porteur		12				Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	2	Écrit	5h	1 écrit sur l'ensemble des matières de l'UE
Matière	S1	Droit et pratiques des procédures d'appels d'offre nationales et internationales	porteur		9				Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	2			
Matière	S1	Droit et pratiques des infractions commises par les personnes et décideurs publics	porteur		15				Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	2			
Matière	S1	Droit et pratiques des marchés complexes et partenariats publics-privés	porteur		15				Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	2			
Matière	S1	Droit et pratiques des contentieux contractuels publics	porteur		15				Non	Non	CC&CT	CC=1 / CT=5	2			
Semestre	S2	SEMESTRE 4			70		25	25	Non	Oui						
UE	S2	UE3 Séminaires communs			70		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Montages d'affaires	porteur		15			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	2	Écrit	3h	1 écrit sur une matière tirée au sort
Matière	S2	Stratégies de l'achat public	porteur		19			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	2			
Matière	S2	Clinique juridique/Law Projects	porteur		21			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	2			
Matière	S2	Mission du juriste en droit public des affaires	porteur		15			1	Non	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2,5	2			
UE	S2	UE4 Voie professionnelle ou recherche (1 voie au choix)					17	17	Oui	Oui						
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant de 2 à 4 mois maximum							Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche							Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : DU Spécialisation en Contentieux administratif							Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL			250		60	60								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS	DROIT ET MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE (2ème année)	
Session M2	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le parcours Droit et management social des entreprises est proposé en formation initiale et en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) Pour les étudiants qui ne bénéficieraient d'aucun de ces contrats, la 1ère période en entreprise (alternance du semestre 3 du M2 DMSE) est remplacée par un projet tuteuré et la 2nde période d'alternance (alternance du semestre 4 du M2 DMSE) par un stage d'entreprise d'une durée minimale de 3 mois et maximale de 6 mois.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			438		46	46	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE1 : Usages avancés et spécialisés des outils numériques			18		1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Outils de gestion et de communication	porteur		18		1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE2 : Niveau expert : maîtriser le droit des relations individuelles de travail			104		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit social des restructurations	porteur		30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit social et environnement	porteur		6		1,5	1,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Droit des conditions de travail	porteur		27		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit social européen et international	porteur		27		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit pénal et administratif du travail	porteur		14		1,5	1,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE3 : Niveau expert : maîtriser le droit des relations sociales			82		10	10	Oui	Oui					
Matière	S1	Ingénierie de la négociation et des conflits	porteur		40		5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Contentieux social	porteur		15		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S1	Droit de la santé au travail	porteur		15		1,5	1,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral		
Matière	S1	Pratique de la négociation et gestion des conflits collectifs de travail	porteur		12		1,5	1,5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
UE	S1	UE4 : Niveau expert : maîtriser le droit de la protection sociale complémentaire			33		5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit de la protection sociale complémentaire - approfondissement	porteur		21	5	5	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	Epreuve commune aux deux matières.	
Matière	S1	Droit de la protection sociale complémentaire - séminaires applicatifs	porteur		12										
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE5 : Maitriser le déploiement de la stratégie et des outils RH			108		14	14	Oui	Oui					
Matière	S1	Niveau expert : Outils et pratiques de GRH	porteur		39		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Politique de rémunération et partage de la valeur de l'entreprise	porteur		18		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Gestion de la paie	porteur		12		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Formation et plan de développement des compétences	porteur		18		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Pilotage du changement et agilité	porteur		15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Analytiques RH	porteur		6		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET MANAGEMENT SOCIAL DE L'ENTREPRISE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S1	UE6 : Accompagner la transformation digitale de la fonction RH			45		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	SIRH : déploiement et gestion	porteur		12		0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	La digitalisation des outils RH : e-recrutement et e-learning	porteur		9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Gérer les RH dans un environnement difital (chatbots, connexions, réseaux, outils collaboratifs)	porteur		9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Numérisation et droit social	porteur		15		0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE7 : Gérer les risques et développer la responsabilité des professionnels RH			48		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Déploiement de la politique RSE et impact RH	porteur		12		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Audit social	porteur		12		0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Leadership et engagement au travail	porteur		9		0,5	0,5	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Qualité de vie au travail et prévention des RPS	porteur		15		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Semestre	S2	SEMESTRE 4			39		14	14	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE8 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances			21				Non	Non					
Matière	S2	Pratique de l'anglais Lingaskills	porteur		21		/		Non	Non				Non évalué	
UE	S2	UE9 : Appui à la transformation en contexte professionnel			9		7	7	Oui	Oui					
Matière	S2	Accompagnement suivi alternance	porteur		9		7	7	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Note alternance		
UE	S2	UE10 : Développement et intégration des savoirs hautement spécialisés			9		7	7	Oui	Oui					
Matière	S2	Rédaction d'un projet professionnel appliqué et soutenance	porteur		9		7	7	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Soutenance PPA		
		TOTAL ANNUEL			477		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS TYPE	Droit et sciences du travail européen	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le parcours Droit et sciences du travail européen est proposé en formation initiale et en alternance .		
UE Appui à la transformation en contexte professionnel : au choix par 4 voies proposées. Dans le cas du choix de la voie DU : l'étudiant peut s'inscrire et valider le DU Expertise Sociale en Administration et liquidation des Entreprises en Difficulté (ESALED)		
Mobilité "sortante" = au choix :		
1) <u>mobilité au Canada</u> (Université Laval / Québec) au semestre 3. La moyenne du semestre obtenue en mobilité est reportée sur le semestre 3 du M2 DSTE.		
2) <u>mobilité Européenne</u> (partenaires du réseau MEST *) au semestre 4. Cette mobilité est soumise à une condition d'admissibilité sur dossier académique, entretien de langue et entretien de motivation. Les étudiants doivent s'inscrire en parallèle au DU Master européen en sciences du travail, en plus d'une inscription au M2 DSTE. Le parcours pédagogique individualisé à valider est communiqué en début d'année à chacun des étudiants retenus. Les étudiants suivent et sont évalués sur les enseignements de l'université partenaire, pour un total de 24 ECTS. La moyenne obtenue en mobilité est reportée sur le DU MEST pour sa délivrance, et est reportée sur les 2 UE "niveau expert" du semestre 4 du Master DSTE pour l'obtention de ce Master. L'obtention des 24 ECTS permet en outre à l'étudiant demander la délivrance du "Certificat MEST" (sans frais supplémentaire) auprès de l'université de Louvain, partenaire coordinateur du réseau MEST.		
Mobilité "entrante" : cf. MCC DU Master européen en sciences du travail		
[* partenaires du réseau MEST : Université de Brême (Allemagne), Université de Trier (Allemagne), Université catholique de Louvain (Belgique), Dublin Collège (Irlande), Université de Florence (Italie), Université de Milan (Italie), Université d'Amsterdam (Pays-Bas), Université de Lisbonne (Portugal), Université Autonome de Barcelone (Espagne), Université de Ljubljana (Slovénie), Școala Natională de Studii Politice și Administrative din București (Bucarest, Roumanie).]		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Un bloc de compétences est validé dès lors que la (ou les) UE de ce même bloc est (sont) validée sans compensation.		
La validation de l'UE 8 par la voie DU entraîne l'acquisition du bloc de compétence n°34093BC02 "Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés".		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT SOCIAL											Session unique			Observation session d'examens				
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN											Contrôle Continu	Contrôle Terminal						
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée					
Semestre	S1	SEMESTRE 1			186	40,5	30	30	Oui	Oui										
Bloc	S1	Bloc de compétences 03 (1/3) : RNCP38160BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances											13,5	/	/	Oui	Non			
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances (1/2) (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui										
Matière	S1	Anglais	porteur		13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)										
Matière	S1	Espagnol	porté					Oui	Non	CCI (CC Intégral)										
Matière	S1	Allemand	porté					Oui	Non	CCI (CC Intégral)										
Matière	S1	Italien	porté					Oui	Non	CCI (CC Intégral)										
Bloc	S1	Bloc de compétences 05 et 06 (1/3) : RNCP38160BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit social RNCP38160BC06 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en droit social en mobilisant le raisonnement juridique											66	27	/	/	Oui	Non		
UE	S1	UE (niveau standard) Droit des relations individuelles et collectives de travail (1/2)			33	13,5	6	6	Oui	Oui										
Matière	S1	Droit du travail 1	porté (CM, M1 SOC DTEPS) porteur (TD)	M1 Social (DTEPS, DSTE)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2	1	Écrit	3h					
UE	S1	UE (niveau standard) Fondamentaux de la protection sociale et gestion de la protection sociale complémentaire (1/2)			33	13,5	6	6	Oui	Oui										
Matière	S1	Protection sociale 1	porté (CM, M1 SOC DTEPS) porteur (TD)	M1 Social (DTEPS, DSTE) - Santé - Public (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2	1	Écrit	3h					
Bloc	S1	Bloc de compétences 02 (1/2) : RNCP38160BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés											90	/	/	Oui	Non			
UE	S1	UE (niveau standard) Stratégie d'entreprise			60		8	8	Oui	Oui										
Matière	S1	Principes de gouvernance	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Social (DTEPS, DSTE) - Fiscal - DEG (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 2h max				
Matière	S1	Droit européen du numérique	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Numérique (tous) - Social (DSTE) - DIDE (tous sauf DL) - Santé	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h				
UE	S1	UE (niveau standard) Contrat international de travail			30		4	4	Oui	Oui										
Matière	S1	Droit international privé 1	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (tous sauf DL) - Social (DTEPS, DSTE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h				
Bloc	S1	Bloc de compétences 07 (1/2) : RNCP38160BC07 - Rédiger et négocier des actes juridiques de droit social											30	/	/	Oui	Non			
UE	S1	UE (niveau standard) Fiscalité de l'entreprise			30		4	4	Oui	Oui										
Matière	S1	Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h				

MASTER 1		DROIT SOCIAL											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coef	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			186	40,5	30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	Bloc de compétences 03 (2/3) : RNCP38160BC03 - Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances13,5 / / Oui Non														
UE	S2	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances (2/2) (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	Bloc de compétences 05 et 06 (2/3) : RNCP38160BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit social RNCP38160BC06 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en droit social en mobilisant le raisonnement juridique66 27 / / Oui Non														
UE	S2	UE (niveau standard) Droit des relations individuelles et collectives de travail (2/2)			33	13,5	6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit du travail 2	porté (CM, M1 SOC DTEPS) porteur (TD)	M1 Social (DTEPS, DSTE)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
UE	S2	UE (niveau standard) Fondamentaux de la protection sociale et gestion de la protection sociale complémentaire (2/2)			33	13,5	6	6	Oui	Oui						
Matière	S2	Protection sociale 2	porté (CM, M1 SOC DTEPS) porteur (TD)	M1 Social (DTEPS, DSTE) - Santé	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Bloc	S2	Bloc de compétences 09 (1/2) : RNCP38160BC09 - Contextualiser les règles de droit social dans un environnement plus large90 / / Oui Non														
UE	S2	UE (niveau standard) Droit social international, européen et comparé			60		8	8	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit comparé du travail	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Matière	S2	Droit de la nationalité des étrangers	porté (M1 PRIV CA)	M1 Privé (CA, DPFAM) - Pénal (tous) - Social (DSTE) - DIDE (DL, DIC)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
UE	S2	UE (niveau standard) Sciences du travail			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Socio-éco du travail	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
Bloc	S2	Bloc de compétences 08 (1/2) : RNCP38160BC08 - Gérer un contentieux en appliquant les règles de droit social30 / / Oui Non														
UE	S2	UE (niveau standard) Prévention et règlement des conflits du travail			30		4	4	Oui	Oui						
Matière	S2	Contentieux du travail	porté (M1 SOC DTEPS)	M1 Social (DTEPS, DSTE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1 h
		TOTAL ANNUEL			372	81	60	60								

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			171	12	26	26	Oui	Oui					
Bloc	S1	Bloc de compétences 01 (1/1) : RNCP38160BC01 - Mettre en oeuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques			15		/		/		Oui	Non			
UE	S1	UE Maîtrise des outils numériques			15		1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Valorisation et traitement de l'information	porteur		15		1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	Bloc de compétences 03 (3/3) : RNCP38160BC03 - Mettre en oeuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances			6		12		/		/		Oui	Non	
UE	S1	UE Développement de compétences collectives			6		3	3	Oui	Oui					
UE	S1	Gestion de projet et organisation de la conférence annuelle	porteur		6		3	3	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Projet	Note collective	
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances				12	1	1	Oui	Oui					
UE	S1	Anglais de spécialité droit social	porteur			12	1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	Bloc de compétences 05 et 06 (3/3) : RNCP38160BC05 - Analyser, conseiller et rédiger sur des problématiques de droit social RNCP38160BC06 - Fournir un appui juridique à la prise de décision en droit social en mobilisant le raisonnement juridique			39		/		/		Oui	Non			
UE	S1	UE (niveau expert) Droit des relations individuelles et collectives de travail			30		5	5	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit du travail approfondi	porteur		30		5	5	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
UE	S1	UE (niveau expert) Fondamentaux de la protection sociale et gestion de la protection sociale complémentaire			9		1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Actualité de la protection sociale	porteur		9		1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	Bloc de compétences 02 (2/2) : RNCP38160BC02 - Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés			57		/		/		Oui	Non			
UE	S1	UE (niveau expert) Stratégie d'entreprise			36		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit du travail et transitions (écologique et numérique)	porteur		15		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Actualité droit du travail et diversité	porteur		9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU Thématique : the future of work (facultatif)	Engage		12		/	/	Non	Non				Non évalué	
UE	S1	UE (niveau expert) Monde du travail et entreprise en difficulté			21		4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Droit social des entreprises en difficulté	porteur		21		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Bloc	S1	Bloc de compétences 07 (2/2) : RNCP38160BC07 - Rédiger et négocier des actes juridiques de droit social			33		/		/		Oui	Non			
UE	S1	UE (niveau expert) Entreprise et relation de travail			24		3	3	Oui	Oui					
Matière	S1	Construction d'un plan de formation	porteur		9		1	1	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Gestion de la paie	porteur		15		2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Projet		
UE	S1	UE (niveau expert) Maîtrise de la négociation collective			9		1	1	Oui	Oui					
Matière	S1	Actualité de la négociation collective	porteur		9		1	1	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	Bloc de compétences 08 (2/2) : RNCP38160BC08 - Gérer un contentieux en appliquant les règles de droit social			21		/		/		Oui	Non			
UE	S1	UE (niveau expert) Prévention et règlement des conflits du travail			21		4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Analyse des organisations	porteur		21		4	4	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		DROIT ET SCIENCE DU TRAVAIL EUROPEEN										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			113		34	34	Oui	Oui					
Bloc	S2	Bloc de compétences D9 (2/2) : RNCP38160BC09 - Contextualiser les règles de droit social dans un environnement plus large	111 / / Oui Non												
UE	S2	UE (niveau expert) Droit social international, européen et comparé			57		12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	Systèmes comparés d'emploi et de formation	porteur	DU MEST	21		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Systèmes comparés de protection sociale	porteur	DU MEST	21		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Mobilité internationale des travailleurs	porteur	DU MEST	15		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE (niveau expert) Sciences du travail			54		12	12	Oui	Oui					
Matière	S2	Gestion des RH et management interculturel	porteur	DU MEST	30		6	6	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1H30	
Matière	S2	Socio-éco du travail approfondi	porteur	DU MEST	24		6	6	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S2	Bloc de compétences D4 (1/1) : RNCP38160BC04 - Contribuer à la transformation en contexte professionnel	2 / / Oui Non												
UE	S2	UE Professionnalisation			2		10	10	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Atelier d'insertion professionnelle (CV, lettre de motivation, entretiens)	SUIO-IP		2			/	Non	Non				Non évalué	
Choisir une voie parmi les 4 :															
Matière	ANNUEL	Voie professionnelle : Stage (3 mois minimum)					10	10	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	ANNUEL	Voie recherche : Mémoire de recherche							Oui	Non			Mémoire/Soutenance		Rédaction du mémoire de recherche et soutenance
Matière	ANNUEL	Voie DU (DU ESALED)							Oui	Non					Report de la note du DU
Matière	ANNUEL	Voie alternance : Dossier professionnel appliqué							Oui	Non			Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL			284	12	60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT SOCIAL	
PARCOURS TYPE	DROIT DU TRAVAIL, EMPLOI ET PROTECTION SOCIALE	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
En M1 : L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. En M2 : L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20 et une note supérieure ou égale à 10/20 à l'UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
En M2 : Note inférieure à 10/20 dans l'UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés .		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT SOCIAL											Session unique			Observation session d'exams		
Parcours-type		DROIT DU TRAVAIL, EMPLOI ET PROTECTION SOCIALE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal				
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée			
Semestre	S1	SEMESTRE 1			186	40,5	30	30	Oui	Oui								
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES																
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances (1/2) (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui								
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Espagnol	porteur						Oui	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)							
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)							
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES																
UE	S1	UE (niveau standard) Droit des relations individuelles et collectives de travail (1/2)			33	13,5	6	6	Oui	Oui								
Matière		Droit du travail 1	porteur (CM+TD)	M1 Social (DTEPS, DSTE)	33	13,5	6	6	Oui	Non	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h			
UE		UE (niveau standard) Maîtriser les Fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire (1/2)			33	13,5	6	6	Oui	Oui								
Matière		Protection sociale 1	porteur (CM+TD)	M1 Social (DTEPS, DSTE) - Santé - Public (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Non	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h			
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE																
UE	S1	UE (niveau standard) Stratégie d'entreprise			30		4	4	Oui	Oui								
Matière		Principes de gouvernance	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Social (DTEPS, DSTE) - Fiscal - DEG (TSM)	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 2h max		
UE	S1	UE Contrat international de travail			30		4	4	Oui	Oui								
Matière		Droit international privé 1	porté (M1 DIDE JE)	M1 DIDE (tous sauf DL) - Social (DTEPS, DSTE)	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h		
UE	S1	UE (niveau standard) Fiscalité de l'entreprise			30		4	4	Oui	Oui								
Matière		Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices	porté (M1 AFF DFA)	M1 Affaires (tous) - ALED - Fiscal - Social (tous) - DGE (TSM)	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h		
UE	S1	UE (niveau standard) Prévention et règlement des conflits du travail (1/2)			30		4	4	Oui	Oui								
Matière		Droit pénal du travail	porteur	M1 Pénal (tous)	30		4	4	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h		

MASTER 1		DROIT SOCIAL											Session unique			Observation session d'examens	
Parcours-type		DROIT DU TRAVAIL, EMPLOI ET PROTECTION SOCIALE											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée		
Semestre	S2	SEMESTRE 2			186	40,5	30	30	Oui	Oui							
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES															
UE	S2	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances (2/2) (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui							
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Espagnol	porteur						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)						
Bloc	S2	COMPETENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S2	UE (niveau standard) Droit des relations individuelles et collectives de travail (2/2)			33	13,5	6	6	Oui	Oui							
Matière	S2	Droit du travail 2	porteur (CM+TD)	M1 Social (DTEPS, DSTE)	33	13,5	6	6	Oui	Non	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h		
UE	S2	UE (niveau standard) Maîtriser les Fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire (2/2)			33	13,5	6	6	Oui	Oui							
Matière	S2	Protection sociale 2	porteur (CM+TD)	M1 Social (DTEPS, DSTE) - Santé	33	13,5	6	6	Oui	Non	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h		
Bloc	S2	COMPETENCES DE SPECIALITE															
UE	S2	UE (niveau standard) Prévention et règlement des conflits du travail (2/2)			60		8	8	Oui	Oui							
Matière	S2	Contentieux du travail	porteur	M1 Social (DTEPS, DSTE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit des entreprises en difficultés	porté (M1 DA DFA)	M1 Aff (tous)-ALED-Fiscal-Social (DTEPS)-Privé (FON, DRP)-DEG (TSM)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
UE	S2	UE Méthodologie et recherche en droit social			60		8	8	Oui	Oui							
Matière	S2	Histoire du droit social	porté (M1 HDI)	M1 Social (DTEPS) - HDI	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Méthodologie de la recherche en droit social usages des outils numériques spécialisés (*)	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)						
		TOTAL ANNUEL			372	81	60	60									

(*) Matière dispensée en partie en distanciel asynchrone (dispositif hybridatopn pédagogique).

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			237		40	40	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances			24		2	2	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais de spécialité droit social	porteur		12				Non	Non	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Cours optionnel dans catalogue ENGAGE.EU (facultatif) Thématique : the future of work	Engage		12		/	/	Non	Non				Non évalué	
UE	S1	UE Usage des outils numériques en droit social			5				Non	Non					
Matière	S1	Outils numériques avancés (ex: code du travail numérique, logiciels justice prédictive...)	porteur		5		/	/	Non	Non				Non évalué	
Bloc	S1	COMPETENCES DISCIPLINAIRES													
UE	S1	UE (niveau expert) Droit des relations individuelles et collectives de travail			20		4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Contrat de travail et emploi	porteur		20				Non	Non	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Droit des relations sociales dans les organisations et sur le marché du travail			20		4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Dialogue social et représentation du personnel	porteur		20				Non	Non	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE (niveau expert) Fondamentaux de la protection sociale et la gestion de la protection sociale complémentaire			18		4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Protection sociale et prévoyance	porteur		18				Non	Non	CCI (CC Intégral)				
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE													
UE	S1	UE (niveau expert) Entreprise et relations de travail			68		13	13	Oui	Oui					
Matière	S1	Droits fondamentaux du travail	porteur		20				Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Mobilité internationale du salarié	porteur		15				Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit des sociétés et droit du travail	porteur		15				Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Santé au travail, rémunération et conditions de travail	porteur		18				Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Emploi et marché du travail			47		9	9	Oui	Oui					
Matière	S1	Marché du travail et politiques de l'emploi	porteur		20				Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit de la formation professionnelle	porteur		12				Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit de l'emploi public	porteur		15				Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE (niveau expert) Prévention et règlement des conflits du travail			35		4	4	Oui	Oui					
Matière	S1	Règlement contentieux et amiable des conflits du travail	porteur		20				Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Droit pénal du travail	porteur		15				Non	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		DROIT SOCIAL										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		DROIT DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4			83		20	20	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES													
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte professionnel			78		/	/	Non	Non					
Matière	S2	Conférences professionnalisantes	porteur (dont 40h non rémunérées)		60				Non	Non				Non évalué	
Matière	S2	Actualisation et veille juridique	porteur		18				Non	Non				Non évalué	
		1 voie au choix :													
Matière	S2	Voie recherche : stage (minimum 1 mois)							Non	Non				Non évalué	
Matière	S2	Voie professionnelle : stage (minimum 3 mois)							Non	Non				Non évalué	
UE	S2	UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés			5		20	20	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodologie			5										
Matière	S2	Voie recherche : Mémoire de recherche + soutenance							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
Matière	S2	Voie professionnelle : Rapport de stage							Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
		TOTAL ANNUEL			320		60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	ETHIQUE	
Session M1	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
Cette formation est co-acréditée avec les universités UT2 Jean Jaurès, UT3 Paul Sabatier et UT Capitole. Les évaluations relèvent des universités portant les enseignements.		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20 aux deux semestres.		
Capitalisation/conservation		
Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
Compensation		
- Les semestres sont validés isolément sur la base de la moyenne générale des notes obtenues à l'ensemble des unités d'enseignement qui le composent. - Les UE sont validés isolément ou par compensation.		
Note éliminatoire		
Note inférieure à 6/20 dans une UE ou absence non justifiée.		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

Type Diplôme : MASTER

COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	HISTOIRE DU DROIT	
PARCOURS TYPE	Histoire du droit et des institutions	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		HISTOIRE DU DROIT										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Histoire du droit et des institutions										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			#REF!	40,5	#REF!	#REF!	Oui	Oui					
UE	S1	UE Histoire et culture du droit 1			96		12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Histoire de la Justice	porteur	M1 HDI - Privé (tous) - Pénal (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Histoire des doctrines juridiques en Europe	porteur		33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Idéologies politiques modernes	porteur	M1 HDI - Science politique (tous)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S1	UE Socle juridique fondamental 1			#REF!		#REF!	#REF!	Oui	Oui					
Matière	S1	Histoire du droit international	porteur		30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Choisir un bloc d'option (choix valable pour les 2 semestres) :															
Bloc option 1 "Socle droit privé 1" :															
Matière	S1	Droit processuel	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Philosophie du droit	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc option 2 "Socle droit public 1" :															
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Science politique (PS) - HDI	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S1	UE Travaux dirigés 1				27	6	6	Oui	Oui					
Matière	S1	Histoire de la Justice	porteur			13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Choisir une option (choix valable pour les 2 semestres) :															
Matière	S1	Option 1 : Introduction au droit du patrimoine culturel et historique	porteur			13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Option 2 : Culture juridique et historique	porteur			13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S1	UE Langue vivante 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui					
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Espagnol	porteur						Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)				

MASTER 1		HISTOIRE DU DROIT										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Histoire du droit et des institutions										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			#REF!	40,5	#REF!	#REF!	Oui	Oui					
UE	S2	UE Histoire et culture du droit 2			93		10	10	Oui	Oui					
Matière	S2	Histoire de l'Etat et de l'Administration	porteur	M1 HDI - Science politique (PS)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S2	Histoire du droit social	porteur	M1 HDI - Social (DTEPS)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S2	Histoire contemporaine	porteur	M1 HDI - Pénal (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S2	UE Socle juridique fondamental 2			#REF!		#REF!	#REF!	Oui	Oui					
Matière	S2	Histoire du droit de l'environnement	porteur	M1 HDI - Public (DE)	30		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Choisir le même bloc d'option qu'au semestre 1 :															
Bloc option 1 "Socle droit privé 2" :															
Matière	S2	Droit patrimonial de la famille	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - HDI	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Procédure civile approfondie	porté (M1 PRI CA)	M1 Privé (tous) - Pénal (tous) - HDI	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Bloc option 2 "Socle droit public 2" :															
Matière	S2	Droit de la culture	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous)-Numérique (DMC)-Affaires (DPI, DPI FE)-HDI	30		3	3			CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
Matière	S2	Science administrative	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous sauf DE) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Oral/Écrit		oral ou écrit d'1h
UE	S2	UE Travaux dirigés 2				27	8	8	Oui	Oui					
Matière	S2	Histoire de l'Etat et de l'Administration	porteur			13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Rapport de recherche tutoré					2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Choisir la même option qu'au semestre 1 (même n° d'option) :															
Matière	S2	Option 1 : Institutions culturelles et patrimoniales	porteur			13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Option 2 : Fondements contemporains du droit	porteur			13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE Langue vivante 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui					
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Espagnol	porteur						Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Non	CCI (CC Intégral)				
		TOTAL ANNUEL			#REF!	81	#REF!	#REF!							

MASTER 2		HISTOIRE DU DROIT										Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Histoire du droit et des institutions										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			178	16	30	30	Oui	Oui					
UE	S1	UE 1 Cours fondamentaux			63		12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Histoire du droit public	porteur		21		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Histoire du droit privé	porteur	M2 Privé DPFON	21		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Histoire des sources du droit et de la science juridique	porteur		21		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
UE	S1	UE 2 Cours d'approfondissement			100		12	12	Oui	Oui					
Matière	S1	Histoire du droit pénal et de la procédure pénale	porteur	M2 Pénal DPSC	15				Non	Non	CT (Contrôle terminal)		Oral	Grand oral portant sur les matière de l'UE	
Matière	S1	Histoire du droit des affaires	porteur	M2 Affaires DFA (pour 10h)	15				Non	Non					
Matière	S1	Le prince et le sacré, vers la modernité juridique	porteur		15				Non	Non					
Matière	S1	Histoire du droit public des cultes	porteur		15				Non	Non					
Matière	S1	Histoire des professions juridiques et judiciaires	porteur		20				Non	Non					
Matière	S1	Séminaires internationaux	porteur		20				Non	Non					
UE	S1	UE 3 Spécialisation (1 bloc d'option au choix)			15	16	6	6	Oui	Oui					
Bloc option 1 :															
Matière	S1	Fondements anthropologiques du droit	porteur		15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Actualité de l'histoire du droit	porteur			6								non évaluée	
Matière	S1	Histoire du notariat et archives notariales	porteur			10	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc option 2 :															
Matière	S1	Droit du patrimoine culturel	porteur		15		3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Actualité du droit du patrimoine	porteur			6								non évaluée	
Matière	S1	Conservation et histoire du livre	porteur			10	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				

MASTER 2		HISTOIRE DU DROIT										Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Histoire du droit et des institutions										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 4				30	30	30	Oui	Oui					
UE	S2	UE 4 Spécialisation (1 bloc d'option au choix)				20	6	6	Oui	Oui					
Bloc option 1 :															
Matière	S2	Fondements romains du droit	porteur			10	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Fondements canoniques du droit	porteur			10	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Bloc option 2 :															
Matière	S2	Conservation des sources historiques	porteur			10	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Histoire de la justice et sources judiciaires	porteur			10	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	S2	UE 5 Méthodologie de la recherche (mémoire)	porteur			10	24	24	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			178	46	60	60							

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT DE LA SANTE	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT DE LA SANTE											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			186	40,5	29	29	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPÉTENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE1 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES														
UE	S1	UE2 : (Niveau Standard) Gérer un établissement de sante, social, ou médico-social			30		3	3	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé - Fiscal	30		3	3	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE3 : (Niveau Standard) Sécurisation juridique de l'activité de sante, médico-sociale ou l'activité de recherche en sante			60		6	6	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit européen du numérique	porté (M1 NUM DNIA)	M1 Numérique (tous) - Social (DSTE) - DIDE (tous sauf DL) - Santé	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S1	UE4 : (Niveau Standard) Maîtriser les contextes juridiques et politiques pour prévenir les risques juridiques			96	27	18	18	Oui	Oui						
Matière	S1	Introduction au droit médical et au droit des professions de santé	porteur (CM+TD)		33	13,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 1		Oral		
Matière	S1	Droit de la protection sociale 1	porté (CM - M1 SOC DTEPS) porteur (TD)	M1 Social (DTEPS, DSTE) - Santé - Public (tous)	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT =3		Écrit	3h	
Matière	S1	Droit et politiques de santé publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé - M2 Ethique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			139	61,5	31	31	Oui	Oui						
UE	S2	UE5 : Communication spécialisée pour le transfert des connaissances				13,5	2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Non	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE6 : (Niveau Standard) Gérer un établissement de sante, social, ou médico-social			33		3	3	Oui	Oui						
Choisir une matière parmi les 2 proposées :																
Matière	S2	Droit de la commande publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo - Santé	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
Matière	S2	Droit européen du numérique en santé	porteur Financé par la Chaire J. Monnet	M1 Santé - Numérique (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE7 : (Niveau Standard) : Encadrer des équipes intervenant dans le domaine de la santé			30		3	3	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la fonction publique et RH	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous sauf DE) - Santé - Science Po (PS)	30		3	3	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE8 : (Niveau Standard) Sécurisation juridique de l'activité de santé, médico-sociale ou l'activité de recherche en sante			33		3	3	Oui	Oui						
Matière	S2	Droits Fondamentaux de l'Union Européenne	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) - Public (DPG) - Santé	33		3	3	Oui	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	Oral ou écrit d'1h	
UE	S2	UE9 : (Niveau Standard) Maîtriser les contextes juridiques et politiques pour prévenir les risques juridiques			76	48	20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Droit de la protection sociale 2	porté (CM - M1 SOC DTEPS) porteur (TD)	M1 Social (DTEPS, DSTE) - Santé	33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT =3		Écrit	3h	
Matière	S2	Le système de santé français	porteur (CM+TD)		33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT =3		Écrit	3h	
Matière	S2	Méthode de concours de la fonction publique	porté (CM - M1 PUB DCT) porteur (TD)	M1 Public (tous) - Santé	10	13,5	4	4	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Méthodologie des concours de la santé	porteur			7,5	/	/							Non évalué	
		TOTAL ANNUEL			325	102	60	60								

MASTER 2		DROIT DE LA SANTE											Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			264	65	22	40	Oui	Oui						
Bloc	S1	USAGE DU NUMERIQUE														
UE	S1	UE1 Droit européen du numérique en santé			27	3		3	Oui	Oui						
Matière	S1	Santé, protection sociale et données de santé	porteur		15	3		1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Gouvernance européenne des données	porteur Financé Chaire J. Monnet		12			1,5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					La validation de cette matière apporte une spécialisation reconnue en droit européen du numérique en santé.
Bloc	S1	LANGUE VIVANTE														
UE	S1	UE2 Anglais	porteur			20	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	RENDEZ VOUS PROFESSIONNEL														
UE	S1	UE3 Projet					3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					Réalisation de projets.
Bloc	S1	SECURISATION JURIDIQUE														
UE	S1	UE4 Enseignements spécialisés			123	21	16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Fonction publique hospitalière	porteur		15	3			Non	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 3		Oral		Contrôle continu sur les matières de l'UE 4 et de l'UE5 + 1 grand oral portant sur l'ensemble des matières de l'UE 4 (préparation : 30 min ; audition : 30 min)
Matière	S1	Marchés publics dans le domaine de la santé	porteur		15	3										
Matière	S1	Finances des établissements de santé	porteur		15	3										
Matière	S1	Droit international et européen de la santé	porteur		24	6										
Matière	S1	Droit international et européen de la Protection sociale	porteur		15	3										
Matière	S1	Droit des produits de santé	porteur		15	3										
Matière	S1	Droit des activités biomédicales	porteur		12											
Matière	S1	Bioéthique et libertés	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE DL M2 Ethique	12											
Bloc	S1	MAITRISER LES RISQUES JURIDIQUES														
UE	S1	UE5 Enseignements fondamentaux			114	21		15	Oui	Oui						
Matière	S1	Droit Hospitalier	porteur		15	6			Non	Oui	CC&CT	CC = 1 / CT = 3		Écrit	5h	Contrôle continu sur les matières de l'UE 4 et de l'UE5 + 1 épreuve écrite portant sur l'ensemble des matières de l'UE 5
Matière	S1	Droit de la protection sociale	porteur		15											
Matière	S1	Droit des établissements privés de santé	porteur		15	6										
Matière	S1	Droit des établissements médico-sociaux	porteur		15											
Matière	S1	Droits des patients et des usagers du système de santé	porteur		15											
Matière	S1	Droit des professions de santé	porteur		15	6										
Matière	S1	Responsabilité du fait des activités de santé	porteur		24	3										
Semestre	S2	SEMESTRE 4			15		20	20	Oui	Oui						
Bloc	S2	Stage (mémoire de stage) ou Mémoire de recherche														
UE	S2	UE6 Orientation			15		20	20	Oui	Oui						
Matière	S2	Gestion de projet	porteur		12		/	/								Non évalué
Matière	S2	Préparation Grand oral	porteur		3		/	/								Non évalué
1 voie au choix :																
Matière	S2	Voie professionnelle : stage de 2 mois minimum							Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		rédaction rapport de stage
Matière	S2	Voie recherche : mémoire de recherche							Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		rédaction et soutenance mémoire de recherche
Matière	S2	Voie alternance : projet professionnel appliqué							Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		rédaction et soutenance projet professionnel appliqué
		TOTAL ANNUEL			279	65	42	60								

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	SCIENCE POLITIQUE	
PARCOURS TYPE	Politique et sécurité	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		SCIENCE POLITIQUE												Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Politique et Sécurité												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			189	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPÉTENCES TRANSVERSALES															
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances 1				13,5		2	2	Oui	Oui						
Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres) :																	
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE Appui à la transformation en contexte de recherche ou professionnel 1				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Méthodes des sciences sociales (mémoire)	porteur	M1 Science Po (tous)		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S1	UE Comprendre les grands enjeux des politiques internationales et de sécurité 1			96	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Sociologie politique des relations internationales	porteur (CM+TD)	M1 Science Po (tous)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Sociologie de l'administration : l'appareil administratif d'Etat	porteur (CM+TD)	M1 Science Po (tous)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Analyse des phénomènes criminels	porteur	M1 Science Po (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	
UE	S1	UE Connaissances disciplinaires sur l'Etat et la politique 1			93			10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Sociologie de l'action publique	porteur	M1 Science Po (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Iidéologies politiques modernes	porté (M1 HDI)	M1 HDI - Science Po (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porté	M1 Public (tous) - Science Po (PSI - HDI	33			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	

MASTER 1		SCIENCE POLITIQUE												Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Politique et Sécurité												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 2			189	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPÉTENCES TRANSVERSALES															
UE	S2	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances 2				13,5		2	2	Oui	Oui						
Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1) :																	
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte de recherche ou professionnel 2				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Méthodes des sciences sociales (mémoire)	porteur	M1 Science Po (tous)		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S2	UE Comprendre les grands enjeux des politiques internationales et de sécurité 2			96	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Politique comparée	porteur (CM+TD)	M1 Science Po (tous)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Histoire des institutions militaires et policières	porteur	M1 Science Po (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Analyses des questions de sécurité intérieure et extérieure	porteur (CM+TD)	M1 Science Po (tous)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
UE	S2	UE Connaissances disciplinaires sur l'Etat et la politique 2			93			10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Vie politique française	porteur		30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Histoire de l'Etat et de l'Administration	porté	M1 HDI - Science Po (PS)	33			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des RH	porté	M1 Public (tous sauf DE) - Science Po (PS) - Santé	30			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
		TOTAL ANNUEL			378	108		60	60								

MASTER 2		SCIENCE POLITIQUE											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Politique et sécurité											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			210		30	27	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S1	UE Savoirs hautement spécialisés sur la sécurité : Approche politique, sociologique, historique et juridique			120		14	14	Oui	Oui						
Matière	S1	Réponses à la délinquance	porteur		39			5	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Méthodologies de la sécurité urbaine	porteur		21			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Sociologie de la sécurité	porteur	M2 Science po (PS, RIPSD)	30			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S1	Histoire et sociologie des institutions policières	porteur		30			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
UE	S1	UE Connaissances approfondies sur la sécurité			90		16	13	Oui	Oui						
Matière	S1	Système policier français	porteur		15			3	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h
Matière	S1	Terrorisme et radicalisation	porté (M2 SP RIPDS)	M2 Science po (PS, RIPSD)	15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Polices municipales et sécurité urbaine	porteur		15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Manifestations et maintien de l'ordre	porteur		15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Sûreté du transport aérien	porteur		15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Analyses de la cybersécurité	porteur	M2 Science po (PS, RIPSD)	15			2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
Semestre	S2	SEMESTRE 4			21		30	30								
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés			21		30	30	Oui	Oui						
Matière	ANNUEL	Techniques de recherche - Méthodologie du mémoire	porteur		21			5	Non	Oui	CCI (CC Intégral)					
1 voie ou choix :																
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant (2 à 6 mois)						25	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche (Stage facultatif)						25	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			231		60	57								

ANNEXE - DELIBERATION N° CEVE 2025-13-DRT-001

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	SCIENCE POLITIQUE	
PARCOURS TYPE	Relations Internationales et politiques de sécurités et de défense	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20.		
- Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation.		
- Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		SCIENCE POLITIQUE												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Relations Internationales et politiques de sécurités et de défense												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			177	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S1	COMPÉTENCES TRANSVERSALES															
UE	S1	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances 1				13,5		2	2	Oui	Oui						
Langue vivante S1 (1 choix valable pour les 2 semestres) :																	
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Allemand	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Espagnol	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S1	Italien	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S1	UE Appui à la transformation en contexte de recherche ou professionnel 1				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S1	Méthodes des sciences sociales (mémoire)	porté (M1 SP PS)	M1 Science Po (tous)		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S1	COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S1	UE Comprendre les grands enjeux des politiques internationales et de sécurité 1			96	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S1	Sociologie politique des relations internationales	porté (CM - M1 SP PS) porteur (TD)	M1 Science Po (tous)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Sociologie de l'administration : l'appareil administratif d'Etat	porté (CM - M1 SP PS) porteur (TD)	M1 Science Po (tous)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S1	Analyse des phénomènes criminels	porté (M1 SP PS)	M1 Science Po (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	3h	
UE	S1	UE Connaissance disciplinaires sur l'Etat et la politique 1			81			10	10	Oui	Oui						
Matière	S1	Sociologie de l'action publique	porté (M1 SP PS)	M1 Science Po (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Idéologies politiques modernes	porté (M1 HDI)	M1 HDI - Science Po (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S1	Sociologie historique et politique de la mondialisation	porteur		21			2	2	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	

MASTER 1		SCIENCE POLITIQUE												Session unique			Observation session d'examens
Parcours-type		Relations Internationales et politiques de sécurités et de défense												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 2			159	54		30	30	Oui	Oui						
Bloc	S2	COMPÉTENCES TRANSVERSALES															
UE	S2	UE Communication spécialisée pour le transfert des connaissances 2				13,5		2	2	Oui	Oui						
Langue vivante S2 (même langue que celle choisie au S1) :																	
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Allemand	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Espagnol	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Matière	S2	Italien	porté							Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte de recherche ou professionnel 2				13,5		2	2	Oui	Oui						
Matière	S2	Méthodes des sciences sociales (mémoire)	porté (M1 SP PS)	M1 Science Po (tous)		13,5		2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
Bloc	S2	COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES															
UE	S2	UE Comprendre les grands enjeux des politiques internationales et de sécurité 2			96	27		16	16	Oui	Oui						
Matière	S2	Politique comparée	porté (CM - M1 SP PS) porteur (TD)	M1 Science Po (tous)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
Matière	S2	Histoire des institutions militaires et policières	porté (M1 SP PS)	M1 Science Po (tous)	30			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit	oral ou écrit 1h	
Matière	S2	Analyses des questions de sécurité intérieure et extérieure	porté (CM - M1 SP PS) porteur (TD)	M1 Science Po (tous)	33	13,5		6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=1 / CT=2		Écrit	3h	
UE	S2	UE Connaissances sur les politiques internationales			63			10	10	Oui	Oui						
Matière	S2	Rivalités de puissances au XXIème siècle	porteur		21			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S2	Sociologie de la politique étrangère et de défense	porteur		21			4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	2h	
Matière	S2	Sociologie des négociations et des organisations internationales	porteur		21			2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)					
		TOTAL ANNUEL			336	108		60	60								

MASTER 2		SCIENCE POLITIQUE											Session unique			Observation session d'exams
Parcours-type		Relations Internationales et politiques de sécurités et de défense											Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 3			189			36	45	Oui	Oui					
Bloc	S1	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S1	UE Transformations de la sécurité internationale			90			12	18	Oui	Oui					
Matière	S1	Enjeux contemporains de la sécurité internationale	porteur		15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Mutations de l'Europe de la politique étrangère et de défense	porteur		15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Reconfigurations des outils de guerre et du travail combattant	porteur		15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Terrorisme et radicalisation	porteur	M2 Science po (PS, RIPSD)	15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Sociologie de la sécurité	porté (M2 SP PS)	M2 Science po (PS, RIPSD)	30				6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	2h	
Bloc	S1	COMPETENCES DE SPECIALITE														
UE	S1	UE Dynamiques des conflits et des guerres			99			24	27	Oui	Oui					
Matière	S1	Analyses de la cybersécurité	porté (M2 SP PS)	M2 Science po (PS, RIPSD)	15				3	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S1	Sociologie des conflits : le Moyen-Orient	porteur		21				6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Le droit international et les conflits armés	porteur		21				6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Penser les guerres contemporaines	porteur		21				6	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	3h	
Matière	S1	Faire la paix : politiques de sortie de conflit et médiations internationales	porteur		21				6	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Semestre	S2	SEMESTRE 4			18			24	24	Oui	Oui					
Bloc	S2	COMPETENCES TRANSVERSALES														
UE	S2	UE Appui à la transformation en contexte de recherche ou professionnel			18			24	24	Oui	Oui					
Matière	S2	Méthodologie de recherche et conduite du projet professionnel	porteur		9				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	S2	Séminaire de lecture	porteur		9				2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
		1 voie au choix														
Matière	S2	Voie Professionnelle : stage professionnalisant (2 à 6 mois)							20	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Mémoire		
Matière	S2	Voie Recherche : mémoire et soutenance								Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Mémoire/Soutenance		
		TOTAL ANNUEL			207			60	69							

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Diplôme d'Etudes Supérieures de Notariat	
Session DU	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
L'étudiant dispose, du jour de sa première inscription, d'un délai butoir de dix années pour obtenir son diplôme.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stage		
Les étudiants doivent accomplir un stage, en alternance, pendant les vingt-quatre mois des études supérieurs de notariat. Il peut être accompli à temps partiel. Dans ce cas, sa durée est prolongée de telle sorte qu'elle soit équivalente à la durée normale d'accomplissement du stage.		
L'admission au stage résulte de l'inscription sur le registre de stage effectuée par l'Institut national des formations notariales qui tient également à jour ce registre. Le stage est accompli au moyen d'un contrat de travail qui peut prendre la forme d'un contrat de professionnalisation, d'apprentissage ou toute autre modalité permettant d'assurer que la formation s'effectue sur le temps de travail du salarié en alternance. Ce contrat organise une alternance entre les enseignements et la pratique en office notarial. Au moins trois jours par semaine sont dédiés à la pratique en office notarial.		
Le stage comprend des travaux de pratique professionnelle. Le site d'enseignement de l'Institut national des formations notariales remet à chaque étudiant un livret de stage, dont le modèle est fixé par le directeur général de l'Institut national des formations notariales. Le stagiaire et le maître de stage renseignent ce livret tout au long du déroulement du stage.		
Le directeur de l'Institut national des formations notariales remet un certificat de fin de stage à l'étudiant qui justifie avoir achevé son stage.		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
L'assiduité aux enseignements est obligatoire. Au-delà de trois absences non justifiées par période de formation, l'étudiant ne peut se présenter à la session d'examens et il est considéré comme défaillant à l'ensemble de la session d'examens de la période de formation considérée.		
Session de rattrapage		
1ère période : Le notaire, officier public et ministériel L'étudiant ayant obtenu une moyenne inférieure à 10 sur 20 est autorisé à poursuivre sa formation et se présente à la prochaine session d'examens de la première période de formation. En cas d'échec à cette nouvelle session, il peut se présenter à une ultime session lors de la prochaine session d'examens de la première période de formation. En cas de nouvel échec, il est mis fin à sa formation.		
2ème période : Le notaire, expert juridique Si une note globale d'un module est inférieure à 10 sur 20, l'étudiant est ajourné. Il se présente à la session d'examens qui suit celle au titre de laquelle il a été ajourné. Si sa note de contrôle continu est supérieure à 10 sur 20, l'étudiant peut, à sa demande, conserver le bénéfice de celle-ci. Si sa note de contrôle continu est inférieure à 10 sur 20, il est évalué sur la seule épreuve écrite terminale. En cas d'échec à cette session du module concerné, il peut se présenter à une ultime session lors de la prochaine session d'examens organisée pour ce module. En cas de nouvel échec, il est mis fin à sa formation.		
3ème période : Le notaire, entrepreneur Si la note de chaque module est inférieure à 10 sur 20, l'étudiant est soumis à une session de rattrapage pour chacun des modules. L'épreuve de rattrapage est organisée dans les quinze jours de la publication des résultats de l'étudiant. Si la note à l'épreuve de rattrapage du module 1 est inférieure à 10 sur 20, l'étudiant est ajourné et il est mis fin à sa formation. Si la note à l'épreuve de rattrapage du module 2 (langue étrangère) est inférieure à 10 sur 20, l'étudiant peut poursuivre sa formation mais doit se présenter à la prochaine session d'examen de langue.		
Soutenance de rapport de stage ou mémoire Si la note est inférieure à 10 sur 20, l'étudiant présente son rapport de stage ou son mémoire à l'occasion d'une nouvelle soutenance. En cas d'échec à cette dernière soutenance, il est mis fin à sa formation.		

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

La durée des études supérieures de notariat est de vingt-quatre mois. Le cursus comprend trois périodes de formation ainsi qu'un stage.

Le diplôme est délivré aux étudiants ayant passé avec succès les examens de chaque période de formation, obtenu le certificat de fin de stage et validé, sauf en cas de dispense prévue dans l'article 22 de l'arrêté du DESN, la soutenance du rapport de stage ou de mémoire.

1ère période : Le notaire, officier public et ministériel

Période validée si la moyenne des deux notes (écrit + oral) est supérieure ou égale à 10 sur 20.

2ème période : Le notaire, expert juridique

Période validée si tous les modules sont validés séparément (pas de compensation possible entre les modules). Chaque module validé si la note globale est supérieure ou égale à 10 sur 20.

3ème période : Le notaire, entrepreneur

Période validée si tous les modules sont validés séparément (pas de compensation possible entre les modules). Chaque module validé si la note globale est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Période de stage

Période validée si la note obtenue à la soutenance du rapport de stage ou du mémoire est supérieure ou égale à 10 sur 20.

Capitalisation/conservation

Les périodes validées sont conservables sur une période de 10 ans, délais maximum pour valider le diplôme.

2ème période : Le notaire, expert juridique

Si une note globale d'un module est inférieure à 10 sur 20, l'étudiant est ajourné. Il se présente à la session d'examens qui suit celle au titre de laquelle il a été ajourné. Si sa note de contrôle continu est supérieure à 10 sur 20, l'étudiant peut, à sa demande, conserver le bénéfice de celle-ci.

Compensation

Appliquée uniquement pour la 1ère période (compensation possible entre l'épreuve écrite et orale).

Note éliminatoire

/

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

[Arrêté du 5 juillet 2023 relatif au diplôme d'études supérieures de notariat: https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047816470](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047816470)

[Art. L613-2 du Code de l'éducation](#)

[illegible]

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Certificat de Criminologie et de Sciences Pénales	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement est limité à 2 sauf dérogation délivrée sur justificatif par le Directeur de l'Institut de Criminologie et Sciences Pénales		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Non		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
Non applicable		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Condition d'obtention d'une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
Les modules ainsi que les matières au sein d'un même module se compensent.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Certificat de Criminologie et de Sciences Pénales										Session unique		Observation examen
Parcours												Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
UE	ANNUEL	MODULE 1 : Enseignements Fondamentaux			66		/	4	Non	Oui				
Matière	ANNUEL	Droit pénal général	porté	L2 Droit / semestre 3 / Groupe 4	33		/	2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3 h	
Matière	ANNUEL	Procédure pénale	porté	L2 Droit / semestre 4 / Groupe 3	33		/	2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)	Écrit	3 h	
UE	ANNUEL	MODULE 2 : Enseignements Complémentaires			60		/	2	Non	Oui				
Matière	ANNUEL	Droit pénal spécial 2	porté (M1 PEN DPSC)	DU CCSP - M1 Pénal (tous) - Privé (CA,DPFON, DPFAM) / semestre 2	30		/	2	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Oral ou Écrit		Evaluation sous forme d'un oral ou d'un écrit d'1 heure sur l'une des 2 matières du module 2 tirée au sort par le Directeur du DU.
Matière	ANNUEL	Droit des peines et criminologie	porté (M1 PEN DPSC)	DU CCSP - M1 Pénal (DPSC) / semestre 2	30		/							
UE	ANNUEL	MODULE 3 : Enseignements Pratiques			90		/	3	Non	Oui				
Matière	ANNUEL	Pratique des parquets	porteur		10		/	3	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Oral		Grand oral avec tirage au sort d'un sujet sur une des matières du module 3
Matière	ANNUEL	Psychiatrie et psychologie criminelle	porteur		20		/		Non	Non				
Matière	ANNUEL	Médecine légale	porteur		10		/		Non	Non				
Matière	ANNUEL	Police technique et scientifique	porteur		20		/		Non	Non				
Matière	ANNUEL	Problème sociaux posés par la délinquance	porteur		10		/		Non	Non				
Matière	ANNUEL	Pratique des droits de défense	porteur		10		/		Non	Non				
Matière	ANNUEL	Pratique de l'application des peines en milieu carcéral	porteur		10		/		Non	Non				
		TOTAL ANNUEL			216									

Type Diplôme : **DIPLÔME D'UNIVERSITÉ**

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Certificat compliance officer et sécurité financière, spécialisation « Juriste conformité anti blanchiment et anticorruption »	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement est limité à 1 sauf dérogation délivrée par le responsable pédagogique du certificat de compliance et de sécurité financière.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Facultatif		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
1 session d'examen. Admissibilité : le candidat doit obtenir une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble constitué par les deux épreuves écrites. Admission : Pour être déclaré admis, un candidat doit obtenir une note supérieure à 10 sur 20 à l'épreuve à l'oral.		
Seconde chance		
Non		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Pour être déclaré admis, un candidat doit obtenir une moyenne générale au moins égale à 10/20 à l'ensemble constitué par les deux épreuves écrites (admissibilité) ainsi qu'à l'épreuve orale (admission) et une note supérieure à 0/20 dans toutes les épreuves d'examen.		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
Les notes des deux épreuves écrites uniquement sont compensables.		
Note éliminatoire		
Note de 0/20 à une épreuve ou note strictement inférieure à 10/20 à l'admissibilité ou à l'admission		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Collège Supérieur de Droit	
Session DU	Session unique	<i>Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.</i>
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury d'examen.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le Diplôme Universitaire niveau Licence est délivré par le CSD à l'issue d'une année d'études, adossé à la 3e année de la Licence en Droit. L'inscription au Diplôme Universitaire du CSD ne confère pas le statut d'étudiant.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
La validation du diplôme universitaire est acquise par l'obtention minimale de la note de 10 sur 20		
Capitalisation/conservation		
Aucun crédit ECTS n'est attribué pour ce diplôme.		
Compensation		
/		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		Collège supérieur de droit niveau Licence (Toulouse)								Session unique		Observation examen
Parcours										Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Matière	ANNUEL	Culture générale	24	0	/	/	Non	Non	non évalué			La participation aux cours de culture générale et aux ateliers est sanctionnée aux examens
Matière	ANNUEL	Atelier Préparation au projet d'ouverture citoyenne	1,5	0	/	4	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Dossier écrit		
Matière	ANNUEL	Atelier Préparation au grand oral	3	1,75 / groupe	/	3	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Grand Oral	1h préparation 45min audition	
Matière	ANNUEL	Atelier Travail collectif sur ouvrage	1,5	0	/	4	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Remise d'une fiche de synthèse sur un ouvrage		
Matière	ANNUEL	Atelier Préparation à la note de synthèse	3	0	/	3	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Note de synthèse sur un sujet de culture générale	3	
		TOTAL ANNUEL	33	1h45								

Diplôme d'université		Collège supérieur de droit niveau Licence (Montauban)								Session unique		Observation examen
Parcours										Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nature	Durée	
Matière	ANNUEL	Culture générale	24	0	/	/	Non	Non	non évalué			La participation aux cours de culture générale et aux ateliers est sanctionnée aux examens
Matière	ANNUEL	Atelier Préparation au projet d'ouverture citoyenne	1,5	0	/	4	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Dossier écrit		
Matière	ANNUEL	Atelier Préparation au grand oral	3	1,75 / groupe	/	3	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Grand Oral	1h préparation 45min audition	
Matière	ANNUEL	Atelier Travail collectif sur ouvrage	1,5	0	/	4	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Remise d'une fiche de synthèse sur un ouvrage		
Matière	ANNUEL	Atelier Préparation à la note de synthèse	3	0	/	3	Non	Non	CT (Contrôle terminal)	Note de synthèse sur un sujet de culture générale	3	
		TOTAL ANNUEL	33	1h45								

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Juriste Conseil Entreprise	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Ce diplôme se prépare en même temps que la deuxième année du Master 2 mention Droit des affaires Parcours Juriste d'affaires-DJCE.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
/		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		DROIT DES AFFAIRES										Session unique			Observation examen
Parcours		Juriste Conseil d'Entreprise										Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Semestre	S1	SEMESTRE 1			63		/	4	Non	Oui					
UE	S1	UE 1 Analyse comptable et financière de l'entreprise	Porteur		18		/	2	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				Report de la note obtenue à l'UE "Optimiser l'activité de l'entreprise en matière sociale, fiscale et contractuelle" du Master 2 mention Droit des affaires Parcours Juriste d'affaires-DJCE
UE	S1	UE2 Séminaires pratiques de Droit des affaires	Porteur		45		/	2	Non	Oui					
Semestre	S2	SEMESTRE 2			60		/	9	Non	Oui					
UE	S2	UE 3			60		/	2	Non	Oui					
Matière	S2	Propriété intellectuelle	Porteur		30			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
Matière	S2	Commerce international	Porteur		30			1	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Écrit	1h30	
UE	S2	UE4 Soutenance du rapport de stage					/	2	Non	Oui	CT (Contrôle terminal)		Rapport/Soutenance		
UE	S2	UE 5 Report note du certificat de spécialité FNDE Montpellier					/	3	Non	Oui					Report de la note obtenue au certificat de spécialité FNDE Montpellier
		TOTAL ANNUEL			123		/								

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Diplôme Supérieur de Notariat	
Session DU	Seconde session/chance	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:</i>		
Les étudiants qui, au 31 décembre 2027 au plus tard, n'ont pas achevé leur formation, intègrent les études supérieures de notariat (DESN). Une commission composée du directeur du diplôme, du directeur du site de l'Institut national des formations notariales, d'un enseignant-chercheur et d'un notaire participant tous les deux à la formation détermine, au regard du parcours de chaque étudiant, les modules ou matières qui lui restent à valider dans ce cadre.		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours.</i>		
Stages		
Les candidats doivent accomplir un stage d'une durée de 2 ans		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
En cas d'échec au contrôle des connaissances portant sur la période semestrielle, le candidat peut poursuivre sa scolarité mais il est tenu de subir par la suite les épreuves correspondant à la période non validée. Il ne peut pas se présenter plus de 3 fois aux épreuves correspondant à une même semestrialité.		
En cas d'échec à la soutenance du rapport de stage, celui-ci ne peut être présenté de nouveau qu'une seule fois, au plus tard à la fin de l'année civile qui suit celle de la réussite aux examens des périodes semestrielles.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Les enseignements conduisant au DSN comportent 4 périodes semestrielles réparties sur 2 années.		
Les étudiants qui se sont inscrits en deuxième année de diplôme supérieur de notariat après le 1er septembre 2008, doivent soutenir devant un jury désigné par le président de l'université un rapport de stage à partir de la fin de la troisième année et au plus tard à la fin de l'année civile qui suit celle de la réussite aux examens des périodes semestrielles.		
Dans chacune des quatre périodes semestrielles, pour l'ensemble du contrôle continu et de l'examen terminal, après délibération du jury, l'étudiant est déclaré :		
- admis, s'il a obtenu une note moyenne au moins égale à 10 sur 20		
- soumis à un oral de contrôle, s'il a obtenu une note moyenne comprise entre 8 et 10 sur 20		
- ajourné, s'il a obtenu une note inférieure à 8 sur 20		
L'oral de contrôle a lieu devant un jury présidé par un Professeur ou Maître de conférences de droit des universités et comprend au moins un notaire ou un notaire assistant. Sur la prestation orale du candidat et au vu des notes obtenues en contrôle continu et à l'épreuve d'examen terminal, le jury décide de l'admission du candidat en portant la note à 10 sur 20.		
La validation du DSN est conditionnée par l'obtention d'un Master 2 Droit notarial, le succès au contrôle des connaissances des quatre semestrialités des deuxième et troisième années du diplôme, le certificat de fin de stage et le succès à l'épreuve de présentation du rapport de stage dans les conditions fixées par l'arrêté du 28 avril 2008.		
Capitalisation/conservation		
Dans le cas où le candidat est autorisé à se représenter aux examens d'une semestrialité non validée, sans suivre la formation, il conserve la note de contrôle continu obtenue à la session précédente.		
Compensation		
/		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		
MCC-DU-DSN-Diplôme Supérieur de Notariat-2025-2026.xlsx		

Diplôme d'université		Diplôme Supérieur de Notariat										1ère session			Seconde session/chance		Observation seconde session/chance
Parcours												Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Nature	Durée	
Semestrialité	S1	Actes courants et techniques contractuelles								CC&CT	CC=1 / CT=3		Écrit	3h	Oral		
Semestrialité	S2	Droit rural - Droit immobilier urbain								CC&CT	CC=1 / CT=3		Écrit	3h	Oral		
Semestrialité	S3	Droit de la famille - Successions								CC&CT	CC=1 / CT=3		Écrit	3h	Oral		
Semestrialité	S4	Droit des sociétés - Fiscalités								CC&CT	CC=1 / CT=3		Écrit	3h	Oral		
STAGE	ANNUEL	Pratique professionnelle dans une étude durant 24 mois								CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance		Mémoire/Soutenance		

Type Diplôme : DIPLÔME D'UNIVERSITÉ		
COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	DU Master européen en sciences du travail	
Session DU	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-2025-13-DEVE-001 , relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Les enseignements sont dispensés en anglais et/ou dans la langue des pays partenaires.		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jury		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Le diplôme d'université est délivré dans le cadre d'une convention entre l'Université Toulouse Capitole et les universités partenaires du réseau MEST suivantes (*) : Université de Brême (Allemagne), Université de Trier (Allemagne), Université catholique de Louvain (Belgique), Dublin Collège (Irlande), Université de Florence (Italie), Université de Milan (Italie), Université d'Amsterdam (Pays-Bas), Université de Lisbonne (Portugal), Université Autonome de Barcelone (Espagne), Université de Ljubljana (Slovénie), Școala Națională de Studii Politice și Administrative din București (Bucarest, Roumanie). - Dans le cadre du parcours "Mobilité sortante" : mobilité au semestre 4 des étudiants du M2 DSTE de l'Université Toulouse Capitole vers une université européenne membre du réseau MEST (*). Cette mobilité est soumise à une condition d'admissibilité sur dossier académique, entretien de langue et entretien de motivation. Les étudiants inscrits au M2 DSTE doivent s'inscrire en parallèle au DU Master européen en sciences du travail (avec frais d'inscription). Le parcours pédagogique individualisé à valider est communiqué en début d'année à chacun des étudiants retenus. Les étudiants suivent et sont évalués sur les enseignements de l'université partenaire, pour un total de 24 ECTS. La moyenne obtenue en mobilité est reportée sur le DU MEST pour sa délivrance, et sur les 2 UE "niveau expert" du semestre 4 du M2 DSTE pour l'obtention de ce Master. L'obtention des 24 ECTS permet en outre à l'étudiant de demander la délivrance du "Certificat MEST" (sans frais supplémentaire) auprès de l'université de Louvain, partenaire coordinateur du réseau MEST. - Dans le cadre du parcours "Mobilité entrante" : mobilité au semestre 4 des étudiants d'une université européenne membre du réseau MEST (*) vers l'Université Toulouse Capitole, sur autorisation de leur université d'origine. Ils sont inscrits sur le DU MEST (sans frais d'inscription. Ils doivent suivre et valider les deux UE "niveau expert"(5 matières obligatoires, mutualisées avec le M2 DSTE, 24 ECTS). L'obtention des 24 ECTS permet à l'étudiant de demander la délivrance du "Certificat MEST" (sans frais supplémentaire) auprès de l'université de Louvain, partenaire coordinateur du réseau MEST.		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours		
Sessions d'examen		
- Pour la "mobilité sortante" : modalités d'évaluation des enseignements définies par l'université partenaire. - Pour la "mobilité entrante" : modalité d'évaluation des enseignements définies dans les MCC du DU MEST.		
Seconde chance		
Non applicable.		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours		
Validation		
Le DU est validé dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20.		
Capitalisation/conservation		
Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne générale de 10/20 au DU.		
Compensation		
Applicable pour la "mobilité entrante" : - Les UE sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Diplôme d'université		DU Master européen en sciences du travail											Session unique			Observation examen
Parcours													Contrôle Continu	Contrôle Terminal		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
Parcours	ANNUEL	PARCOURS MOBILITE SORTANTE						24								
UE	ANNUEL	Enseignements du semestre 4 suivis dans l'université partenaire			heures selon maquette université partenaire			24		Oui						Modalités d'examen définies par l'université partenaire. Report de la moyenne obtenue en mobilité.
Parcours	ANNUEL	PARCOURS MOBILITE ENTRANTE - EUROPE			57			24	24							
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences 09 (1/2) : RNCP38160BC09 - Contextualiser les règles de droit social dans un environnement plus large	111 24 24 / Non													
UE	ANNUEL	UE (niveau expert) Droit social international, européen et comparé			57			12	12	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Systèmes comparés d'emploi et de formation	porté	M2 DSTE	21				4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Systèmes comparés de protection sociale	porté	M2 DSTE	21				4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Mobilité internationale des travailleurs	porté	M2 DSTE	15				4	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
	ANNUEL															
UE	ANNUEL	UE (niveau expert) Sciences du travail			54			12	12	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Socio-éco du travail	porté	M2 DSTE	24				6	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Gestion des RH et management interculturel	porteur	M2 DSTE	30				6	5	Oui	Oui		Écrit	1H30	
Parcours	ANNUEL	PARCOURS MOBILITE ENTRANTE - LOUVAIN (uniquement pour les étudiants inscrit à l'université de Louvain)			57			30	30							
Bloc	ANNUEL	Bloc de compétences 09 (1/2) : RNCP38160BC09 - Contextualiser les règles de droit social dans un environnement plus large	111 30 30 / Non													
UE	ANNUEL	UE (niveau expert) Droit social international, européen et comparé			57			18	18	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Systèmes comparés d'emploi et de formation	porté	M2 DSTE	21				6	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Systèmes comparés de protection sociale	porté	M2 DSTE	21				6	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Mobilité internationale des travailleurs	porté	M2 DSTE	15				6	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
UE	ANNUEL	UE (niveau expert) Sciences du travail			54			12	12	Oui	Oui					
Matière	ANNUEL	Socio-éco du travail	porté	M2 DSTE	24				6	Non	Oui	CCI (CC Intégral)				
Matière	ANNUEL	Gestion des RH et management interculturel	porteur	M2 DSTE	30				6	5	Oui	Oui		Écrit	1H30	

Type Diplôme : MASTER		
COMPOSANTE	DROIT	
MENTION	DROIT PUBLIC	
PARCOURS TYPE	Droit public général	
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la DélibérationN°CEVE-2025-13-DEVE-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales de contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.
Session M2	Session unique	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
/		
REDOUBLEMENT		
Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours.		
Le redoublement n'est pas autorisé sauf dérogation accordée par le Président sur avis du jur		
PROFESSIONNALISATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours		
Stages		
/		
Autres modalités		
Pour la voie professionnelle, l'étudiant a le choix d'effectuer un stage ou d'obtenir le MBA Juriste commande publique ou le DU spécialisation en Contentieux administratif		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents pa		
Sessions d'examen		
/		
Seconde chance		
/		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents p		
Validation		
L'année est validée dès lors que l'étudiant y obtient une moyenne supérieure ou égale à 10/20. La validation de l'UE "Voie professionnelle ou recherche" par : - la voie du MBA "Juriste commande publique" entraîne l'acquisition du bloc de compétences n° RNCP38166BC04 "Contribuer à la transformation en contexte professionnel" (Fiche RNCP 38166) ; - la voie du DU "Spécialisation en contentieux administratif" entraîne l'acquisition du bloc de compétences n° RNCP38166BC04 "Contribuer à la transformation en contexte professionnel" (Fiche RNCP 38166). .		
Capitalisation/conservation		
- Seuls les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables et conservables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne de 10/20. - Pour les matières non validées, l'étudiant ne conserve pas le bénéfice des notes obtenues aux épreuves si la matière prévoit un ensemble CM+TD.		
Compensation		
- Les UE et semestres sont validés isolément ou par compensation. - Les matières d'une UE sont validées isolément ou par compensation. La compensation est organisée entre toutes les matières d'une même UE.		
Note éliminatoire		
/		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master		
Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master		

MASTER 1		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'examens	Enseignant(s)		Commentaires
Parcours-type		Droit public général											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			Nom	Email	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée				
Semestre	S1	SEMESTRE 1			219	40,5	30	30	Oui	Oui									
UE	S1	UE Fondamentaux 1			99	27	16	16	Oui	Oui									
Choisir 2 matières <u>renforcées</u> (CM+TD) parmi les 4 proposées :																			
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porté (CM - M1 PUB DCT) porteur (TD)	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h				
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porté (CM - M1 IMM) porté (TD - M1 PUB DE)	M1 Immo - Notarial - Public (tous)	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h				
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porté (CM - M1 PUB DCT) porteur (TD)	M1 Public (tous) - Science po (PS) - HDI	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h				
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porté (CM - M1 PUB DCT) porté (TD - M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo	33	13,5	6	6	Oui	Oui	CC&CT	CC=2 / CT=4		Écrit	3h				
Choisir 1 matière <u>non renforcée</u> (CM) <u>différente des matières renforcées déjà choisies au S1 :</u>																			
Matière	S1	Contentieux constitutionnel	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (DL) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S1	Droit de l'urbanisme	porté (M1 IMM)	M1 Immo - Notarial - Public (tous)	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S1	Droit des collectivités territoriales	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Science po (PS) - HDI	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S1	Droit public de l'environnement	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo	33		4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
UE	S1	UE Spécialisation 1 (4 options au choix) (*)			120		12	12	Oui	Oui									
Matière	S1	Droit de la responsabilité administrative	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S1	Droit des finances publiques approfondi	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé - Fiscal	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S1	Droit et politique de la santé publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Santé - M2 Ethique	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S1	Droit public comparé	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - DIDE (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S1	Droit public du numérique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Numérique (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S1	Protection sociale	porté (M1 SOC DTEPS)	M1 Social (DTEPS, DSTE) - Santé - Public (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S1	Théorie du droit	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
UE	S1	UE Langue 1 (1 choix valable pour les 2 semestres)				13,5	2	2	Oui	Oui									
Matière	S1	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S1	Espagnol	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S1	Allemand	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S1	Italien	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								

MASTER 1		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'examens	Enseignant(s)		Commentaires
Parcours-type		Droit public général											Contrôle Continu	Contrôle Terminal	Nom		Email		
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature				Durée	
Semestre	S2	SEMESTRE 2			159	27	22	22	Oui	Oui									
UE	S2	UE Fondamentaux 2			33	13,5	8	8	Oui	Oui									
Matière	S2	Droit constitutionnel approfondi	porté (CM - M1 PUB DE) porteur (TD)		33	13,5	8	8	Oui	Oui	CC&CT	CC=3 / CT=5		Écrit	3h				
UE	S2	UE Spécialisation 2 (4 options au choix) (*)			126		12	12	Oui	Oui									
Matière	S2	Droit de la commande publique	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Immo - Santé	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S2	Droit de la culture	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous) - Numérique (DMC) Affaires (DPI) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S2	Droit de la fonction publique et des RH	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous sauf DE) - Santé - Science Po (PS)	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S2	Droit des services publics	porté (M1 PUB DCT)	M1 Public (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S2	Droit fondamentaux de l'UE	porté (M1 DIDE DL)	M1 DIDE (DL, DICA, DCEAI, DIC, JE, JAI) - Public (DPG) - Santé	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S2	Droit public de l'économie	porté (M1 PUB DE)	M1 public (tous) - Numérique (tous)	33		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
Matière	S2	Méthode de concours de la fonction publique	porté (CM - M1 PUB DCT) porté (TD - M1 PUB DPA)	M1 Public (tous) - Santé	10	13,5	3	3	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Science administrative	porteur	M1 Public (tous sauf DE) - HDI	30		3	3	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		oral ou écrit 1h			
UE	S2	UE Langue 2 (même langue que celle choisie au S1)				13,5	2	2	Oui	Oui									
Matière	S2	Anglais	porteur			13,5	2	2	Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Espagnol	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Allemand	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
Matière	S2	Italien	porté						Oui	Oui	CCI (CC Intégral)								
		TOTAL ANNUEL			378	67,5	52	52											

* Matière dispensée en partie en distanciel asynchrone (dispositif innovation pédagogique).

MASTER 2		DROIT PUBLIC											Session unique			Observation session d'exams	Enseignant(s)		Commentaires
Parcours-type		Droit public général											Contrôle Continu	Contrôle Terminal			Nom	Email	
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Mutualisé avec	Heures CM	Heures TD	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée				
Semestre	S1	SEMESTRE 3			225	39	40	40	Oui	Oui									
UE	S1	UE Doctrines du droit public			36	9	10	10	Oui	Oui									
Matière	S1	Théories du droit	porteur		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 1h30 maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort			
Matière	S1	Epistémologie juridique	porteur		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)								
Matière	S1	Méthodes de la recherche juridique	porteur			9			Non	Oui	CT (Contrôle terminal)								
Matière	S1	Grands courants de pensée européens	porteur		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 1h30 maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort			
Matière	S1	Grands courants de pensée américains	porteur		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)								
UE	S1	UE Droit administratif			99	18	16	16	Oui	Oui									
Matière	S1	Droit de l'aménagement urbain	porteur		18				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral/Écrit		Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort			
Matière	S1	Droit de la commande publique	porteur	M2 public (DPG) - DU SCA	18	6			Non	Oui	CC&CT						CC=2 /CT=5		
Matière	S1	Droit des propriétés publiques	porteur		18	6			Non	Oui	CC&CT						CC=2 /CT=5		
Matière	S1	Droit de la régulation	porteur		18	6			Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Oral/Écrit		Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort			
Matière	S1	Droit administratif européen	porteur	M2 DIDE (Juriste Européen-DEG)	18				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)								
Matière	S1	Droit des administrés	porteur		9				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)								
UE	S1	UE Droit constitutionnel et libertés fondamentales			90	12	14	14	Oui	Oui									
Matière	S1	Ingénierie constitutionnelle	porteur		18	6			Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Oral/Écrit		Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort			
Matière	S1	Droit constitutionnel comparé	porteur		18				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)								
Matière	S1	Théorie générale des finances publiques	porteur		18				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)								
Matière	S1	Théorie générale des libertés fondamentales	porté (M2 DIDE DL)	M2 DIDE (DL) - Public (DPG)	18	6			Non	Oui	CC&CT	CC=2 /CT=5		Oral/Écrit		Epreuve sous forme d'oral ou d'écrit de 3h maximum sur l'ensemble des matières ou une matière tirée au sort			
Matière	S1	Rapport de systèmes	porteur		18				Non	Oui	CT (Contrôle terminal)								
Semestre	S2	SEMESTRE 4			18		20	20	Oui	Oui									
UE	S2	UE Culture juridique transversale			18		5	5	Oui	Oui									
Matière	S2	Conférences d'actualité	porteur		9				Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Oral		Grand oral portant sur l'ensemble des matières des deux semestres			
Matière	S2	Professions du droit public	porteur		9				Non	Non									
UE	S2	UE Voie professionnelle ou recherche (1 voie au choix)					15	15	Oui	Oui									
Matière	S2	VOIE PROFESSIONNELLE : Stage professionnalisant (2 mois) ou MBA ou DU							Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire					
Matière	S2	VOIE RECHERCHE : Mémoire de recherche (Stage facultatif)							Non	Non	CT (Contrôle terminal)			Mémoire/Soutenance					
		TOTAL ANNUEL			243	39	60	60											